LA VÉRITÉ

SUR LA PATRIE ET L'ORIGINE

DE

CHRISTOPHE COLOMB

AVEC UN PRÉCIS DE SA VIE

PAR

MARTIN CASANOVA
DE PIOGGIOLA

Curé-doyen d'Olmi-Cappella
Ancien Conseiller général de la Corse
Membre de l'Academie des Arcades de Rome, etc.

Édition considérablement augmentée



AJACCIO
IMPRIMERIE NOUVELLE B. BORAGLIA

1890







LA VÉRITÉ

SUR L'ORIGINE ET LA PATRIE

DE

CHRISTOPHE COLOMB

LA VÉRITÉ

SUR L'ORIGINE ET LA PATRIE

DE

CHRISTOPHE COLOMB

AVEC UN PRÉCIS DE SA VIE

PAR

MARTIN CASANOVA

DE PIOGGIOLA

Curé-doyen d'Olmi-Cappella
Ancien Conseiller général de la Corse
Membre de l'Académie des Arcades de Rome, etc.

Édition considérablement augmentée

AJACCIO
IMPRIMERIE NOUVELLE B. ROBAGLIA

1889



A

Mon Pays

Corse ! Tous ces héros, inscrits au livre d'or,
Ne suffisaient donc pas à ta gloire historique ?
Car tu viens d'ajouter à cet état major
Le grand navigateur qui montra l'Amérique,
Ce *Colombo* fameux, de Calvi le trésor,
Dont on a retrouvé l'origine authentique !

(*Brises de Corse* par le colonel Camille Brisset)

PRÉFACE

Les nombreux tirages de la première édition étant épuisés, nous complétons aujourd'hui un travail qui a déjà reçu l'approbation du public.

M. le duc de Veragua, dernier descendant de Christophe Colomb, écrivant à M. Cavallace, Consul chancelier de l'ambassade de la République Française, en Espagne, appréciait ainsi notre étude historique :

« J'ai lu avec le plus grand plaisir l'intéressante brochure que vous avez eu la bonté de me remettre sur la véritable origine ou patrie de Christophe Colomb.

« M. Casanova mérite de sincères éloges pour le soin minutieux avec lequel il cherche des arguments en faveur de sa thèse, et s'il ne prouve pas par des arguments irréfutables

que celui qui a découvert le Nouveau-Monde est né à Calvi, il invoque des témoignages de tradition vraiment importants.

« L'élégance du style contribue pour beaucoup à charmer l'esprit de celui qui lit son ouvrage ; mais, dans mon opinion, le sujet est digne d'être étudié avec une véritable persévérance, et je n'ai pas besoin de vous dire combien je désire être tenu au courant de la marche de ces investigations qui, je n'en doute pas, ne manqueront pas de préoccuper les critiques et les historiens contemporains. »

Les précieux documents qui nous sont venus de Rome et de Corte, ont forcé les derniers retranchements des critiques Génois et la lumière est faite sur le berceau du Héros des Mers.

La question est résolue et le doute n'est plus possible : le Révélateur du Nouveau-Monde est né à Calvi, dans l'Ile de Corse.

Avant la découverte du dernier document, qui devient une des clefs de voûte de notre édifice, la presse des Deux-Mondes ; M. Louis Blanc et d'autres historiens contemporains ; le doyen de la Faculté de Salamanque ; plus de quarante cardinaux, archevêques et évêques

ont accepté les conclusions de notre ouvrage, et le savant Préfet de la Bibliothèque Vaticane, Monseigneur Ciccolini, a dit hautement que l'Etude historique sur la patrie de Christophe Colomb *a été lue avec infiniment de plaisir, à la Cour Pontificale.*

Monseigneur l'évêque d'Ajaccio, heureux d'un si grand résultat, nous écrivait une lettre dont nous donnons la conclusion :

« La Corse vous bénira d'avoir si victorieusement revendiqué une des gloires qui font l'orgueil des nations, et que l'envie s'efforce en vain de nous ravir. »

L'amour de la vérité et de la justice nous a guidé dans nos recherches, et nous nous flattons de n'avoir rien affirmé sans donner de bonnes preuves à l'appui. Nous n'avons pas dédaigné, toutefois, d'emprunter le récit de certains faits aux traditions locales, qui se sont transmises de bouche en bouche, parmi les hommes les plus intéressés à se souvenir de Christophe Colomb, car il était leur gloire.

La tradition, encore mieux que les textes écrits, est la résultante des données réelles de l'histoire et, de toutes les preuves, elle est la plus forte.

Les traditions sont l'érudition des masses, et il nous est doux de pouvoir affirmer qu'elles sont fortes, concluantes, riches et pures, à Calvi, vrai berceau de Colomb, où tout parle de lui : les rues, les maisons, les églises et surtout le cœur des habitants.

Que le lecteur qui n'a jamais visité cette petite ville de la Corse, veuille bien consentir à le faire avec nous, et il ne lui sera pas difficile de se persuader que l'Apôtre de la Croix y a laissé la grande, l'ineffaçable empreinte de ses premières années et de sa gloire.



COMPTES RENDUS

ET

APPROBATIONS

On nous a conseillé de publier les lettres importantes que nous avons reçues; mais cette publication ne ferait qu'alimenter la curiosité du public et la vanité de l'auteur. Nous ne publierons donc que les lettres qui peuvent aider à la confirmation de notre thèse et quelques-uns des nombreux articles de journaux qui ont contribué à élucider la question historique.

On lit dans le *Contemporain*, du 1er Juin 1881 :

M. l'abbé Casanova a eu l'honneur de recevoir de S. E. le cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux, la lettre suivante, qui suffit à faire connaître et à recommander le curieux et intéressant ouvrage que nous annonçons :

Bordeaux, le 30 mars 1881.

Monsieur le Curé,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre travail concluant sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb. Rien de ce qui touche à cette grande mémoire ne me laissera jamais indifférent.

Je suis avec un intérêt croissant, depuis des années

toutes les recherches qui se font pour mettre en pleine lumière la vérité touchant le lieu de naissance du plus chrétien des navigateurs, et j'avoue n'avoir rien trouvé encore de plus décisif que votre dernier ouvrage, d'où il appert clairement que ce n'est point Gênes, mais Calvi qui a eu l'honneur de donner le jour à Christophe Colomb.

Notre patrie vous doit de la reconnaissance, Monsieur le Curé, pour lui avoir restitué l'une de ses illustrations les plus pures, car les gloires de la Corse sont bien des gloires françaises, et je vous en félicite, moi personnellement.

Avant longtemps, je l'espère, le jugement infaillible du Chef de l'Eglise proclamera la sainteté du vaillant apôtre, auquel tant d'âmes sont redevables de leur salut, dans le Nouveau-Monde. Vous savez tout le zèle que j'ai mis à procurer cette déclaration ; la réponse de Pie IX, à ma lettre du 2 juillet 1866, comme vous le rappelez justement, encouragea mes efforts ; ne doutons pas qu'ils ne soient enfin couronnés de succès. Nous aurons alors dans le ciel un protecteur attitré, qui nous paiera de tous les travaux entrepris pour sa gloire.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes très dévoués sentiments en N. S.

† FERDINAND Card. DONNET,
Arch. de Bordeaux.

Ajaccio, le 7 mars 1881.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

J'ai lu avec infiniment de plaisir votre ouvrage sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb. A moins de

produire l'acte de naissance du grand navigateur, il me paraît impossible d'établir plus solidement que vous ne l'avez fait, l'opinion, d'ailleurs fort accréditée, de la nationalité corse de ce Héros.

Pour mon compte, jai toujours eu cette conviction et, en 1858, au 10e chant d'un certain poème, que je publiai à cette époque, je m'exprimais ainsi :

> Un pilote intrépide, un enfant de Cyrnos,
> D'un monde fabuleux débrouilla le chaos,
> Poursuivit un dessein qu'on croyait chimérique,
> Et du sein de l'oubli fit surgir l'Amérique.

Et je citais à l'appui M Genouille qui, dans un cours d'histoire moderne, dit que Colomb est né à Calvi.

Espérons que le temps, qui a consacré l'usurpation irréparable d'Améric Vespucci, en donnant son nom au Nouveau-Monde, ne consacrera pas celle de Gênes, qui veut ravir à la Corse la gloire d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, *génois*, si l'on veut, mais né à Calvi.

Recevez, etc.

† LÉONARD,
Evêque de Ptolémaïs, Auxiliaire d'Ajaccio.

Le savant doyen de la Faculté de théologie de Salamanque a écrit à M. le Curé de Saint-Louis des Français à Madrid une lettre que nous traduisons de l'espagnol :

Salamanque, le 23 décembre 1881.

RESPECTABLE MONSIEUR LE CURÉ
DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS,

J'ai lu avec plaisir que Christophe Colomb est né à Calvi. Je me suis rendu compte de toutes les preuves que

M. l'abbé Casanova, de Pioggiola, a apportées à l'appui de sa thèse :

Columbus natus Calvi. Je suis partisan de l'histoire écrite sur la pierre, c'est pourquoi l'inscription que le prince Pierre Bonaparte a trouvée, à l'Hispaniola : *Maudit soit le Corse qui m'a amené ici*, me démontre que Christophe Colomb avait dit à ses premiers coopérateurs qu'il était né en Corse ! Tout cela, uni aux nombreuses et victorieuses observations de l'abbé Casanova, fait qu'il appert clairement de cette démonstration morale que Christophe Colomb a eu pour berceau la ville de Calvi. Soit que ce fût alors ou par le passé que Gênes dominait en Corse, Colomb pouvait dire avec S[t] Paul : *Civis Genuensis sum, eò quod Genua caput est Calvi.*

Présentez mes félicitations à M. l'abbé Casanova, et agréez vous-même tous mes remercîments.

PEDRO MANOVEL Y PRIDA.

Le 14 janvier 1883, ce vénérable vieillard nous faisait l'honneur de nous écrire une lettre, qu'on lira avec plaisir :

Salmaticæ die 14 januarii anni 1883.

Admodum Reverende Paroche, curam animarum exercens in Parochia de Ulmo et Cappella (Corcega) :

Magna cum lætitia tuam Epistolam diei trigesimi novembris accepi in dimidio mensis præteriti anni 1882. Veritas natalis Columbi in Calvi demonstrata manet ; vita inculpata etiam in 2° Matrimonio jam patet ; quid ergo facere debemus, nùnc prœcipuè, quando archiepiscopus Cardinalis Donnet Burdigalensis vitam finivit ? Iterum atque iterum alios Episcopos movere ad hoc ut a

Sancta Sede orent atque iterum et tertiò exorent ut causa Beatificationis inchoetur per exceptionem juris. Quamvis senex ferè 74 annorum, aliquid et aliquos movebo Episcopos hispanos, et multum ponderis ex petitione Universitatis hujus coram Cardinalibus et Congregationibus Romæ adveniret, si dictus litterarius cœtus exp oneret.

Ego relictus sum solus ex tot salmaticentis anteactæ vitæ meæ mortuis.

Et quamvis ecclesiasticis eam disciplinam doceam, claustrum tamen in sua majori permanet indolens et iners q uando de Beatificatione sermo est Columbi.

Quidquid tamen possim, estote securi, quod faciendum erit a me sene.

Coram Deo precibus commenda me tuis, et scribe, quæso, sepè ad senem Dominici Salmaticensis Sancti Stephani conventùs, ubi Columbus, Calvensis, et non Genuensis, salutavit Patrem Didacum Deza, quocum aulam regiam Cordubæ et Granatæ, anno 1492, ingressus est, et ad novam detegendam viam ad orientalem plagam perrexit, et incidit in orbem novum et occultum illius ætatis omnibus hominibus.

Vale ergo et a te expectat alias epistolas.

PETRUS MANOVEL Y PRIDA,
Vice decanus Juris Civilis et Canonici
in Universitate Salmaticensi.

C'est surtout à ce savant Dominicain ; à MM. Cavallace, consul chancelier de l'ambassade de la République Française à Madrid ; Pollio, vice-consul de France, à Figueras ; Laboulaye, ancien ambassadeur de France, à Madrid ; et Peretti, ancien chancelier de l'ambassade de France à

Lisbonne, qu'on doit de voir la presse espagnole demander avec instance l'érection d'une statue de Colomb sur une place de la ville de Calvi, et la publication du précieux ouvrage du baron De Mora, Francis y Lopez, qui est le grand écho du nôtre.

Nice, le 28 avril 1881.

Mon cher Ami,

Si je n'avais à vous remercier que de votre bonne lettre je n'aurais pas attendu si longtemps pour vous écrire ; mais je devais vous remercier aussi de votre livre, et je tenais à le lire d'abord.

Je l'ai lu, et je vous félicite. Vous avez fait un travail sérieux. Vous avez bien mérité de la Corse ; et si l'Eglise plaçait un jour Christophe Colomb sur les autels, comme le demandent un grand nombre d'évêques, vous auriez bien mérité de l'Eglise, et Christophe Colomb aurait un devoir tout particulier de bienveillance et de protection à remplir envers vous.

Après vous avoir félicité de votre brochure, laissez-moi vous remercier cordialement du souvenir affectueux que vous gardez à celui qui fut votre père. Entre toutes les bonnes figures que j'aime à me rappeler, à retrouver au grand-séminaire d'Ajaccio, la vôtre et celle de notre excellent et cher Mathieu, notre digne curé d'Oletta, (aujourd'hui Curé-Archiprêtre de St-Jean de Bastia) sont des plus souriantes et des plus aimées. Je vous aimais

alors à cause de votre droiture, de votre piété, de votre excellent esprit, de votre excellent cœur. Comment ne vous resterais-je pas attaché aujourd'hui, sachant que vous réalisez, vous et votre frère, les espérances que vous donniez à l'Eglise et à mon cœur ?

Que N. S. continue à bénir votre ministère et vos travaux.

Recevez, mon cher Ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments en N. S.

MATHIEU-VICTOR,
Evêque de Nice.

On lit dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, septembre 1881 :

Le berceau et le cercueil de l'homme qui découvrit le Nouveau-Monde sont en ce moment le sujet de controverses aussi vives que passionnées.

Cuccaro, Cogoleto, Plaisance, Savone, Gênes et Calvi se disputent l'honneur d'avoir donné le jour au célèbre navigateur. Mais il ne reste guère en présence que les prétentions des deux dernières villes, les autres paraissant devoir être écartées, comme mal fondées et manquant de preuves.

M. le doyen Casanova vient de publier, en faveur de Calvi, un éloquent plaidoyer, fruit de longues et patientes études, basé sur une vieille et sérieuse tradition, appuyé sur de graves déductions historiques, qui place la question sous un jour tout nouveau et fait réellement pencher la balance de son côté.

Les droits de Calvi à cette glorieuse distinction ne sont pas nouveaux du reste.

On a découvert à Saint-Domingue une inscription, en langue espagnole, écrite au temps de la découverte de cette île, appelée d'abord Hispaniola, sur une pierre brute. La voici : *Maudit soit le Corse qui m'a amené ici !*

L'auteur de cette inscription, continue M. l'abbé Casanova, faisait probablement partie des trente-huit compagnons de l'amiral, qui, en 1493, restèrent dans le fortin d'Hispaniola, et furent égorgés, brûlés ou noyés par le cacique Caonabo. Le lecteur de bonne foi dira avec nous que cette découverte est pour la Corse l'acte de naissance du grand amiral de l'Océan.

Produire l'acte de baptême, ou tout au moins une copie d'une incontestable authenticité, serait sans doute le plus sûr moyen de terminer le procès. La publication des Inventaires sommaires des Archives de France a donné lieu à d'importants travaux sur les séries de l'état civil, desquels il résulte qu'à de très-rares exceptions prés, aucun des registres de la première moitié du XVe siècle ne nous ont été conservés. En Italie, comme en Espagne, cette partie des Archives, beaucoup plus en retard jusqu'ici, a été complètement négligée, tranchons le mot, très-mal tenue, jusqu'au commencement de ce siècle, indépendamment des causes multiples qui ont contribué à sa destruction. Est-ce donc trop s'avancer que de dire que, si l'acte de baptême de Christophe Colomb a jamais été rédigé, il n'existe plus ?...

Dans les paragraphes suivants, l'auteur s'attache à grouper les textes nombreux et formels qui viennent établir et corroborer l'ancienneté et la persistance de la tradition Corse faisant naître Colomb à Calvi.

Une raison qui pourrait militer en faveur de M. Casanova et sur laquelle il glisse trop légèrement peut-être, serait celle qui obligea Christophe Colomb à celer avec soin le lieu de sa naissance, précisément parce que la Corse, *terre des Communes*, était en opposition complète avec les idées de la noblesse et des souverains auxquels le savant, mais pauvre marin devait avoir recours. Né dans un pays, en quelque sorte insurrectionnel, il fallait donc avec soin cacher ou dissimuler une origine qui, à tant d'autres obstacles, ajoutait encore celui d'une suspicion immédiate.

Il aurait, pourrions-nous dire, poussé la prudence jusqu'à altérer son nom. En effet, ce n'est plus Colomb ou Colombo que nous rencontrons en Espagne, c'est Colon.

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dio Colon.

Mais le neveu, ou tout au moins le proche parent des deux fameux corsaires Colombo, comprenait aussi qu'il lui était impossible d'obtenir des grands l'appui de leur puissance et de leur richesse pour un armement maritime, la réputation bien connue de sa famille lui enlevant tout droit à la confiance.

La cause est entre bonnes mains. L'auteur de la *Vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb* reprendra bientôt sa thèse, pour la mettre en pleine lumière, de façon à défier désormais toute tentative d'appel ou de recours en cassation devant le tribunal de l'histoire.

S. de la NICOLLIÈRE TEIJEIRO,
Inspecteur de la Société Française d'archéologie,
Archiviste de la ville de Nantes.

Extrait d'une remarquable conférence du R. P. Mas de l'ordre des Frères-Prêcheurs sur Christophe Colomb.

Dans une vieille église de la petite ville de Calvi, en Corse, l'on voit encore d'anciennes peintures qui représentent la gracieuse légende de St. Christophe. (1)

Serait-il vrai qu'un enfant, né vers le milieu du XV[e] siècle, d'un pieux cardeur de laine habitant la *Via del Filo*, appelée maintenant *Via Colombo*, s'amusait, pendant que son père faisait sa prière, à regarder curieusement l'histoire du géant, et, comme il se nommait, lui aussi, Christophe, qu'il eut le pressentiment de sa destinée. — Porter Jésus-Christ d'une rive à l'autre du monde?

On le soutient. Un intéressant ouvrage, qui a pour auteur un prêtre corse, M. l'abbé Casanova, tend à prouver que le berceau du grand navigateur fut vraiment notre île de granit.

Calvi appartenant alors à la République de Gênes, Christophe s'est bien dit Génois; mais comme saint Paul, pour relever sa dignité, s'est dit citoyen romain : *Civiz Romanus sum.*

Si dans les archives de Calvi et de Gênes on ne trouve aucune pièce authentique qui puisse attribuer sûrement à l'une ou à l'autre de ces cités, l'honneur d'avoir donné naissance au héros, c'est que Gênes, à l'époque où Calvi fut séparé d'elle, a détruit tous les actes pour enlever à Calvi la gloire que la métropole s'attribuait indûment. Pourquoi Christophe aurait-il choisi des marins corses,

(1) Cette légende est reproduite sur un médaillon en bronze, dans le vieil oratoire de St Antoine-le-Grand. *On l'avait recouvert de chaux.* On la voit aussi sur les murs de la nouvelle église Sainte-Marie.

s'il n'eût été corse lui-même? Comment le sol de la Corse aurait-il été le premier favorisé par des plantations d'agaves prises à la terre nouvellement découverte? Lors d'un combat qu'il dut livrer à Isabella contre les sauvages, ce sont des chiens corses que Christophe emploie pour aider les Espagnols?

Si vraiment Gênes était le lieu de sa naissance, comment expliquer qu'une multitude de petites villes des Etats génois réclament cet honneur, et qu'il en soit du berceau de Colomb comme de celui d'Homère? — Enfin, les auteurs de l'Encyclopédie ne le font-ils pas naître à Calvi, et cette assertion ne l'ont-ils pas énoncée, après avoir eu entre les mains son acte de naissance qu'ils auront égaré?

M. P. P. Castelli, ancien Préfet apostolique de la Martinique, membre de l'Institut d'Afrique et chevalier de la Légion d'honneur, est l'auteur d'un poème épique sur Christophe Colomb, imprimé à Puebla, en 1881.

Ce chantre du Héros des mers dit avec nous « que la Corse, cette île fortunée que les héroïques descendants de Thémistocle avaient voulu jadis conquérir, et à laquelle ils avaient donné le nom poétique de Cyrnos, peut bien se glorifier d'avoir été le berceau de Christophe Colomb, qui est l'un des hommes les plus étonnants qui aient paru sur la scène du monde. »



LE QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

On lit dans le *Figaro* du 18 juillet 1883 :

Nous approchons de l'anniversaire du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts d'Espagne, interrogé dernièrement par M. Clarence-Wentrop-Bowen sur l'endroit où il convenait de fêter cet anniversaire, lui aurait répondu, nous écrit-on de Madrid, que le gouvernement s'occupait, à cet effet, de rechercher exactement où était né Christophe Colomb.

On a cru longtemps que Gênes était la patrie du grand navigateur, mais il est établi aujourd'hui d'une façon irréfutable que Christophe Colomb est né à Calvi, dans le département de la Corse. M. Martin Casanova a publié à ce propos un ouvrage des plus intéressants auquel il a joint des documents récemment découverts, et qui ne laissent aucun doute sur le véritable lieu de naissance de Christophe Colomb.

C'est donc à Calvi que doivent logiquement être célébrées les fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, et c'est à Calvi que doit être érigé le

monument consacré à la mémoire de Christophe Colomb.

Le gouvernement français a le devoir de prendre l'initiative de ces fêtes. (1)

On lit dans les *Annales politiques et littéraires*, du 16 mai 1886 :

On sait qne la plupart des historiens sont restés muets sur le lieu de naissance de Christoph Colomb, ou ont écrit que l'illustre marin était probablement Génois.

Un chercheur aussi savant qu'infaticable, M. l'abbé Casanova, vient de démontrer, documents en mains, que le célèbre navigateur est né à Calvi, une charmante petite ville fièrement campée au nord de la Corse sur les bords de la Méditerranée. L'île tout entière s'est émue de cette découverte si flatteuse pour l'amour propre national, et la nouvelle s'est rapidement répandue dans les pays intéressés: la France, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique.

Aujourd'hui, les habitants de Calvi se proposent d'organiser des fêtes en l'honneur du vaillant enfant de la Corse qui, par la puissance de ses calculs, inventa le nouveau monde et le découvrit par sa confiance inébranlable dans son génie.

Il a été décidé que le 30 mai prochain une plaque commémorative serait placée solennellemeut sur la maison où est né Christophe Colomb.

(1) Par décret, du 6 août 1882, est approuvée l'érection, par voie de souscription publique, d'une statue à Christophe Colomb, sur une place de la ville de Calvi.

Un Auguste bienfaiteur nous a promis le marbre ou le bronze.

Ajoutons que le président de la République autorise la ville de Calvi à célébrer, en 1892, le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Les fêtes de Calvi

à l'occasion du placement d'une plaque commémorative sur les ruines de la maison ou est né Christophe Colomb.

Les fêtes de Calvi ont été féeriques. Faisons quelques emprunts au *Petit-Bastiais* du 3 juin 1886 :

Les grincheux et les sceptiques qui se refusent à croire que le grand navigateur soit né à Calvi ont tort de ne pas venir assister à ces fêtes où l'instinct populaire, toujours infaillible, atteste que c'est réellement d'ici qu'est parti l'immortel explorateur des Océans inconnus jusqu'à lui. Oui, c'est ici qu'est né Colomb. Je n'en veux d'autre preuve que l'enthousiasme indescriptible qu'ont mis ses vrais compatriotes dans l'inauguration des fêtes qui ont eu lieu en son honneur.

L'heure solennelle sonne au beffroi. Les premiers accords de la fanfare se font entendre. C'est le signal du départ de la Haute-Ville.

Une foule compacte se masse autour du collège. La commission, drapeau déployé, musique en tête, sort et se dirige vers l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

Une messe basse est dite par M. l'abbé Leoni, curé-doyen.

Au cours de la messe le R. P. Lacôme, de l'ordre des

Frères-Prêcheurs, monte en chaire. Pendant une heure, il nous parle du roi des mers en termes incomparables.

Après ce discours, le cortège se rend sur les lieux mêmes où naquit l'immortel navigateur.

La plaque porte cette inscription :

Ici est né en 1441

CHRISTOPHE COLOMB

Immortalisé par la découverte du Nouveau-Monde

Alors que Calvi était sous la domination Génoise

Mort à Valladolid, le 20 mai 1506

Après la bénédiction de la plaque, divers discours sont prononcés par MM. le Maire ; Carli Romulus, vice-président du conseil d'arrondissement ; Gaëtan Flach, avoué à Calvi ; Galloni d'Istria, ancien magistrat ; Malaspina, médecin à Costa ; Bartoli, médecin à Calvi ; l'abbé Peretti et M. le curé Casanova. Enfin M. Philippe Tonelli récite des stances superbes qui vont au cœur de tous ceux qui l'écoutent. Le sympathique poète offre une palme verte à M. l'abbé Casanova qui la dépose sur les ruines de la maison de Christophe Colomb.

Ces fêtes du 29 et du 30 mai ne sont qu'un avant goût de celles qui auront lieu, à l'occasion de l'érection de la statue de Colomb.



PRÉCIS DE LA VIE

DE

CHRISTOPHE COLOMB



PRÉCIS DE LA VIE

DE

CHRISTOPHE COLOMB

O littus Cesiæ, Calvi, mea sola voluptas,
Nunc quia torquemur mæsta recordatio.

(Extrait d'une poésie latine que la tradition attribue à Christophe Colomb.)

Désirant écrire, à grands traits, au point de vue de son origine Corse, la vie du Héros chrétien dont la gloire a absorbé, dans la douceur de son éclat, ce que les persécutions qu'il a souffertes avaient de honteux pour l'humanité, nous ne toucherons que légèrement à certaines périodes bien connues de cette merveilleuse existence. Nous insisterons davantage sur le caractère providentiel de cet homme prédestiné.

La fatigue et les infirmités ne permirent pas à Christophe Colomb de rédiger, lui-même, cette vie ; son fils entreprit ce travail, que l'Espagne et la France ne connaissent pas, et qui est la seule histoire authentique du célèbre marin, quoiqu'elle ait été altérée par les Génois.

On nous dira que nous en avons la traduction par Cotolendy et par E. Muller. Cette dernière est très récente, et nous avons le regret de dire qu'elle est tronquée

et très infidèle. Mais la traduction qui a inspiré les historiens français modernes, est celle qui a été faite par Cotolendy, duquel M. Muller, lui-même, a dit que jamais *traduttore* n'a plus abusivement abusé de son droit de *traditore*. Aussi, nous prendrons pour guide principal Fernand Colomb qui a dit qu'il *a résolu d'écrire cette histoire pour que l'entière vérité fût connue sur un personnage aussi digne de mémoire*, mais nous laisserons à l'écart les traductions de Cotolendy et de Muller.

Un voile mystérieux semblait vouloir cacher le berceau de l'homme célèbre qui a découvert le Nouveau-Monde ; nous sommes autorisé à dire aujourd'hui que Christophe Colomb naquit, en 1441, de parents pauvres et d'un état obscur, à Calvi, dans l'ancienne rue *del Filo*, que la reconnaissance publique appela, plus tard, rue Colombo.

Le père de Christophe Colomb était cardeur de laine et eut trois autres enfants, Barthélemy, Diego et une fille.

Il avait un frère, connu sous le nom de Colomb le *Mousse*, qui fut le bienfaiteur du jeune Christophe et la cause de sa carrière maritime. Casoni nous apprend que Colombo le Mousse s'appelait Christophe et qu'il était le neveu de Colombo surnommé l'archipirate.

Tous les auteurs génois se taisent sur la parenté qui liait Christophe Colomb à son oncle, Colomb le Mousse, et à son grand oncle, Colomb l'archipirate ; ou ils se bornent à constater cette parenté, sans se soucier de prouver que la patrie, qu'ils s'efforcent de donner au grand amiral, était aussi celle de ses oncle et grand oncle, fameux, eux aussi, dans les fastes maritimes.

Cancellieri se borne à dire que l'archipirate s'appelait *François* et le mousse, *Christophe*.

Un bienfaiteur de la Corse, M. Siméon Jean-Jacques

de Buochberg, natif de Lentz (Suisse), commandant du fort de Calvi, en 1794, est très catégorique sur le lieu de naissance de Christophe Colomb et de ses oncles.

Dans son manuscrit, qui était religieusement conservé dans les archives de Madame Siméon de Buochberg, et que l'excellente famille Flach, de Calvi, nous a fait lire, le commandant Siméon nous apprend, « qu'un patron génois avait pris l'oncle de Christophe comme mousse à bord de son bâtiment ; que devenu grand, non seulement il laissait ses gages entre les mains de son patron, mais qu'il lui remettait même les cadeaux qu'il recevait dans les ports, pour des services rendus aux personnes étrangères au bord. Le patron le prit en telle affection qu'il l'instruisit bien, et lui laissa, pendant plus de deux ans, la direction du navire. Devenu vieux, il lui laissa son fonds et son bâtiment, avec charge, pour le Mousse, de partager par moitié les bénéfices. C'est ainsi que Colombo le Mousse, ayant fait quelques voyages heureux, se trouva en mesure, après la mort de son bienfaiteur, de traiter avec ses héritiers et d'acheter le bâtiment. »

Dans notre Étude historique sur la patrie de Christophe Colomb nous aurons à revenir sur ce sujet important, mais nous ferons remarquer, ici même, que les historiens français, ne se doutant pas que ce capitaine marin avait conservé le surnom que lui avait donné son patron génois, ont improprement appelé Colombo *il Mozzo*, *Colomb le Jeune.*

Le commandant de Buochberg, nous apprend aussi, « que, de retour d'un voyage qu'il avait fait dans le Nord, Colomb le Mousse toucha à Calvi.

« Dînant chez son frère, il avait toujours les yeux fixés sur Christophe. Il admirait la vivacité d'un enfant de

dix ans, et le soin qu'il mettait à prévenir ce que désiraient ses père et mère. Il fut tellement enthousiasmé, qu'il dit : « Ecoute, mon frère, tu sais que le bâtiment m'appar-
« tient. J'ai même un peu d'argent, sans avoir besoin de
« recourir à la bourse d'autrui. Je n'ai pas l'intention de
« me marier : donne-moi ton fils Christophe ; je lui ferai
« donner une bonne éducation, et il sera mon fils adoptif. »
Le frère y consentit ; la mère, après avoir bien pleuré, y consentit aussi. Arrivés à Gênes, il le plaça dans une bonne pension et lui donna pour Mentor, un professeur qui avait fait, en amateur, un voyage dans le Nord avec lui.

« Lorsque Colombo eut l'assurance qu'on apprendrait bien à son neveu les mathématiques, la géométrie, la cosmographie, l'astronomie, le dessin, et enfin tout ce qu'il fallait pour faire un marin expérimenté, il fut bien content. Chaque fois qu'il était de retour de quelque voyage, les dimanches et les jours de fête, il faisait venir chez lui son neveu et son professeur. Après le dîner, il faisait sa promenade avec eux et aimait à entendre les réponses promptes et précises que Christophe faisait aux interrogations de son précepteur. Rentré à la maison il lui donnait le cadeau qu'il lui avait apporté de son voyage. » (1)

Les contemporains de Christophe Colomb, même ses ennemis, reconnurent qu'à la science du marin, qu'il possédait au plus haut degré, il ajouta toutes les sciences naturelles. La reine Isabelle qui eut entre les mains les notes de Colomb, ses cahiers du bord, déclara qu'elle ne croyait pas qu'aucun savant l'eût égalé.

S'étonnera-t-on de ce jugement quand on aura considéré que l'on doit à Colomb, outre la découverte du

(1) Mss. *Siméon de Buochberg*, pag. 2-4.

Nouveau-Monde, l'invention de l'astrolabe, le perfectionnement de la boussole, la connaissance de la sphéricité de la terre, du renflement équatorial et des grands courants sous-marins, multiples découvertes dont une seule eût suffi pour immortaliser un homme.

Mais à ses connaissances scientifiques Christophe joignait les connaissances les plus élevées de la philosophie chrétienne et de la théologie. A la fameuse Junte de Salamanque, on le verra discuter avec les philosophes qui lui opposent des textes de Pythagore et d'Aristote ; avec les théologiens qui lui présentent des passages de Lactance et de saint Augustin ; avec les commentateurs sacrés qui cherchent contre lui le vrai sens à donner à des prophéties de David et d'Isaïe.

Il étonnera la docte assemblée par sa science et son éloquence, comme il charmera la reine Isabelle par la poésie enthousiaste de ses descriptions.

On a comparé l'intelligence de M. de Humboldt et celle de Christophe Colomb. « L'une et l'autre, nous dit le R. P. Mas, ont la puissance d'embrasser simultanément dans leur ensemble les forces de la nature ; l'une et l'autre ont eu le don de saisir par une vaste synthèse les splendides phénomènes du monde matériel. Mais tandis que, en M. de Humboldt, la pensée reste froide, en Colomb, elle s'échappe et déborde d'enthousiasme. Dans le savant Allemand, elle s'arrête à l'admiration de la majesté de la nature ; dans le navigateur, elle remonte au ravissement du Créateur. L'intelligence de Colomb c'est la plus haute montagne lumineuse qui s'élève des profondeurs de l'Océan. » (1)

(1) *Conférence Christophe Colomb, loco citato.*

Après cela, on ne s'étonnera pas que le terrible Colomb le Mousse ait été pleinement satisfait de la hauteur et de la pénétration d'esprit de son neveu. Cependant, pour unir la pratique à la théorie, il voulut qu'il fît quelques voyages avec lui.

Jean d'Anjou avait équipé une escadre contre Alphonse d'Aragon ; il avait réuni sous son pavillon plusieurs vaisseaux appartenant à des particuliers. Parmi ces derniers, il y en avait qui étaient commandés par Colomb le Mousse, avec lequel le jeune Christophe, âgé alors de dix-huit ans, voulut affronter les périls d'une guerre navale. D'ailleurs, il y avait quatre ans qu'il faisait des voyages avec lui.

Après l'expédition contre le royaume de Naples, Christophe obtint de son oncle le commandement d'un navire avec le grade de capitaine. Dès qu'il fut maître de ses actions, ses vues n'eurent plus de bornes ; il sillonna en tous sens la Méditerranée.

Si la Providence l'avait libéralement doué de cette puissance universelle de l'esprit qui fait l'homme supérieur dans toutes les carrières, elle lui avait départi, d'une manière plus spéciale, les meilleures qualités du soldat et les aptitudes les plus étonnantes du marin.

A une délicatesse extrême de l'ouïe, Colomb joignit toujours une portée exceptionnelle de la vue. Grâce à l'exquise sensibilité de son odorat et de son goût, il saisissait des distinctions de senteur et de saveur imperceptibles à tout autre.

L'histoire ne nous fait connaître ni à quelles actions il assista, ni quel rôle important y jouèrent la bravoure et le génie d'un tel soldat de mer dans l'effervescence de l'âge. Il dit, lui-même, qu'il combattit contre les Turcs, et il

est probable que, dès l'âge de quinze ans, il louvoyait d'un port à l'autre de l'Adriatique, à l'heure même où les victoires du héros d'Albanie, Scanderberg, immortalisaient, contre les sultans, sur les champs de bataille de l'Epire, la dernière épée chrétienne du moyen-âge ; à l'heure où s'accomplissaient, plus au nord, les exploits de Jean Hunyade.

Fernand Colomb nous dit que son père avait navigué sous toutes les zones connues ; il cite aussi une de ses lettres, pour faire connaître une de ses expéditions : « J'avais été envoyé en Tunisie, écrit-il, (par le roi Jean d'Anjou) pour m'y emparer d'une galère ennemie. Il arriva, qu'étant près de l'île de Saint-Pierre, sur les côtes de Sardaigne, j'appris que cette galère était escortée de deux vaisseaux et d'une caraque. Cette nouvelle ayant causé une grande terreur parmi les gens de mon équipage, ils résolurent de ne pas aller plus avant, et de gagner Marseille par un autre navire.

« Voyant que je ne pourrais, sans artifice, avoir raison d'eux, je parus me rendre à leur désir ; et faisant carguer les voiles, je changeai le sens de la boussole. C'était le soir, et le lendemain, au lever du soleil, nous nous trouvâmes en vue du cap de Carthagène, tandis que tous avaient la certitude d'avoir fait route sur Marseille. »

En 1468, la première période de la carrière de Colomb, son apprentissage d'officier en sous-ordre, se clôt par une dramatique journée. Il avait passé de la Méditerranée sur l'Océan. Il commandait un vaisseau dans une escadre génoise ayant à sa tête son oncle Colombo le Mousse. Ils croisaient sur les côtes de Portugal, entre le cap Saint-Vincent et Lisbonne. Ils en vinrent aux mains avec des galères vénitiennes, qui ramenaient de Flandre d'opulentes

cargaisons. On se battit à outrance ; les bâtiments rivaux s'abordèrent, s'accrochèrent, et les équipages sautant de l'un à l'autre, s'attaquèrent corps à corps sur tous les points envahis. La mêlée dura depuis le matin jusqu'au soir, avec un grand carnage des deux côtés. Quant au vaisseau qu'il commandait, Christophe Colomb ne s'était pas contenté de l'accrocher par ses grappins à une énorme galère vénitienne ; il l'y avait amarré solidement avec des chaînes de fer. Le feu prit à la galère. Allumé par les grenades, favorisé par la nuit qui commençait, l'incendie fit, en peu d'heures, de rapides progrès. Le vaisseau génois ne put ni dénouer, ni rompre les chaînes qui le liaient à son ennemi.

Les flammes l'envahirent. Les deux navires, dévorés ensemble, ne formèrent bientôt qu'une seule masse incandescente. Il n'y eut plus, pour personne, d'autre chance de salut que de se précipiter à la mer ; faible chance, car la côte était loin, à deux lieues environ. Christophe Colomb, néanmoins, s'élança. Le hasard, les flots, la Providence poussèrent sous sa main un de ces larges avirons de galère, en usage alors et encore aujourd'hui sur les forts bâtiments, pour évoluer durant les calmes. Au moyen de cet appui, il atteignit le rivage. « Il plut à Dieu, dit son fils, de lui prêter de la force, afin de le réserver à de plus grandes choses. » Du rivage où il remercia Dieu de son salut, il se rendit à Lisbonne, vivant, en chemin, de la charité publique. Avant d'aborder le récit de la carrière gigantesque de notre héros, ébauchons son portrait.

Il a vingt sept ans, et par l'effet, sans doute, d'une excitation trop continue des facultés intellectuelles, ses cheveux, d'un blond foncé, blanchissent déjà. De haute et

belle taille, svelte et vigoureux, les traits mâles et fins, le visage d'un ovale pur, quoique un peu long et les pommettes saillantes, il avait le teint vif, quelques taches de rousseur, le nez aquilin, aux narines correctement arrondies; la lèvre inférieure légèrement proéminente. Ses yeux étaient bleus, teintés de gris, son regard perçant et limpide. D'une mise très modeste, mais non pas sans élégance, l'attitude calme et fière, la démarche alerte et posée, rien en toute sa personne que de sympathique et de distingué. D'une urbanité scrupuleuse, la voix sonore et et pure, il parlait à propos sur les sujets les plus variés, avec les expressions les mieux choisies.

Il avait horreur du blasphème; il évitait jusqu'aux apparences du jurement ; les chansons déshonnêtes le révoltaient. Sa conscience l'eût éloigné de la débauche, ses nobles instincts y répugnaient. Il ne pouvait souffrir ni les excès de table ni les jeux de hasard.

Exact, affable, vif, mais d'une bienveillance affectueuse, s'il laissait apercevoir, parfois, son impatience, il ne la laissait jamais éclater.

Colomb était, en un mot, un grand esprit, une belle âme, un cœur généreux et bon. Il est une de ces figures rares dans l'histoire, à l'aspect radieux et noble, qu'on aime autant qu'on les admire ; qui consolent et rassurent autant qu'elles inspirent le respect et qu'elles frappent par la grandeur de leurs proportions.

On a dit que la grande imagination de Colomb unie à une intelligence élevée et clairvoyante, et à un cœur magnanime, l'a porté à réaliser sa grande entreprise. S'il est vrai de dire que l'imagination devine l'homme et la nature; qu'elle montre des chemins au bout desquels sont de brillantes découvertes, dont elle-même n'a qu'à demi

le secret, parce qu'elle les a seulement entrevues, à la lueur d'un fugitif éclair que Dieu a lancé dans l'atmosphère pour elle ; s'il est vrai qu'elle soit la colonne demi-obscure et demi-lumineuse qui guide la caravane humaine dans les déserts de l'intelligence, et que de tous les trésors dont dispose la Providence elle soit un des plus éclatants et des plus lourds à porter, parce qu'il attire les traits les plus acérés de l'envie, l'histoire nous dit que Christophe Colomb ne se laissa jamais guider par l'imagination. Il était un croyant, mais non pas un croyant ordinaire. Par l'humilité de son génie et la simplicité de sa foi, il a mérité d'être illuminé d'en haut et de voir ce que Dieu seul voit, ce que l'œil de l'homme n'a jamais vu. Colomb eut la foi du prophète qui lit dans l'avenir, il eut la foi du thaumaturge qui transporte les montagnes.

Telle est l'idée qu'il convient de se faire de ce grand homme, à l'époque où la Providence le poussa en Portugal. La religion centuplait ses forces et embellissait sa vie. Sa piété ne consistait pas en de vaines pratiques : elle participait à ce noble et solennel enthousiasme dont tout son caractère était fortement empreint.

Vers l'an 1471, il se maria avec Dona Felippa Perestrello, fille d'un marin qui avait coopéré à l'occupation de Madère et à la découverte de plusieurs îles de la côte occidentale d'Afrique, et qui était mort gouverneur et concessionnaire de la petite île de Porto-Santo.

Dans ce temps là, l'Europe se sentait attirée vers l'Asie reculée; les rois espéraient y trouver des trésors, des tributaires et des alliés, les hommes religieux comptaient y recueillir une abondante moisson d'âmes; les commerçants, enfin, pensaient y amasser des fortunes qui fissent pâlir l'opulence des Génois et des Vénitiens.

Le Portugal était à la tête de ce projet de croisade asiatique, en la personne du prince Henri.

Colomb vivait alors à Porto-Santo avec sa belle-mère, les sœurs de sa femme et son beau-frère, Pedro Correa, officier de marine. C'est de là qu'il alla à Madère, puis visita les côtes de la Guinée, l'embouchure du Fleuve d'or et toucha aux îles du Cap-Vert, aux Canaries. Il poussa même jusqu'aux Açores.

Ce fut dans ces premiers voyages qu'il dédia sa première découverte à son pays natal, en donnant le nom de Cap-Corse au cap que les Anglais nomment maintenant Cap-Coast ou Cap-Corse, et qui se trouve sur la Côte d'Or, où les Portugais fondèrent une ville, en 1610, côte qui fut conquise, ensuite, par les Hollandais et, en dernier lieu, par les Anglais.

On dit que ce fut au cours de ces voyages que Colomb songea à l'entreprise la plus gigantesque que l'esprit humain eût jamais imaginée. Il laissa aux Portugais le soin de contourner les côtes de l'Afrique, et, conçut l'idée de traverser la mer Atlantique du côté de l'Occident, jusqu'à ce qu'il trouvât de nouvelles régions.

En se plaçant sur le terrain de la science et de l'art nautique tel qu'il est aujourd'hui, on pourrait dire que le voyage de Colomb n'avait rien de miraculeux. Il est constaté qu'avant Colomb, la rotondité de la terre avait été mentionnée dans des livres, enseignée par des philosophes, mais c'était une vérité toute de théorie, qui n'était pas passée dans la pratique. Princes et peuples, savants et ignorants, braves et poltrons, gens cloués sur la terre ferme et navigateurs, le genre humain, tout entier, agissait, comme s'il n'y croyait pas, car nul encore n'avait agi comme s'il y eût cru. Colomb fut le premier à faire ce

solennel acte de foi, et à découvrir, pratiquement, la rotondité de notre planète.

Quand il voulut réaliser son projet, Colomb se trouva pauvre, inconnu de tous, impuissant. Et pour aboutir, il ne lui fallait rien moins que la puissance d'un roi. Il ne pouvait pas s'adresser à la Corse, qui n'avait pas de gouvernement reconnu. Comme enfant de Calvi, fidèle depuis longtemps à Gênes, il s'adressa au Sénat de cette République, lequel traita d'orgueilleuses rêveries ses gigantesques propositions. Jean II, roi de Portugal, chercha, de son côté, de frustrer le grand marin de l'honneur de sa belle découverte. La fortune, dans cette circonstance, ne favorisa pas ce projet perfide, et le vaisseau envoyé par le roi, pour effectuer le voyage projeté par Colomb, devint le jouet des vents et des tempêtes. Il regagna les bords du Portugal, couvert de honte et de confusion. Colomb en fut instruit et, dédaignant un pays ingrat où aucun lien ne l'attachait plus depuis qu'il avait perdu sa femme, il envoya en Angleterre son frère Barthélemy, qui vivait avec lui, à Lisbonne, et se rendit, lui-même, avec son fils unique, Diego, à Cordoue, dans l'espérance d'intéresser à ses projets, Ferdinand et Isabelle, qui occupaient alors le trône de l'Espagne. (1)

Le premier et le plus puissant de ses protectenrs fut le P. Jean de Marchena, qui le reçut dans son couvent.

Admirons, encore ici, Colomb, allant, pauvrement, à pied, et tenant par la main un jeune garçon. Il s'arrête à la porte du couvent de Santa-Maria de Rabida, avec le calme et la tranquillité de l'homme supérieur à sa fortune,

(1) *Storie del signor Fernando Colombo, Venezia, 1678 ;* Robertson, *storia d'America ;* Bossi, *storia di Cristoforo Colombo.*

qui ne doute jamais de sa haute mission, et demande au portier un peu de pain et d'eau pour son enfant, lui qui apportait un monde au souverain de Castille, et qui venait expressément pour le lui offrir. Admirons aussi le prieur de ce couvent, le P. Jean Pérez, qui se sentit prédestiné par le ciel à devenir, du fond de sa solitude, l'introducteur de Colomb, dans la faveur d'Isabelle, et l'Apôtre de son grand dessein dans le monde.

Malgré l'appui qu'il trouva à la cour d'Espagne, Colomb n'obtint pas un meilleur succès. Son plan fut soumis au jugement d'hommes qui, n'entendant rien à la cosmographie et à la navigation, en déclarèrent l'exécution impossible. Ferdinand entendit Colomb avec gravité, Isabelle avec enthousiasme, mais ils prirent pour prétexte la guerre contre les Maures, et remirent à d'autres temps l'examen du projet.

Il est vrai qu'Isabelle avait conçu pour cet envoyé de Dieu une admiration qui allait jusqu'au fanatisme, et nous devons dire, ici, que cette reine incomparable, malgré les difficultés qu'elle eut à surmonter, fut le mystérieux point d'appui qui permit au sublime marin de Calvi d'exécuter son plan.

Cependant Colomb écrivit au roi de France, et fut sur le point de passer en Angleterre, où s'était déjà rendu son frère Barthélemy. Grâce au concours que lui prêta le P. Marchena, ce mendiant de génie, qui frappait à la porte de quatre grandes puissances pour leur demander une flotte et qui se vit longtemps repoussé, fut rappelé à la cour d'Espagne, où son projet fut examiné une seconde fois.

L'honneur de la grande entreprise devait revenir à cette nation et à la reine Isabelle. Colomb contempla une

deuxième fois, cette femme plus forte qu'un homme fort, cette merveille, l'honneur, l'amour, le salut de la chrétienté, la plus noble créature qui ait jamais régné sur les hommes,et quand ces deux regards se furent enfin rencontrés, l'unité du monde était faite. Depuis vingt ans Colomb endurait tout. L'heure solennelle avait enfin sonné, et le 3 août 1492, il partit du port de Palos, avec trois navires non pontés, encore raillé par les uns, plaint par les autres, mais fortement encouragé par les ministres de notre sainte mère l'Eglise et par la reine, à laquelle il confia ses fils Diego et Ferdinand. Ce dernier, qu'il avait eu de son second mariage avec Dona Béatrix Henriquez de Cordoue, était à peine âgé de quatre ans.

Après l'insouciant mépris des grands, Christophe Colomb retrouva la fureur des flots. Le grand océan se dressa devant lui pour barrer le passage à sa volonté de fer. Calme, il attendit la tempête que, longtemps à l'avance, son regard avait aperçue, et devant ses assauts multipliés il resta impassible. La foi du hardi marin était indomptable, sa constance était à toute épreuve, et il fut sublime de grandeur, de courage, de force, au milieu de ses cent cinquante matelots, cent fois déçus par les apparences d'une terre prochaine, et qui étaient, à chaque instant, sur le point de se révolter pour obliger leur chef à les ramener en Europe. (1)

Seul, perdu entre le ciel et l'eau, devant ses équipages révoltés, devant tous les bras déjà levés pour le crime, c'est là qu'il fut grand, le Corse Christophe Colomb!

Chaque matin, il disait : « Encore un jour ! donnez-moi

(1) Discours prononcé à l'occasion des Fêtes de Christophe Colomb, par le R. P. Lacôme des Frères-Prêcheurs, auquel nous ferons d'autres emprunts.

un jour encore ! » Et le soir venait, et pas la moindre ligne de terre à l'horizon ! Alors les murmures de l'équipage s'élevaient de nouveau et de nouveau le grand navigateur demandait à ses hommes vingt-quatre heures de patience.

Enfin, le vendredi 12 octobre 1492, après soixante-dix jours de navigation, dont trente-cinq perdus, par suite d'une relâche aux Canaries, on signale la terre nouvelle, dont le sol paraît riche et fertile.

Voilà l'Amérique au nombre des terres connues ; voilà l'époque de tant de révolutions étonnantes dans les mœurs, les usages, les coutumes, les plaisirs, les connaissances, les vices et les vertus des hommes ! Voilà l'histoire d'une idée confirmée par un fait, idée et fait également scientifiques !

Aussitôt débarqués, tous, ayant rendu grâce à Notre-Seigneur, s'agenouillèrent sur le sable et le baisèrent avec des larmes de joie. L'Amiral, s'étant relevé, nomma cette île *San Salvador*, y planta une croix au chant du *Vexilla regis prodeunt*, et en prit possession, au nom du roi d'Espagne, au milieu des habitants étonnés, qui l'entouraient et le regardaient en silence. Aussitôt les matelots le proclamèrent amiral et vice-roi des Indes, et lui jurèrent obéissance.

Cette première terre, qui s'offrit aux regards de Colomb, était l'île de Guanahan, dans le nord de l'Océan atlantique. Avec la douceur et le calme d'une âme chrétienne, il s'avance vers l'intérieur de ce pays, où il apparaît, la croix à la main, comme un sauveur, et attire vers lui les pauvres Indiens.

A cette heure suprême, ce génie à jamais immortel ignorait qu'il avait ajouté un nouveau monde à l'ancien ; il croyait tout simplement qu'il venait d'aborder à la côte

orientale des Indes, et il emporta cette erreur dans la tombe.

Après la découverte de cette île, il découvrit d'autres terres plus importantes, puis il voulut rentrer en Espagne.

Au retour de ce voyage, Colomb, battu par la tempête, se vit contraint d'entrer dans le Tage. Il était accompagné de quelques Indiens, et il apportait de l'or, des fruits et des plantes. Ces signes non équivoques d'une réussite inouie excitèrent les regrets et le dépit de la cour de Lisbonne. Jean II repoussa toutefois avec horreur la proposition de faire périr Colomb, et il le traita avec distinction.

Son arrivée en Espagne fut accueillie par l'enthousiasme universel. Les habitants du nouveau-monde, que l'amiral appelait ses frères, tout en recommandant qu'on les ménageât, parce que, disait-il, c'est la richesse de l'Inde, ouvraient la marche ; après eux venaient les animaux, les plantes et l'or, ce métal funeste qui attirait les regards avides des spectateurs. Colomb venait le dernier. A son arrivée, l'air retentissait des acclamations universelles, et il semblait être le seul objet des vœux de tout ce peuple. Les souverains reçurent l'heureux navigateur sous un ample dais de brocart, et lui tendirent les mains, comme à un égal. On le combla d'honneurs, lui et sa famille ; les grands s'empressèrent de lui faire leur cour, et bientôt l'Europe entière ne retentit plus que du bruit de cet événement.

Colomb, malgré ces honneurs et ces fêtes, ne perdit point de vue le vaste objet qu'il s'était proposé, et disposa tout pour un nouvel armement. Les marins et les soldats, avides de richesses, ne demandaient qu'à s'embarquer ; les munitions arrivaient de toutes parts, et bientôt il

partit de Cadix avec dix-sept navires et mille cinq cents hommes d'équipage.

A son premier voyage, l'amiral s'était entouré de Corses; dans cette seconde navigation (1493-1496), il avait avec lui plusieurs religieux franciscains. Il voulut que la flotte fût commandée et dirigée par Michel-Ange Battaglini et par le pilotte royal Morgana, l'un et l'autre de la ville de Calvi. Il avait aussi plusieurs chiens de la Corse.

Après vingt jours de navigation, il découvrit les îles de la Dominique, Marie Galande et la Guadeloupe; il explora Cuba et commença la colonisation et l'évangélisation de ces contrées. Il eut aussi à apaiser quelques troubles parmi les espagnols et s'attira ainsi de violentes inimitiés, qui ne firent que s'accroître, lors de sa troisième expédition (1498), pendant laquelle il découvrit le continent, longea la côte de l'Amérique depuis l'Orénoque jusqu'à Caracas, établit des postes militaires et eut malheureusement encore à réprimer des séditions et à renvoyer en Espagne quelques mécontents qui, par leurs calomnies, donnèrent du poids aux accusations de ses ennemis et de ses envieux. La cour ordonna une enquête sur la conduite et la gestion de l'amiral (1500), et en chargea un homme violent et ambitieux, Bobadilla, qui, dès son arrivée dans le nouveau-monde, fit enchaîner Colomb et ses frères, et les envoya en Espagne. Ce grand chrétien reçut avec douceur les fers dont le chargeait son peuple d'adoption, et c'est ainsi, pauvre prisonnier, qu'il s'en retourna de sa conquête. Pendant la traversée, le commandant du navire ayant voulu les lui ôter, « Non, dit-il ; on me les a mis au nom du roi; je ne les quitterai que par ses ordres. »

Ferdinand et Isabelle désapprouvèrent cet indigne traitement, mais ils ne rendirent point son commande-

ment à l'amiral. Colomb voulut conserver, comme une relique, ces fers qui avaient été la récompense de ses services, pour sevrer son cœur de toute ambition et pour se rappeler sans cesse l'ingratitude et l'inconstance des hommes. « Ces fers, nous dit son fils Fernand, je les vis toujours, depuis, suspendus dans le cabinet de mon père ; et il ordonna qu'à sa mort on les enfermât avec lui dans son cercueil, » pour qu'ils y fussent cachés, en signe d'oubli et de pardon. Cependant, le *cittadino* de Gênes annonçait, en 1885, que le génois, Joseph Baldi, *possède les chaînes de Christophe Colomb.*

Il est probable que ces chaînes auront servi à torturer d'autres martyrs de la Corse. Quoi qu'il en soit, nous constatons ici que tous les grands hommes corses ont été broyés par la main de fer du malheur ; mais nous devons constater aussi que tous ont adoré la main de Dieu, et qu'ils ont grandi dans l'infortune. Les malheurs de Colomb ont préludé au sort de Paoli sur les bords de la Tamise et à celui du vaincu de Waterloo, sur le rocher de Sainte-Hélène.

Notre illustre martyr acceptait avec amour le calvaire et la croix, mais il croyait que son œuvre n'était pas accomplie. A force de sollicitations, il obtint le commandement d'une nouvelle expédition (1502), mais sans que la vice-royauté lui fût restituée, et même avec interdiction, pour lui, de débarquer à Saint-Domingue.

Ce dernier voyage ne fut qu'un long désastre. Il revint en Espagne pour y entrer dans un couvent de moînes. Dès lors il tourna son regard vers une nouvelle terre ; il entrevoyait un nouveau monde dont les beautés devaient consoler son agonie, et lui faire oublier, sans trop d'effort, des rives autrefois aimées. Après avoir reçu, avec

grande dévotion, tous les sacrements de l'Eglise, « *Mon Dieu !* s'écria-t-il, et ce furent ses dernières paroles, *je remets mon âme entre vos mains*, » et nul doute que le Seigneur de miséricorde et de bonté ne l'ait reçu dans sa gloire.

Ainsi mourut, le 20 mai 1506, jour de l'Ascension, ce grand apôtre-martyr, à Valladolid, abreuvé de chagrins, pauvre, méconnu et délaissé, attendant de Dieu seul la réparation de tant d'injustices.

Pourtant, il y a une injustice qui ne sera pas réparée ; le Nouveau-Monde se nommera toujours *Amérique* et jamais *Colombie*.

Americo Vespucci qui n'avait rien découvert ; qui ne fut ni un grand navigateur, ni un grand batailleur ; qui ne vient qu'après les Cabral, les Cortez ou les Pizarre, eut l'exorbitant honneur de donner son nom au nouveau continent tout entier.

Les jeunes sénateurs génois, jaloux de l'honneur national, voulaient revendiquer la découverte pour Colomb. Mais les vieux sénateurs dirent : « Il faut être conséquents avec nous-mêmes et avec ceux qui nous ont devancés. Colombo, ayant terminé son plan de découverte, eut, avant tout, la générosité d'offrir de faire cette découverte pour notre compte. Comme il dut dire qu'il était *Corse*, le Sénat rejeta son plan sans même l'examiner, parce qu'il provenait d'un homme inconnu dans la République et appartenant à un pays qu'il fallait empêcher de grandir.

« Nous aurions un procès avec Florence qui soutient Americo Vespucci. Nous le gagnerions, c'est évident ;

(1) Fernand Colomb, *loco citato*, dernier chapitre.

mais il résulterait de la discussion, que Colombo était Corse, ce qui ne nous donnerait point de gloire, et augmenterait l'orgueil de nos insulaires, qui ne sont déjà que trop indociles.

« La haine contre le *Corse* prévalut. On décida de soutenir la *voix* que c'était *Colomb génois* qui avait découvert le Nouveau-Monde, mais sans faire de réclamations officielles. » (1)

La gloire de ses découvertes n'est plus contestée à Christophe Colomb, mais on a voulu agiter la question de l'endroit où est né le révélateur du Nouveau-Monde, et de celui où ont été déposés, en dernier lieu, ses restes.

Les Haïtiens prétendaient avoir trouvé, il y a dix ans, à l'occasion des travaux de restauration de la vieille cathédrale de Saint-Domingue, les véritables restes du héros.

Le gouvernement de Madrid chargea aussitôt, par un décret royal, en date du 23 octobre 1878, l'académie royale d'histoire de faire des recherches sur l'exactitude des prétentions de l'île de Saint-Domingue, et d'émettre son opinion sous forme de rapport.

La savante confrérie a publié, en 1880, le résultat de ses travaux. Ils établissent que les restes du grand explorateur, dont l'Europe est si glorieuse, existent à la Havane, encore à l'ombre du drapeau qui flottait aux mâts de la petite escadre de 1492.

Certes, il a bien mérité de l'humanité celui qui a livré un nouveau monde à l'activité et à la civilisation de l'Europe ; mais nous ne saurions oublier, dans notre reconnaissance, le peuple et la grande reine qui lui en fournirent les moyens.

L'Espagne est fière de l'hospitalité qu'elle offrit à Colomb,

(1) M. Siméon de Buochberg. page 27-28.

et tout ce qui touche à celui qui reçut la fameuse devise :

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dio Colon,

y impressionne vivement l'opinion publique. Un de ses grands écrivains, Franco y Lopez, baron de Mora, après avoir démontré, avec nous, que le grand navigateur est né, en Corse, a démontré, aussi, que la gloire du *Corse* Christophe Colomb doit rejaillir pleine et entière sur l'Espagne, comme la gloire du *Corse* Napoléon rejaillit sur la France, parce qu'à la naissance du grand homme, la Corse appartenait à la couronné d'Aragon.

Oui, à cette époque, la Corse appartenait de droit à l'Aragon ; mais de fait, les villes, et surtout Calvi, reconnaissaient la domination génoise, tandis que l'intérieur de l'île était toujours en guerre contre ses oppresseurs.

Nous espérons que l'Espagne rendra à la mère les restes de son fils, et que bientôt on pourra voir, en Corse, le tombeau de Christophe Colomb à côté de son berceau. (1)

(1) Le lecteur désireux d'étudier plus amplement ce qui regarde les voyages de l'immortel navigateur Corse, pourra consulter, avec fruit, les ouvrages suivants : *Storie del signor D. Fernando Colombo nelle quali s'ha particolare e vera relazione della vita e de' fatti dell'ammiraglio Cristoforo Colombo suo padre. Venezia 1678* ; Cadoret, *histoire de Christophe Colomb* ; *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses ouvrages*, par Roselly de Lorgues. Paris 1856 : *Histoire de la vie et des voyages de Colomb*, par Wasington Irving, traduite de l'anglais par Merruan et par G. Kenson. C'est de l'histoire merveilleuse comme une épopée. M. Haussaire a réuni et analysé des extraits originaux de cet ouvrage si intéressant, d'après le nouveau programme des Lycées de France, et a conclu que le célèbre explorateur est né en Corse.

On pourra consulter aussi *l'histoire de Christophe Colomb Corse*, par M. Corbani, mais on lira surtout avec profit l'ouvrage de M. l'abbé Jean Peretti, *Christophe Colomb Français, Corse*, Calvais, qui a été publié vers la fin de l'année 1888

DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE

Il y a vingt trois ans que nous travaillons à élucider la grande question de la patrie de Christophe Colomb, et que, nous discutons avec la presse génoise. Si le dernier mot nous est resté ; si l'opinion générale est déjà fixée sur ce point important, nous n'avons pas été seul à la peine. Notre excellent ami, M. le chanoine Ange-Pierre Fioravanti, licencié ès-lettres, directeur du *Conservateur de la Corse*, esprit noble et très cultivé, a toujours été à la peine avec nous, et c'est lui surtout qui nous a aidé, encouragé et fortement soutenu dans cette rude campagne. Nous nous faisons un devoir de remercier aussi MM. Cavallace, consul chancelier de France, à Madrid ; Gaëtan Flach, avoué au tribunal civil de Calvi ; Palasne de Champeaux, conseiller général de la Corse ; le chanoine Mathieu Casanova, curé-archiprêtre de St Jean de Bastia ; Guidon Franceschi, de Pioggiola, et tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis à la France de recevoir sur son front de la main de la Corse, une auréole si pure de grandeur humaine et de sainteté chrétienne.



LA PATRIE

DE

CHRISTOPHE COLOMB

Corsica, deliciæ quondam, nunc causa ruinæ
Unica tu nostræ, sed mihi cara magis.
Quod mihi sis genitrix, culter mihi dira noverca
Genua prima mei fons et origo mali.

(Extrait d'une poésie latine que la tradition attribue à Christophe Colomb.)



CHAPITRE Ier

La ville de Calvi

Avant d'entrer en matière, nous dirons un mot de la ville qui a vu naître Christophe Colomb, et pour n'être pas taxé d'exagération, nous laisserons parler un étranger.

« Calvi est sur une langue de terre, et avec ses sombres maisons aux toitures plates, que dominent les coupoles de deux églises et les murs de la citadelle, placée à l'extrémité de la presqu'île, elle ressemble à une ville maure.

« Les miasmes d'un marécage rendaient autrefois malsain le faubourg de Calvi. L'air est meilleur dans l'enceinte de la forteresse, qui renferme la ville proprement dite, et qui est la plus forte citadelle de la Corse, après Bonifacio.

« Au-dessus de la porte, on lit cette inscription :

Civitas Calvi semper fidelis.

« C'est à cause de cette fidélité que le syndic de Calvi avait gravé sur le sceau de la communauté les paroles ci-après :

Filius obsequentissimus Januæ.

« Les archives de la Corse sont pleines d'actes portant un tel cachet, et le sceau lui-même se conserve dans la bibliothèque de M. Giubega, de

Calvi. Les armoiries de cette ville étaient aussi les mêmes que celles de Gênes.

« Calvi fut toujours fidèle aux Génois, et il faut admirer la fidélité quand elle est, comme ici, exempte de servilisme.

« Cette ville a reçu assez de lustre du courage de ses habitants : si l'on y considère les maisons noircies par le temps et trouées par les balles, on peut y lire l'histoire de plus d'un héros.

« Dans la vieille cathédrale, dont la coupole montre encore les traces des bombes anglaises, se trouve le tombeau de l'ancienne et héroïque famille des Baglioni qui porte le plus beau nom du monde, celui de *Libertà*. En 1400, quelques aristocrates de Calvi voulaient livrer la ville aux Espagnols. Le jeune Baglioni prit alors les armes et tailla en pièces ses ennemis, en criant: *Libertà ! Libertà !* et le peuple reconnaissant le décora du surnom que lui et sa famille portèrent depuis.

« Il y a un point sur lequel Gênes et Calvi ne sont pas d'accord: les Calvais soutiennent que Christophe Colomb est né dans leur ville. Il s'est élevé, à ce propos, une vive dispute rappelant l'ancien débat entre les sept villes de la Grèce, qui s'attribuaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère. On dit que Gênes s'est emparée des registres de la famille des Colomb de Calvi, et qu'elle a même changé le nom de *Via Colombo* de cette ville en celui de *Via del Filo*. Il paraît, en outre que les Calvais ont été les premiers qui se

soient rendus en Amérique et que les Colombo existent encore parmi eux. Il y a aujourd'hui des écrivains corses qui regardent le grand explorateur comme leur compatriote. Pendant son séjour à l'île d'Elbe, Napoléon, lui-même, fit faire des recherches à ce sujet. Le monde aurait bien lieu d'être jaloux si le sort avait fait naître aussi dans le petit pays de Corse cet homme extraordinaire, plus grand que Napoléon. » (1)

Nous savons que l'illustre allemand, qui a écrit ces pages, ne doute plus de cette vérité, et maintenant la ville de Calvi se lève du tombeau et retrouve la force des premiers jours pour son grand procès contre Gênes. Son sang, sa richesse, sa vie, elle les lui a donnés pendant des siècles, sans jamais marchander ni l'existence de ses enfants, ni l'angoisse de son peuple. Sa gloire, cette unique ambition des héros, elle ne veut pas l'abandonner à son ingrate métropole. (2) Elle revendique avec l'énergie d'une sainte vengeance la gloire d'avoir donné le jour à celui qui, ayant hérité du courage de *Libertà*, devait faire, avec un génie plus puissant, la magique découverte du nouveau monde.

Nous avons le doux espoir qu'à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, notre Sainte Mère l'Eglise placera sur les

(1) *Corsica*, par Ferdinand Gregorovius, traduction de M. P. Lucciana, Vol. II, pag. 28-29.

(2) R. P. Lacôme, *loco citato*.

autels le Révélateur du Globe, comme l'ont déjà demandé six cent quinze évêques. Il est temps que les grandes leçons de foi, de courage et d'humilité que nous a laissées le célèbre marin, soient placées sous les yeux de nos générations. En ce jour de grande justice, le soleil se lèvera sublime, à Calvi, pour éclairer l'apothéose de celui qui fit toujours monter ses desseins à une inspiration divine, et les fit tendre à la plus grande gloire de Dieu. Du haut de sa statue, le saint Apôtre de la Croix verra son œuvre accomplie.

Lui, le noble héritier des enseignements de Sambucuccio d'Alando, qui a été le premier émancipateur du peuple corse; lui, l'inspirateur de Pascal Paoli, qui répandit sur les monts et les plaines de notre île les plus purs rayons du soleil splendide de la liberté; lui, le beau génie de celui qui, avant de donner l'Europe à la France, devait fouler, sous ses pieds d'airain, tous les oppresseurs de la liberté, de l'indépendance et de l'honneur du pays natal ; lui surtout, l'ambassadeur du Christ et de son Eglise, contemple son ouvrage !...

La ville de Calvi, qui avec ses beaux ports, ses grandes routes et le chemin de fer, est appelée à un grand avenir, verra de nombreux pèlerins venir la visiter ; elle verra surtout les Américains reconnaissants accourir avec amour vers le berceau de celui qui les a appelés à la Civilisation, au Progrès et à la Foi.

CHAPITRE II

La famille Colombo et la rue Colombo à Calvi

Nous pourrions donner de longs extraits des actes qui prouvent l'existence de la famille Colombo, à Calvi : il nous suffira de parler de quelques-uns.

Dans les *Chapitres* ou règles des confrères de la ville de Calvi, année 1530, on parle souvent de Colombo de Nicolas. (1)

Dans les archives du notaire Petrucci, année 1570, on parle d'un Colombo de Calvi. (2)

Dans les archives du notaire Colonna-Ceccaldi, on trouve que les actes de la ville, de l'année 1775 à l'année 1784, ont été faits par un Colombo de Calvi. (3)

Dans le répertoire du notaire Cataneo, je trouve un Philippe Colombo de Calvi. (4).

Le notaire C. M. Panattero nous a transmis le contrat de mariage de Colombo de Calvi, en l'année 1738. (5)

Dans les archives de l'état civil de la ville de

(1) Vol. 17.
(2) Pag. 149.
(3) 1775-1784.
(4) Lettre F.
(5) Tom. V. pag. 37.

Calvi, nous trouvons, de 1782 à 1784, les actes de naissance de deux Colombo et l'acte de décès d'un Colombo de Calvi. (1)

Dans les registres paroissiaux de la ville de Calvi, je trouve les actes de baptême de Toussaint Colombo, de Dominique Colombo, de Marie Colombo, de Philippe Colombo et l'acte de mariage de François Colombo avec Rose Fortuna. (2)

Dans les registres des décès de la confrérie de Calvi, nous trouvons les actes de décès d'Etienne Colombo, de Philippe Colombo et de François-Marie de feu François Colombo. (3)

Dans la chancellerie de Calvi, on trouve des actes de naissance de la famille Colombo. (4)

Le notaire Panattero parle de Colombo de Calvi, *quondam Francisci.* (5)

Le notaire Tiboldi fait mention, dans ses actes, de Philippe Colombo. (6)

Ainsi la famille Colombo existait à Calvi, et demeurait dans la rue Colombo.

Il y a, dans cette ville, de temps immémorial, une rue du nom de Colombo, qui s'appelait au XV[e] siècle, rue *del Filo*, c'est-à-dire rue des cardeurs et des tisserands. Or, tout le monde sait

(1) 1782-1784.
(2) Années 1700-1705, pag. 28, 30. 34 et 167.
(3) Année 1718, pag. 110.
(4) État civil. année 1782.
(5) Vol. 1[er], pag. 96.
(6) Liv. 1[er], pag. 211.

que Dominique Colombo, père de l'amiral, était cardeur de laine ou tisserand : « *Textor pater, carminatores filii aliquando fuère.* »

C'est ainsi que parlent Antoine Gallo, et tous les historiens après lui.

Le 23 mars 1874, M. Colonna-Ceccaldi, notaire à Calvi, nous écrivait la note suivante : « Il existe, dans la citadelle de Calvi, une rue dite *Caruggio del Filo*, ou bien *Caruggio Colombo.*

« On lui avait d'abord donné cette dénomination *Caruggio del Filo*, parce que la rue était habitée par les tisserands et par le père de Colombo, qui était cardeur de laine ou tisserand.

« Ensuite cette rue prit le nom de *Caruggio Colombo*, en mémoire de la découverte de l'Amérique par le fils Colombo.

« Ceci est dans la tradition, dans les actes anciens, sur le plan de la ville et sur la carte du génie militaire.

« Plusieurs Calvais occupaient, au XVIe siècle, de hautes charges en Amérique : signe évident que Colombo a voulu récompenser et enrichir des compatriotes. D'ailleurs, ces derniers, nés dans une petite île, comment se seraient-ils trouvés en compagnie de ce grand navigateur, s'ils n'eussent pas eu la même origine, la même patrie que lui ?

« Agréez, etc. »

COLONNA-CECCALDI
Notaire.

On voudra savoir maintenant si, dans la rue Colombo, anciennement rue *del Filo*, il y avait des maisons appartenant à la famille Colombo. Nous en fournissons la preuve.

Voici une lettre de M. Pierre Giubega, président d'un tribunal civil du continent.

« Monsieur, sachant que vous vous occupez de l'histoire de Christophe Colomb, je m'empresse de vous faire connaître que dans un vieux registre, contenant le recensement de la population de St-Jean-Baptiste, en 1746, j'ai trouvé la mention suivante :

« Rue *del Filo*.

« Maison particulière (casa propria).

« Antoine Colomb etc., etc.

« *Appartement inférieur*.

« C. Philippe Colombo.

« C. Antoinette Colombo, son épouse.

« C. Brigitte Serra.

« Agréez, etc.

« Calvi, le 22 janvier 1876.

GIUBEGA. »

Ce précieux document a été déposé à la mairie de Calvi.

On le voit, la famille Colombo existait à Calvi, et habitait la *rue Colombo*, ainsi appelée par la reconnaissance des Calvais envers leur compatriote, Christophe Colomb. Nous verrons, tout à l'heure, que les ruines de la maison de l'Amiral se voient encore dans cette rue.

CHAPITRE III

La maison de Christophe Colomb. à Calvi

Sur le haut de la citadelle, dans la rue Colombo, maintenant occupée par le génie militaire, il y a plusieurs maisons qui ne sont plus qu'un monceau de ruines. Vers le milieu de cette rue, au-dessus de la maison du génie militaire, on voit le premier étage d'une belle maison qui devait en avoir eu quatre, comme d'autres maisons, qui la serraient, au Nord et au Sud, et qui sont encore debout.

Elle avait deux entrées. La première, élégante et large, s'ouvre sur un escalier travaillé avec soin ; mais la pierre qui la surmontait, n'y est plus. Nous la trouvons sur une autre porte, qui est à l'autre extrémité de la maison.

On constate qu'elle n'est pas à sa place, car cette porte n'a qu'une largeur d'un mètre, tandis que le linteau, en question, a une longueur de près de deux mètres, et une hauteur de près de trente centimètres.

C'est une pierre fossile, blanche ; elle était recouverte de chaux, et la porte est murée

C'est au mois d'octobre 1882, qu'on a eu l'heureuse inspiration de polir le linteau, qu'on devinait sous sa couche de chaux, et qu'on y a

trouvé les sculptures suivantes : Au milieu il y a un beau cadre, dans lequel est sculptée la *Boussole* de Flavio Gioia. Les marins savent que l'on doit à Gioia (XIII[e] siècle) l'idée de placer l'aiguille aimantée sur un pivot qui lui permet de tourner de tous les côtés.

La boussole, qui est sur la porte de la maison de Colomb, à Calvi, est sur un pivot. Au-dessus d'elle se trouve un chaperon qui la protège ;

A droite, une *Tour*, une *Sphère* et l'*Etoile* polaire ;

A gauche, une autre *Tour*, surmontée d'une *Colombe* ; une *Croix* ornementée, et une deuxième *Sphère*. (1)

Pourquoi a-t-on muré cette porte ? Pourquoi la pierre a-t-elle été recouverte de chaux ? On ne le saura jamais.

Dès qu'on eut appris que la pierre avait parlé, et que son témoignage était irrécusable, les ennemis de nos gloires nationales voulurent détruire ce grand témoin. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1884, des mains criminelles ont brisé, avec le marteau, les reliefs des armoiries de Christophe Colomb.

Trois Italiens, qu'on avait remarqués, la veille, et qu'on n'a plus revus, ont été soupçonnés d'avoir commis cet attentat contre l'histoire. Cependant les reliefs des armoiries peuvent encore se voir

(1) La découverte de ce monument est due à l'initiative de MM. Bartoli, médecin, Gaëtan Flach, Octave Franceschini et l'abbé Peretti, curé de Ste-Marie de Calvi.

sur le linteau brisé, qu'on a déposé dans une des salles de la mairie de Calvi.

On se demandera pourquoi cette pierre, précieuse, était restée dans l'oubli, mais on doit savoir qu'après le siège de 1794, il ne resta, à Calvi, que cent trente trois habitants, et qu'il n'y a aujourd'hui, dans cette ville, que cinq familles originaires de l'ancien Calvi, sur une population de deux mille habitants.

M. le docteur Bartoli, possesseur du *Journal du siége de Calvi*, par B. Arena, a aussi un autre *Journal* des sièges de 1794 et 1798, et nous y avons trouvé ces renseignements.

C'est donc dans cette maison ruinée, ouverte au soleil et à la brise des golfes, qu'a vu le jour le Héros des mers ; c'est de là que son regard planait sur les flots, et qu'il demandait, encore enfant, aux ondes et au vent impétueux de l'emporter vers les plages éloignées, d'où ils venaient jusqu'à lui, et qu'il demandait aussi aux étoiles de guider son navire jusqu'à ce monde inconnu vers lequel une voix intérieure l'appelait.

Cependant, il y a trois villes, en Italie, où l'on voit des maisons portant des plaques avec des inscriptions qui disent aux voyageurs que c'est *là qu'est né* Christophe Colomb.

Sur les murs d'une petite maison de Cogoleto, ville de la rivière de Gênes, on voit les armoiries de l'Amiral, avec cette inscription :

Hospes, siste gradum ! fuit hic lux prima Columbo,
Orbe viro majori hæc nimis arcta domus.

« Étranger, arrêtez vos pas! C'est ici qu'est né Colomb. Cette maison était trop étroite pour cet homme plus grand que le monde. »

Ce qu'il y a de piquant, c'est que, si vous demandez aux gens du peuple de Gênes si Colomb est né dans cette ville, ils vous répondront que le lieu de sa naissance est Cogoleto ; tandis que les habitants de Cogoleto savent qu'il est clairement démontré que l'illustre navigateur n'est pas né chez eux.

Déjà, Cuccaro, Pradello, Oneglia, Finale, Buggiasco, Quinto, Nervi et Plaisance, qui se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, savent aussi fort bien que le révélateur du Nouveau-Monde n'a vu le jour dans aucune de ces contrées.

Dès qu'on apprit à Savone et à Gênes que la maison du célèbre navigateur est à Calvi, et que le doute n'est plus possible, on voulut donner le change et voilà qu'on improvise des maisons dans les deux villes à la fois, pour l'y faire naitre.

Voici l'inscription que, depuis le mois d'août 1886, on peut lire sur une maison de Savone :

Lunghi anni — Meditando — L'ardito concetto — In questa casa — Già posseduta da Domenico Colombo — abitò l'immortale scopritor dell'America — Che — Fra i perigli della gloriosa impresa — A ricordo della Patria — Impose il nome di Saona — Ad un'Isola dell'Atlantico.

« C'est dans cette maison, qui appartenait à

Dominique Colombo, que, méditant, pendant de longues années, sur son ardue conception, a habité l'homme immortel qui a découvert l'Amérique, et qui, au milieu des dangers de sa glorieuse entreprise, s'est souvenu de sa patrie, en donnant le nom de *Saona* à une île de l'Atlantique. »

On n'a pas osé dire qu'il y soit né, et il faut observer aussi qu'on a écrit *Saona*, et non pas *Savona*. Mais, dans la langue italienne, on entend par *Saona* une rivière de France ou bien aussi une autre rivière qui se jette dans la mer de Naples ; tandis que l'île des Antilles, qui n'est à vrai dire qu'un rocher inhabité, et qui n'a que 27 kilomètres de longueur sur 23 de largeur, est appelée, dans toutes les langues, la *Saona*. C'est pourtant sur la ressemblance du nom de cette île avec Savone, que reposent les prétentions de cette ville. On prétend aussi qu'un Dominique Colombo avait acheté une maison à Savone. Nous pourrions l'admettre, mais le curieux de la chose c'est que le notaire Jean Boggero, qui aurait reçu cet acte, est inconnu, et qu'on ne trouve aucun acte de lui.

Les prétentions de Savone s'évanouissent, comme celles de Quinto et de Nervi, qui croyaient pouvoir dire que le grand navigateur devait être né sur leur territoire, où il y avait une tour connue sous le nom de *Torre dei Colombi*, et qui n'avait été qu'un *colombier*.

On sait aussi que les historiens génois qui parlent, depuis peu, des prétendues possessions

de Dominique Colomb à Gênes, se contredisent étrangement, suivant en cela les habitudes des faux témoins, qui se démentent tour à tour.

L'historien Casoni dit que Dominique Colomb, descendant des fameux *Colon*, possédait deux maisons à Gênes. (1)

Fernand Colomb a dit que ses ancêtres n'étaient pas les *Colon*, et que si l'Amiral a donné à ses descendants le nom de *Colon*, il l'a fait pour les distinguer des autres familles Colombo, avec lesquelles ils n'étaient pas alliés. (2)

L'historien Sanguinetti est obligé d'avouer que les historiens génois ne s'accordent pas entre eux sur la question des maisons ; que les uns disent qu'il en avait une, et que d'autres affirment qu'il en avait deux. Il exprime son opinion personnelle, et croit qu'il n'en possédait qu'une. (3)

En lisant les pages de Casoni et de Sanguinetti, sur ce sujet, on constate qu'ils suivent un chemin tortueux et bordé d'embuscades, au point qu'on est tenté de leur dire : « Fins renards, votre ruse est découverte. La vérité n'a qu'une ligne à suivre : c'est la droite. »

Nous verrons bientôt que l'hypothèse des Dominique Colombo de Gênes et de leurs maisons dans cette ville est vulnérable par tous les côtés,

(1) *Annali* di Genova.
(2) *Loco citato.*
(3) Angelo Sanguinetti, *Storia* di C. Colombo.

et qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux, ce qui n'a pas empêché la ville de Gênes d'acheter, en 1887, pour la somme de 31.500 francs, non pas la maison où Christophe Colomb naquit, le lieu de la naissance n'étant pas définitivement établi pour eux, mais la maison où il a passé sa jeunesse, jusqu'à quatorze ans.

Nous admettons que notre héros qui, dès l'âge de dix ans, quitta la ville de Calvi pour aller à Gênes, où il fit ses études, ait passé deux ou trois ans dans cette maison, ce qui est complètement ignoré par la tradition ; mais nous savons qu'il est né à Calvi, dans l'ancienne rue des Tisserands, et que son acte de naissance existait dans les archives de cette ville, où il a été vu et lu par des personnes respectables à tous égards.

CHAPITRE IV

L'acte de naissance de Christophe Colomb

On nous répète toujours : « Produisez l'acte de naissance de Christophe Colomb, et la question sera résolue. »

Ecoutons d'abord ce que dit, à ce propos, notre historien, M. Arrighi : « Est-il étonnant que dans un pays dont le sol a été si profondément bouleversé par le fer et le plomb, où il n'était resté debout et vivace, après tant de vicissitudes, que l'horreur de la servitude et l'amour de l'autonomie, les dépôts et les archives publiques, aussi bien que les papiers des familles, aient disparu, au milieu des guerres et du choc des partis ?

« S'il fallait faire dépendre la légitimité de nos pères de la production de leur acte de naissance, combien d'entre nous n'auraient plus qu'un nom équivoque et une origine douteuse ? Dans les archives de la France on conserve les actes de naissance de bien des princes et des rois. Mais il y en a beaucoup aussi dont il ne reste plus la moindre trace. Pense-t-on que ce serait-là une raison suffisante pour jeter le doute sur leur patrie, ou pour permettre à des nations étrangères de contester leur origine française ?

« Au reste, il résulte de témoignages irrécusables que cet acte de naissance existait à Calvi, et qu'il pourrait se faire qu'on ne le cherchât pas toujours en vain. » (1)

Nous reproduisons aussi un article de la *Revue de Paris*, publié en 1841 :

« Ouvrez toutes les biographies écrites jusqu'à nos jours, cherchez-y l'article Christophe Colomb, vous y lirez que le hardi navigateur est né en 1441, dans les états de Gênes, et vous serez étonné de l'impuissance où ont été tous les biographes de constater exactement le nom du lieu où il a reçu le jour. Gênes et Savone se sont disputé cet avantage ; Cogoleto et Nervi ont prouvé qu'elles avaient des familles portant le nom de Colomb, enfin Cuccaro a été désigné comme le pays du grand navigateur, grâce à Napione, qui a réellement trouvé dans cette commune des traces de la famille Colomb. Je dis de sa famille, car pour ce qui le concerne personnellement, rien ne fut trouvé, malgré les actives recherches de MM. Napione, Lanjuinais et Cancellieri. (2) Or, vous savez que, pendant le temps de leur domination passagère, les Anglais ayant détruit, en Corse, les registres

(1) *Messager de la Corse*, 8 mai 1874.

(2) *Della patria di Cristoforo Colombo-Dissertazione pubblicata nelle memorie dell'accademia Imperiale delle scienze di Torino, autore Gianfrancesco* Galeani Napione ; — Lanjuinais. *notice sur Christophe Colomb*, 1825. — Cancellieri, *Notizie Storiche e bibliografiche di Cristoforo Colombo di Cuccaro nel Monferrato*.

et actes qui formaient l'ancien corps de l'état civil de ce pays, un grand travail fut ordonné par M. de Serre, garde des sceaux, pour rétablir ces actes autant qu'il serait possible, soit au moyen de documents officiels, soit par des témoignages fondés sur la notoriété publique.

« Oui, ceci est vrai, quoique publié pour la première fois. Christophe Colomb est né à Calvi, en Corse. Christophe Colomb est par conséquent le compatriote de Napoléon. Les preuves de ce fait existent, et je les dénonce comme étant dans les mains de M. Giubega, qui tarde trop à publier sa découverte. Dans peu de temps, je l'espère, ce document sera rendu public, et la France pourra élever un monument au plus illustre navigateur du monde, dans la ville où il a reçu le jour, et qui est aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement dans un département français. » (1)

Il est aujourd'hui démontré, par des documents irrécusables, que l'injonction de tenir des actes de naissance n'a été faite aux curés qu'en l'année 1558, quoiqu'il soit aussi demontré que les curés ont toujours tenu note des baptêmes qu'ils administraient. Il peut donc se faire que l'acte de naissance de Colomb ait été transcrit sur une feuille volante ; mais il est inconstestable qu'on l'a vu et lu, à Calvi.

(1) *Revue de Paris*, année 1841, livraison du 2 mai — nouvelle série, tom. *132*.

Voici ce que nous écrivait, à ce propos, M. Bartoli, médecin, ancien maire de la ville de Calvi et ancien conseiller général de la Corse :

Calvi, 27 mars 1881.

« Oui, Monsieur le Curé, ne cessons pas de le proclamer, cette gloire si grande et si pure appartient à notre île. Colombo est un enfant de Calvi ; et c'est en vain que depuis plus de trois siècles nos éternels ennemis, les Génois tentent de se l'approprier quoiqu'ils sachent qu'ils ne parviendront jamais à produire les documents nécessaires à cet effet.

« Aussi, connaissant la noble ardeur de votre patriotisme, et toute la persévérance que vous apportez dans la recherche de la vérité et des écrits concernant les illustrations de notre pays, je ne désespère pas que vous ne parveniez, un de ces jours, à mettre la main sur quelque manuscrit pieusement mis à l'abri de la rapacité envieuse des sbires liguriens, et à l'aide duquel vous pourrez prouver démonstrativement, s'il en était encore besoin, que l'immortel marin a vu le jour à Calvi.

« D'ailleurs, quand vous aurez l'occasion de venir dans notre ville, où vous avez de nombreux amis, vous n'avez qu'à vous mettre en rapport avec les Flach, les Capifali, les Santelli, les Sanguinetti etc., pour apprendre de leur bouche que *leurs ascendants ont affirmé plus d'une fois qu'ils avaient vu des documents attestant que Christophe Colomb*

était né à Calvi, dans la rue del Filo, où il demeurait avec sa famille.

« Je dois ajouter, Monsieur le Curé, que feu le professeur Savelli de Speloncato, savant médecin et bibliographe érudit, m'a souvent répété la même affirmation, et qu'à chaque occasion où le nom de Colombo était mis en avant, il ne manquait jamais de déclarer, comme me l'ont déclaré aussi les personnes citées d'autre part, que l'homme extraordinaire qui a découvert le Nouveau-Monde était Calvais, et que l'on n'était pas éloigné du jour où l'on en fournirait des preuves notoires.

« C'est, peut-être, à votre patriotisme, aussi vivace que fidèle, que ce bonheur est réservé. Je vous le souhaite de tout cœur.

Veuillez agréer, etc. »

BARTOLI.

Voici une autre lettre que nous avons reçue de M. Serveille, principal du collége :

Calvi, le 12 mai 1881.

MONSIEUR LE CURÉ,

« Si ma déclaration peut ajouter quelque chose au mérite de votre ouvrage, je tiens à vous faire part d'un souvenir d'enfance relatif à l'origine de Christophe Colomb.

« Je me rappelle que ma mère me défendait de toucher à certains papiers que je voyais, réunis en liasses et couverts de poussière, au-dessus d'une

vieille armoire, j'étais bien jeune ; elle me disait que c'était des papiers de mon pauvre père (secrétaire général de la Préfecture à Ajaccio) qui avait essayé de prouver que Christophe Colomb est né à Calvi. Que sont-ils devenus ? Hélas ils ont disparu dans un partage de famille.

« Ainsi, Monsieur le curé, vous avez pour vous au moins la tradition populaire qui s'est maintenue intacte à Calvi depuis près de 4 siècles. J'ai l'espoir que vos patientes recherches et la publication de vos découvertes provoqueront la curiosité générale pour vous aider à dissiper enfin les dernières incertitudes sur l'origine du grand navigateur. »

Tout à vous de cœur.

SERVEILLE,
Principal du Collège.

Voyons maintenant les déclarations de quelques autres notables Calvais.

« Oui, j'affirme, sous la foi du serment, que M. Octave Colonna-Ceccaldi, de son vivant notaire à Calvi, m'a dit, à plusieurs reprises, que Christophe Colomb était natif de Calvi, et qu'en avançant ce fait il n'était que l'écho des assurances reçues de personnes avec lesquelles il s'était entretenu, affirmant toutes *avoir vu et lu* l'acte du baptême du grand navigateur. »

Calvi, le 6 avril 1881.

SANTELLI,
Ancien secrétaire de sous-Préfecture.

« Je soussigné, Franceschini André, propriétaire, domicilié et demeurant à Calvi, déclare qu'il est notoire à Calvi que Christophe Colomb serait né en cette ville, et qu'une des rues de la citadelle portait le nom du grand homme, rue qui présentement a disparu sous les ruines encore béantes des maisons détruites par suite du siège de la ville par les anglais.

« Je tiens, en outre, de feu mon beau-frère Colonna-Ceccaldi, notaire, que différents documents constatant la naissance dont il s'agit, auraient été momentanément en sa possession, documents qu'il se proposait de livrer à la publicité.

« En foi de quoi j'ai délivré la présente attestation que j'affirme sincère et véritable. »

Calvi, le 12 mai 1881.

A. Franceschini.

« Le soussigné Puccinelli Joseph, ancien commissaire de police, propriétaire à Calvi, âgé de 68 ans, déclare sur l'honneur :

« 1° Qu'il a toujours entendu dire par ses ancêtres que Christophe Colomb est né à Calvi, dans la rue Colombo, dénommée anciennement rue *del Filo* ;

« 2° Que des manuscrits qui ne laissaient aucun doute sur la naissance à Calvi de l'illustre navigateur existaient à Calvi, et sont aujourd'hui égarés ou détruits.

« En foi de quoi, à Calvi, le 12 mai 1881. »

J. Puccinelli.

« Le soussigné, Auguste Rocca-Castellani, conseiller d'arrondissement, propriétaire à Calvi, déclare :

« 1° Qu'il a toujours entendu dire par feu M. Jean-Baptiste Rocca-Castellani, son père, qui a représenté, pendant 45 ans, l'arrondissement de Calvi, en qualité de conseiller, que Christophe Colomb est né à Calvi ;

« 2° Que des papiers importants, qui constataient la naissance de l'illustre navigateur dans la ville de Calvi, ont été égarés ou détruits, mais il est certain qu'ils ont été vus et lus par les vieux de la ville.

« En foi de quoi j'affirme sur l'honneur cette déclaration. »

Calvi, le 13 mai 1881.

A. ROCCA-CASTELLANI.

M. Laurent Capifali, ancien maire de la ville de Calvi, s'exprime ainsi :

« Le soussigné, Capifali Laurent, capitaine en retraite, officier de la légion d'honneur, déclare, dans l'intérêt de la vérité, qu'étant âgé d'environ 17 ans, il a assisté à une discussion sur la tradition qui veut que Christophe Colomb soit né à Calvi. Il se rappelle bien et sans hésitation dans ses souvenirs, qu'au cours de la discussion, feu Pierre Capifali, avocat, alors juge de paix, père du déclarant,

affirma à plusieurs reprises que la pièce probante de la naissance de Christophe Colomb avait existé à Calvi ; qu'il l'avait vue et lue, mais qu'elle avait été égarée et que toutes les recherches qu'il avait personnellement faites, ou que d'autres personnes avaient pu faire, avait été infructueuses et que la pièce perdue n'avaient pu être retrouvée.

« Cette déclaration est affirmée sur l'honneur. »

Calvi, le 12 mai 1881.

L. CAPIFALI.

« Nous soussignés, Flach Philippe, directeur des postes en retraite, propriétaire, âgé de 81 ans ; Alfonsi Joseph, ancien maire de la ville de Calvi, âgé de 77 ans ; Puccinelli, Jules-César, négociant-propriétaire, âgé de 61 ans, et Capifali Aurèle, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées, propriétaire à Calvi, déclarons sur l'honneur :

« 1° D'avoir toujours entendu dire par nos ancêtres que Christophe Colomb est né à Calvi, dans la rue *del Filo*, dénommé ensuite rue Colombo ;

« 2° Que la ville de Calvi a toujours considéré l'illustre navigateur comme le plus grand de ses enfants ;

« 3° Qu'ils ont toujours entendu dire que des papiers importants, qui établissaient que l'amiral est né à Calvi, ont été perdus ou détruits.

« En foi de quoi, à Calvi le 12 mai 1881. »

Philippe FLACH ; Joseph ALFONSI ;
Jules-César PUCCINELLI ; A. CAPIFALI.

« Je soussigné Sanguinetti Augustin, employé secondaire des Ponts-et-Chaussées à Calvi, âgé de 62 ans, déclare sur l'honneur que feu mon père Sanguinetti Jean, ancien préposé des lits militaires, décédé à Calvi à l'âge de 96 ans, était heureux d'opposer aux gloires d'Ajaccio la grande mémoire de Christophe Colomb, né, disait-il, dans la rue Colombo anciennement dénommée rue del Filo, et qu'il disait bien clairement que des documents authentiques constatant ce grand fait existaient à Calvi, et qu'il en avait eu connaissance.

« En foi de quoi j'ai signé la présente à Calvi, le 13 mai 1881. »

A. Sanguinetti.

« Je soussigné, Gaëtan Flach, avoué près le Tribunal civil de première Instance de Calvi, déclare en hommage de la vérité :

« 1° Que mon oncle Jean Sanguinetti, décédé à Calvi à l'âge de quatre-vingt-seize ans, aimait à me faire souvent le récit des évènements funestes du bombardement de la ville de Calvi, par les Anglais, en 1794, et que de tant de pertes et de ruines que la population eut à souffrir, pendant le siége, celle qui le touchait plus vivement au cœur et qu'il considérait être pour son pays natal d'une grande importance historique, c'était, me disait-il, la destruction d'un chétif et ingénieux

ouvrage artistique que les Calvais avaient érigé en honneur et à la mémoire de leur illustre compatriote, Christophe Colomb, situé dans la rue del Filo, dénommée ensuite rue Colombo;

« 2° Que ce petit ouvrage consistait en une architrave soutenue par deux piliers, et qu'on voyait à ses deux extrémités, en regardant à droite, un animal exotique ; à gauche un cocotier et au milieu une ancre gravée sur une pierre en grès coquillier.

« 3° Qu'après la prise, par les Anglais, du fort Mozzello, bâti sur une hauteur qui domine la forteresse de Calvi, ceux-ci ayant établi, à côté, sur un terrain dit Balestrini, une batterie de vingt pièces de canon de gros calibre, pour la battre en brèche de front, à une distance de cinq cents mètres seulement, parvinrent à lancer un obus dans un magasin où il y avait un dépôt de barillons de poudre pour l'artillerie, et qui était situé dans la rue del Filo, à proximité de notre maison et de celle de Panattieri, et qu'une terrible explosion de ces munitions de guerre, causée par la chute de ce projectile, détruisit de fond en comble, et en fit voler les matériaux en éclats, à une distance d'un kilomètre et demi, sur un monticule dénommé Molino-a-Gesco ;

« 4° Que c'est à cette époque que disparut le modeste ouvrage consacré à la mémoire de Christophe Colomb.

« 5° Je déclare en outre que tous les détails de

ce sinistre évènement m'ont été donnés aussi par un octogénaire, Joseph Mastagli, calvais de naissance, et qui se trouvait à l'une des batteries de la place qui ripostaient au feu des assiégeants lorsque les munitions de guerre firent explosion dans la rue Colombo.

« En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation que j'affirme sur l'honneur sincère et véritable. »

Calvi, le 23 janvier 1882.

Gaëtan Flach.

Nous avons aussi la déclaration de plus de deux cents autres calvais qui donnent, sous la foi du serment, les mêmes détails, et qui affirment que leurs ancêtres disaient que Christophe Colomb est né, à Calvi, dans la rue del Filo.

Les papiers qui constataient ce grand évènement ont été vus et lus, et M. l'avocat Pierre Capifali, magistrat intègre et savant renommé, a vu et lu l'acte de naissance de l'illustre navigateur.

Si tous les Calvais se sont levés et ont affirmé sur l'honneur et sur la conscience, que, d'après la tradition, Christophe Colomb était leur compatriote, une telle vérité est aussi vivace dans le cœur des Corses.

Qu'il nous soit permis de rapporter ici une petite anecdote.

En 1850, lorsque nous suivions les cours de

littérature, au Lycée de Bastia, notre savant professeur d'histoire, un vrai Gaulois, donna, un jour, pour sujet de composition, la découverte de l'Amérique.

Les compositions étant achevées, le professeur prit celle de l'élève le plus rapproché de sa chaire, et y lut que Christophe Colomb, né à Calvi, dans l'île de Corse, avait découvert l'Amérique. Il s'indigna, mais voilà que tous les élèves avaient dit la même chose. Il revint, plus tard, sur la question et nous dit qu'il était bien probable que le grand marin fût né à Calvi.

Aussi, il n'y a pas en Corse, un seul élève des séminaires, du lycée, ni même des écoles primaires qui ne sache que Calvi est le lieu de naissance du Héros des mers; il n'y a pas un poète corse qui n'ait chanté ses louanges, ainsi que nous le verrons bientôt.

CHAPITRE V

Christophe Colomb à Calvi et son départ pour Gênes

La légende de saint Christophe, consignée tout au long dans la légende dorée de Jacques de Voragine, et souvent sculptée aux porches de nos vieilles églises, sujet de peintures murales ou sur verres, était très populaire au moyen-âge, et son charme n'a pas disparu dans les temps modernes.

Christophe était un géant qui vivait au IIIe siècle. Idolâtre de la force, il avait voulu vouer la sienne à l'être le plus fort. Il sert les rois, mais, il trouve que les rois ne sont pas les plus forts, puisqu'ils craignent leurs ennemis. On lui dit que le diable est le maître du monde, et le voilà qui sert le diable.

Mais le diable a peur de Dieu.

Alors c'est Dieu qui est le plus fort, et le voilà qui sert Dieu.

Or, Jésus-Christ est Dieu... Donc, Christophe servira Jésus-Christ.

Comment s'y prendre pour lui être utile? Un vieux cénobite conseille au géant de se bâtir une cabane sur les bords d'une rivière que les voyageurs ne pouvaient passer à gué, et qui, faute de bac, les

6

arrêtait à leur grand déplaisir. Lui, il les chargerait sur ses épaules et les porterait de l'autre côté. En servant les hommes on sert Jésus-Christ. C'est ce que fit le pieux Christophe.

Or, une nuit qu'il reposait dans sa cabane, il fut réveillé par une voix qui criait : « Christophe, porte-moi. » Il se lève, il sort. Personne.

Rentré dans sa cabane il entend crier: « Christophe porte-moi. » Il sort de nouveau, et de nouveau.... personne. — Une troisième fois, il entend : « Christophe, porte-moi. » Pour le coup, c'est trop fort, il aura le dernier mot. — Il fait le tour de sa cabane, trouve un enfant qu'il charge sur ses épaules, et le voilà qui se met en devoir de traverser la rivière; mais plus il avance, plus les eaux montent et bouillonnent, plus le fardeau devient pesant, si bien que le géant va périr... Mais sais-tu bien, dit-il à l'enfant, que tu deviens lourd comme un monde.

— Je le crois, certes, répond l'enfant, tu portes celui qui a fait le monde.

Ils arrivent non sans grande peine et grand danger, et Christophe le dépose sur le rivage. Aussitôt l'enfant disparait. C'était Jésus-Christ, ce pauvre à qui saint Martin donnera la moitié de son manteau.

On dit que les épaules du géant restèrent toujours pliées sous la lassitude du poids qu'elles avaient porté. Pendant le règne de l'empereur Dèce, Christophe confessa le Christ, et mourut

martyr. Un superbe tableau du Dominiquin représente sa décapitation. (1)

Cette gracieuse légende, nous l'avons déjà dit, est représenté dans le vieil oratoire de saint-Antoine-le-Grand, sur un médaillon en bronze, et dans la nouvelle église du Faubourg. Nous ajouterons ici que nos bergers et nos marins reconnaissent sous le nom de béquille de saint Christophe, (*Gruccia di san Cristofano*) cinq étoiles placées au sud de la plaine azurée, en forme d'une canne fortement pliée.

L'enfant prédestiné de Calvi devait, le soir, regarder avec admiration la brillante béquille du géant, et pendant que son père faisait sa prière, dans l'oratoire de Saint-Antoine, qui est à quelques mètres de la rue *del Filo*, il doit avoir regardé curieusement le médaillon qui représente le géant, portant sur ses épaules l'enfant Jésus, et comme il se nommait, lui aussi, Christophe, il doit avoir eu le pressentiment de sa destinée. Nous voyons qu'il s'appelait volontiers *Christum Ferens*, Porte-Christ, et la Providence l'avait visiblement prédestiné, pour qu'il accomplît à la lettre, ce que la légende raconte du Christophe allégorique. Porter Jésus-Christ d'une rive du monde, à l'autre.

Mais dans quel établissement Christophe Colomb a-t-il commencé à s'instruire? Dans le couvent des Observantins de Calvi.

(1) R. Père Mas, *loco citato*.

Une tradition très ancienne, et qui dure encore, veut que ce couvent ait été fondé par le patriarche saint François, lui-même, en retournant d'Espagne. Le P. Gonzaga, les PP. Olivese et Pierre de la Rocca cherchent à prouver cette assertion. Ce qu'il y a de certain, c'est que les chroniques de l'ordre lui donnent la seconde place entre tous les couvents de la Corse. (1)

On sait que les moines étaient les maîtres de l'enfance, et ce qui nous démontre que Christophe Colomb a commencé à apprendre les lettres et les sciences, dans un couvent, c'est qu'il était agrégé, dès son jeune âge, au tiers-ordre de saint François.

Les historiens génois, Spotorno et Sanguinetti disent que l'amiral n'a jamais fréquenté aucune université, et que si Fernand Colomb a dit que son père a été à l'université de Pavie, cela a été, probablement, par la faute du traducteur, qui a *confondu Pavie* avec le mot *Patrie*. (2)

Nous avons dit, dans la *vie de Christophe Colomb*, qu'il a recu une bonne éducation, à Gênes. « Donne-moi ton fils Christophe, avait dit Christophe Colombo *il Mozzo* à son frère Dominique ; je lui ferai donner une bonne éducation et il sera mon fils adoptif. » Le frère y consentit ; la mère, après avoir bien pleuré, y consentit aussi. Arrivés à

(1) Détails historiques sur les monuments religieux par M. F. O. Renucci.

(2) *Locis citatis.*

Gênes, il le plaça dans une bonne pension, et lui donna pour Mentor, un *professeur* qui avait fait, en amateur, un voyage dans le Nord avec lui. » (1)

Christophe Colomb était alors âgé de 12 ans.

Le manuscrit du commandant Siméon de Buochberg met en pleine lumière les premières années de cette grande existence; mais voilà que des écrivains génois ont pris le parti d'en nier l'authenticité, semblables en cela à ces grands coupables traduits devant les tribunaux, et qui, ne trouvant pas de moyen d'échapper à l'arrêt qui va les condamner, prennent le parti de nier la compétence des magistrats qui doivent les juger.

Les affirmations nettes, catégoriques, enthousiastes du vieux commandant de la place de Calvi, qui rédigeait son étude historique, en 1794, au milieu des horreurs d'un siège qui fit de Calvi un monceau de ruines, valent plus que les hésitations et les tâtonnements de tant d'autres auteurs qui ont écrit sur Colomb, sans pouvoir se douter que la ville de Calvi lui avait donné le jour.

L'arrivée de Christophe Colomb à Gênes et le séjour qu'il y fit, pendant quelques années, a fait dire à Giustiniani, qui a été suivi par d'autres historiens, que l'Amiral était issu de la *plèbe génoise*.

Nous verrons que Giustiniani était dans une complète ignorance du lieu de naissance de notre héros.

(1) Mss. Siméon de Buochberg, pag. 2-4. Voir le précis de la vie de C. Colomb.

CHAPITRE VI

Christophe Colomb et les historiens de la Corse

L'incertitude la plus inextricable a régné, jusqu'à notre époque, sur le lieu de naissance de Christophe Colomb. Les historiens sérieux se sont bornés à dire que la patrie de l'Amiral est incertaine.

Guillaume Robertson avait déjà dit que Colomb était *sujet de la république de Gênes*. Il savait qu'il n'était pas né dans cette ville, mais il ne pouvait pas désigner avec certitude le lieu de sa naissance.

Les historiens Tiraboschi, Muratori, Puffendorf et cent autres, disent, avec Bossi, qu'on est *autorisé à croire qu'il naquit dans les Etats de Gênes*.

Cette incertitude serait inconcevable si Colomb eût appartenu à Gênes. Nous verrons d'ailleurs que les auteurs Génois diront involontairement que le grand amiral est né en Corse.

Les auteurs de l'Encyclopédie du XIXe siècle ont dit, en 1852, que « Christophe Colomb est né vers l'an 1440, d'un ouvrier tisserand, dans les Etats de la République de Gênes, selon la plupart des auteurs, et dans l'île de Corse, si l'on en croit quelques manuscrits récemment découverts. »

Ecoutons les historiens éclairés par la vérité et autorisés à la faire connaître.

En 1826, le docteur Savelli, de Speloncato, principal du collège de Calvi, a rapporté le témoignage du P. Denis de Corte, qui a dit dans ses mémoires, que Christophe Colomb est né à Calvi : *Calvii natum Columbum.*

Voici un extrait de ce discours :

« Commençons par Calvi. Cette cité très-illustre ne pourrait-elle pas revendiquer comme sien l'immortel Christophe Colomb, qui a découvert le Nouveau-Monde, et dont les Génois se sont tant glorifiés jusqu'à ce jour ? Il est certain que la famille Colombo a existé anciennement dans cette ville ; aujourd'hui même, au su et au vu de tout le monde, il existe dans cette citadelle une rue appelée *rue Colombo.* N'est-elle donc pas bien regrettable l'ignorance ou la négligence des anciens historiens qui se sont tus sur ce point? Gloire cependant au père Denis de Corte ! Dans un ouvrage, encore inédit, il a écrit ceci : *Christophe Colomb est né à Calvi.*

Qu'y a-t-il d'étonnant que les Génois se soient attribué ce grand homme et qu'on l'ait généralement regardé comme Ligurien, si l'on songe que la ville de Calvi faisait alors partie des Etats de Gênes ?

« Est-il étonnant que son origine vraie ait été cachée et qu'on ait voulu lui en substituer une autre, quand on connaît la vieille jactance des Génois et qu'on est au courant de leurs tromperies ;

quand on sait surtout que la République Ligurienne avait pour coutume d'obscurcir l'éclat des familles corses, de les humilier, et même de les anéantir complètement, si elle eût pu le faire impunément !

« Qu'il me soit donc permis de dire ici, avec Virgile :

« Traître Ligurien, c'est en vain que tu t'enorgueillis, et que tu as recours aux artifices ordinaires de ta patrie. » (1)

Le savant professeur parlait aux autorités civiles, militaires et religieuses de Calvi, ainsi qu'aux notables de la Balagne, ayant sous les yeux la rue Colombo et les ruines de la maison qui, d'après une tradition constante et pure, fut le berceau du Héros des mers.

Plusieurs auteurs avaient déjà parlé de ce fait, et tout le monde sait en Corse que le général Paoli fonda l'Ile-Rousse sur les ruines d'une autre ville dont il ne restait que des débris sous terre, et qui était probablement l'ancienne *Urbs Rubra*, pour démolir Calvi : *Per piantare le forche à Calvi*, et qu'il disait, en parlant de cette dernière ville : *La culla di Colombo è dirazzata.* Le berceau de Colomb a dégénéré. (2)

Paoli savait que l'Amiral était né là.

Napoléon avait, dans l'île d'Elbe, une garde de

(1) *Oratio Doct. Savelli, aperto Collegio Calvensi*, 1826.

(2) *Note relative alla Corsica* di F. Liccia ; ms, pag. 78.

quatre cents Corses. Il s'entretenait souvent avec eux, et leur parlait de Christophe Colomb, son compatriote, avec un sentiment de gloire et d'émulation.

C'était dans cette petite ile, en face de la vaste mer, qu'il comprenait le grand Amiral. C'est là qu'il ordonna qu'on écrivît son histoire au point de vue de son origine corse, vœu dont le désastre de Waterloo empêcha la réalisation. (3)

Je suis heureux que mon sujet m'ait permis de citer, en faveur de ma cause, des témoins si grands et si glorieux. Leurs dépositions ne sauraient être contredites que par des audacieux et des téméraires.

Voyons ce qu'en disent d'autres historiens de la Corse, en commençant par les modernes pour remonter jusqu'au XV[e] siècle.

L'auteur des *Souvenirs historiques de la Légion Corse dans le royaume de Naples*, le capitaine Savelli, ancien Juge de paix du canton d'Ile-Rousse, écrivait, en 1816, une page que nous nous empressons de transcrire.

« Il ne faut pas que je me taise sur une opinion dont je suis pénétré d'après des bases de probabilité qui semblent lui donner une consistance historique. Je pense que Christophe Colomb était natif de Calvi, et voici succinctement les motifs qui me le font croire. D'abord c'est une tradition qui a toujours existé dans l'intérieur de l'Ile. Elle n'a

(3) *Loco citato*, pag. 99.

pu exister à Calvi même, parce que ses habitants, dans nos débats avec Gênes, ayant toujours secondé les vues de ce gouvernement étranger, ne pouvaient avoir assez d'esprit patriotique pour se glorifier d'avoir eu un tel héros pour concitoyen. En second lieu, il est positif qu'une famille de ce nom a existé à Calvi, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Troisièmement l'histoire a toujours annoncé Colombo comme *Génois*, et n'a jamais désigné le lieu de sa naissance. Il n'était pas dans l'intérêt des Génois de dire qu'il était né en Corse. La haine qui a toujours existé entre les Génois et les Corses justifie cette nouvelle injustice. On sait de plus que, lorsque Colombo présenta au gouvernement génois son projet de découvertes, celui-ci le rejeta en disant que l'auteur n'était pas connu dans la République. » (1)

Vers la même époque, M. Giacobbi, avocat et historien, écrivait dans son histoire de la Corse :

« Un membre de ma famille, mort il y a peu d'années, conseiller à la Cour royale de Bastia, soutenait que le fameux Colomb avait la même origine Corse, que Sixte V, de Peretti, ou du moins que sa famille provenait de la Corse. Selon lui, les Colombo tiraient leur nom d'un endroit de l'île, d'où dérivent également les Colombani, dont le nom dans l'acception nationale, signifie membre

(1) Cette communication nous a été faite par M. le comte François Savelli, consul de France à Panama.

de la famille ou du parti des Colombo, et qui existent encore dans le pays. Nous dirons ailleurs quelque chose d'après nos investigations particulières. » (1)

La mort a surpris l'auteur avant la publication du 3e volume, qui devait contenir les investigations promises, et le manuscrit du conseiller Giacobbi n'a pas été retrouvé.

Nous verrons cependant que d'autres historiens ont dit que Christophe Colomb est né dans l'ile de Corse.

(1) 1er vol. pag. 274, Paris 1835.

CHAPITRE VII

Christophe Colomb et les historiens de la Corse

(SUITE)

L'illustre historien de Sampiero, de Paoli, de Cervoni et de tant d'autres illustrations Corses, M. Arrigo Arrighi, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Bastia, dont la mort récente a été pleurée par la Corse entière, a dit que le grand Amiral est né à Calvi.

« On ne connait pas, dit-il, avec certitude, l'époque précise du départ de Sampiero de la Corse, pas plus qu'on ne connait celle de Colomb, originaire de Calvi, que Gênes n'envia à sa patrie que, lorsque de retour de l'Amérique, il fut comblé d'honneurs à la Cour d'Isabelle.

« L'acte de naissance de ce grand navigateur, et dont l'authenticité est désormais incontestable, prouve qu'il est né à Calvi, d'une famille Corse, pendant que les présides étaient soumis à la domination génoise. Cette tradition, il n'en est pas de mieux établie, s'est conservée dans toute sa force jusqu'à nos jours. On assure que dans son court exil de Porto-Ferrajo l'Empereur aurait manifesté l'intention de prescrire des recherches

historiques pour appeler la plus grande lumière sur ce point important.

« Depuis lors, la découverte de documents précieux, et que nous avons lus avec le plus grand intérêt, sont venus dissiper nos doutes, sinon entièrement, du moins en grande partie. » (1)

Les doutes du savant historien étaient, trente ans après, pleinement dissipés.

« Ceux qui traitent la tradition avec un superbe dédain, ignorent apparemment, dit-il, qu'elle forme l'un des principaux éléments de l'histoire, et qu'il n'appartient qu'à des esprits légers de méconnaître sa force et son autorité.

« Quand les autres sources manquent, n'est-ce pas à elle qu'il faut recourir ?

« Les historiens ne la prennent-ils pas pour lumière et pour guide ?

« Or cette tradition n'a jamais varié. Depuis le XVe siècle, elle a passé de génération en génération comme une croyance populaire, comme un fait constant, comme une vérité aussi bien établie que la haine des Corses contre nos oppresseurs étrangers, que le dévouement intelligent et courageux de Sampiero, que notre amour pour la liberté et l'indépendance.

« Soit, objecte-t-on encore ; cependant cette tradition peut-elle remplacer l'acte de naissance de Colomb ? Il est né, dites-vous, à Calvi, à une

(1) *Histoire de Sampiero*, pag. 3-4. — 1842.

époque où cette ville faisait partie intégrante de la République Ligurienne. Nous voulons bien l'admettre, à la condition toutefois que vous produirez l'acte qui le prouve.

« Qu'est-ce à dire ? que lorsqu'un individu se trouvera dans l'impossibilité, à cause d'un accident imprévu, d'un obstacle quelconque, indépendant de sa volonté, d'exhiber son acte de naissance, il doit être privé de son nom, de ses droits, de son rang dans la cité ? La nationalité s'établit, comme on établit la filiation légitime des enfants. A défaut de titre écrit, une possession constante ne suffit-elle pas ? Il en est de même de la nationalité. On n'a besoin pour la démontrer et écarter tous les doutes que de la réunion d'une série de faits de nature à indiquer les rapports qui ont toujours existé entre le citoyen et la nation à laquelle il prétend appartenir.

« Or nous venons de faire observer que l'opinion de la Corse sur ce point n'a jamais changé.

. . . .

« Pour ne pas affaiblir l'autorité des documents et des preuves que M. Casanova à su réunir et coordonner, de façon à ce qu'ils se prêtent un meilleur appui, faisceau trop bien fait, trop solide, pour être brisé par tous les efforts des biographes liguriens, nous ne donnerons pas plus de développement à ces courtes observations.

« Il y a bien des années, nous aussi, nous nous étions occupé de cette matière avec l'intention de

publier le résultat de nos recherches. Mais bien que notre conviction soit toujours la même et aussi inébranlable que celle de M. Casanova, nous lui cédons volontiers la parole, persuadé que personne ne peut mieux achever la démonstration historique, qu'il a si heureusement entreprise. En cela nous avons suivi l'exemple de ce jeune abbé qui, après avoir assisté aux sermons de l'éloquent Bourdaloue brûla les siens. » (1)

M. Arrighi a toujours été pour nous un maître vénéré, et nous ne pourrons jamais le suivre que de bien loin dans la carrière des lettres qu'il a si glorieusement parcourue.

En 1840, Hortensius Savelli, fils du professeur de ce nom et héritier de ses manuscrits, a fait, à Paris, une conférence pour reprendre devant une nombreuse réunion de gens de lettres la thèse soutenue par son père à Calvi en 1826.

L'abbé Galletti, historien érudit, a dit dans son *Histoire illustrée* de la Corse que « les habitants de Calvi croient posséder des données certaines pour prouver que Christophe Colomb est né à Calvi, dans une maison de la rue qui porte son nom. » (2)

M. Giubega, de Calvi, sous-Préfet de Bastia,

(1) Le *Messager Corse*, du 8 mai 1874.
Ce journal, si utile, cessa de paraître en 1876, pour des motifs qui honorent beaucoup M. le Chanoine Fioravanti. En 1881 le vaillant rédacteur le fit revivre dans le *Conservateur* si avantageusement connu dans toute la Corse.

(2) Pag. 125.

disait en 1853, au savant et très regretté Pierre Pozzo-di-Borgo :

« Vous allez dans une petite ville, jadis florissante et qui a elle aussi sa gloire pour avoir donné le jour à Pierre Libertà et à Christophe Colomb. Il est bien fâcheux que l'acte de baptême constatant la naissance de Colomb, à Calvi, ait disparu avec le registre sur lequel il était enregistré. » (1)

M. de Figarelli, conseiller honoraire à la Cour de Bastia et président d'honneur de l'Académie Christophe Colomb, adressait, en 1881, à la dite Académie un long et remarquable rapport dans lequel il examinait la valeur des preuves qui militent en faveur de l'origine Corse de Christophe Colomb et concluait ainsi :

« La lumière est faite. L'abbé Martin Casanova vient de démontrer que Christophe Colomb est né à Calvi. L'ouvrage de l'abbé Casanova a nécessité de nombreuses recherches ; il est le fruit de la patience et du plus pur patriotisme. Tout ce qu'il allègue, il le prouve à l'aide de documents certains. » (2)

La médaille d'or fut accordée, à l'unanimité, à l'auteur de *La Vérité sur l'origine et la Patrie de C. Colomb.*

Le lecteur voit déjà que l'histoire donne la main à la tradition pour démontrer que l'Amiral de

(1) L'*Aigle*, 11 Juin 1881.
(2) *L'Aigle*, 11 juin 1881.

l'Océan est né à Calvi. Cependant, en considération de la nature même du sujet et des ténèbres que le temps et des influences coupables ont amassées autour du véritable berceau de notre Héros, nous rendrons la démonstration complète, et nous résoudrons ensuite les objections qui nous viennent des villes rivales de Calvi.

CHAPITRE VIII

Christophe Colomb et les moines du Couvent de la Rabida

Le P. Jean, compatriote et ami de Christophe Colomb

L'histoire nous apprend que Christophe Colomb arriva en Espagne, sans aucune fortune et sans la moindre recommandation.

« Au printemps de l'année 1471, au milieu du jour, par un soleil brûlant qui calcinait les chemins de l'Andalousie, sur une colline, à environ une demi-lieue du petit port de mer de Palos, deux étrangers voyageaient à pied, leurs chaussures usées par la marche, leurs habits où l'on voyait les vestiges d'une certaine aisance, souillés de poussière, le front baigné de sueur, s'arrêtèrent et s'assirent à l'ombre du portique extérieur d'un petit monastère appelé Sainte-Marie de Rabida. Leur aspect et leur lassitude imploraient d'eux-mêmes l'hospitalité. Les couvents des Franciscains étaient à cette époque les hôtelleries des voyageurs pédestres, à qui la misère interdisait d'aborder d'autres asiles.

Ce groupe des deux étrangers attira l'attention des moines. » (1)

Ainsi Colomb devint l'hôte des Franciscains. Il se plut à voir dans cette halte inopinée une occasion de fortifier son âme, à la veille d'une nouvelle lutte. Son expérience le forçait d'en prévoir les longueurs et les amertumes. Il s'adonna à la prière, aux méditations ascétiques, aux saintes lectures, à tous les exercices d'une retraite proprement dite Il embrassa, dans toute sa régularité, la vie cénobitique.

« Comment Colomb, qui séjourne au couvent de la Rabida, pendant plus d'un an, se trouvait-il amené là ?

— C'est ce que personne ne saurait dire. »

C'est la réponse que se donnent Roselly de Lorgues, Irving, Belloy, et Cadoret.

Il est vrai de dire que les moines sont éminemment hospitaliers ; mais encore faut-il admettre qu'ils ne sont pas trop simples ; et ils le seraient, s'ils acceptaient tous les voyageurs *pédestres*, pour les nourrir, pendant des années.

Il y a pourtant un fait historique, qui explique pourquoi Colomb s'était dirigé vers le couvent de la Rabida, où il fut si bien reçu et si longtemps hébergé.

L'historien Valery nous a appris que le père

(1) A. de Lamartine, *Vie des Grands Hommes*. — Christophe Colomb, pag. 255. — 1853.

Jean de Santo-Pietro, franciscain, très-savant auteur d'un beau traité sur la Pénitence écrit en langue espagnole, a été le premier religieux qui soit arrivé dans l'Amérique méridionale. (1)

Nous disions, dans la première édition de notre ouvrage, que le P. Jean de Santo-Pietro, que d'autres appellent Jean Pietro-Santo de Calvi, contemporain de l'Amiral, et son compatriote, fut peut-être celui qui reçut Christophe Colomb et son fils au couvent de la Rabida.

Nous disions aussi, que si l'on n'admettait pas que ce moine se trouvait, à cette époque dans le couvent de la Babida, on aurait bien raison de s'étonner du long séjour qu'y firent nos voyageurs.

Nous ne nous étions pas trompé. En 1881, monseigneur Lucciardi, ancien secrétaire du nonce du Pape, à Paris, et Chanoine de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome, a trouvé dans les bibliothèques Barberini et d'Ara-Cœli, l'important document que nous transcrivons textuellement :

« Il P. Giovanni da Santo-Pietro, nell'Isola di
« Corsica, è il primo sacerdote che abbia accom-
« pagnato Cristoforo Colombo alla ricerca del
« nuovo-mondo. Cotesto religioso amicissimo fin
« d'all'infanzia dell'illustre navigatore e suo com-
« patriotta, lo ha seguito ne' successivi viaggi,
« poscia si è trasportato nelle Indie Meridionali,
« ove è morto vecchissimo, dopo aver pubblicato un

(1) Valery, *voyage en Corse.*

« trattato sulla la penitenza in lingua spagnuola. »

« Le P. Jean, de Santo-Pietro dans l'île de Corse, « est le premier religieux qui ait accompagné « Christophe Colomb à la recherche du Nouveau-« Monde. Ce religieux, qui était le compatriote et « le grand ami d'enfance de l'illustre navigateur, « l'accompagna dans ses autres voyages, et alla « ensuite dans les Indes méridionales où il est « mort très vieux, après avoir publié un traité sur « la Pénitence, en langue espagnole. » (1)

Le lecteur voit l'importance de ce document qui tient lieu de l'acte de naissance de Christophe Colomb.

François-Auguste Colonna Corso, de Giovellina, qui écrivait au commencement du dix-septième siècle, et qui est mort en 1681, nous parle aussi du P. Jean : « Giovanni da Santo-Pietro Corso, « cittadino di Calvi, dell'Ordine de' Minori Osser-« vanti di S. Francesco, visse nell'America India « meridionale. »

« Jean de Santo-Pietro Corse, citoyen de Calvi, « de l'Ordre des Frères mineurs de l'Observance « de S. François, vécut dans les Indes méridionales « de l'Amérique. » (2)

(1) *Conservateur de la Corse* 15 décembre 1881 et 20 juillet 1882.

(2) Colonna Sagra degli homini illustri di Santità e dignità del Regno di Corsica compilata e descritta dal S. D. Aug. F^sco^ Colonna Còrso, di Giovellina. D^re^ delle Leg. et Arcid^no^ della città d'Ajaccio. Lib. 23, Ms. 1681. estratto dall'istesso primo originale. da P. Taddeo Moracchini della Casabianca. — 1728. — Bibliothèque Orticoni de Monticello.

C'est sous la date de 1532 que cet historien place la mort du P. Jean de Santo-Pietro.

Il est à regretter que cet ouvrage, de près de 1500 pages, soit tronqué, surtout là où l'auteur aurait dû parler des hommes qui ont joué un rôle important, à la fin du XVe siècle; mais nous avons fait connaissance avec le P. Jean, qui était le *Compatriote et l'ami de Christophe Colomb.*

Les personnes qui désireraient avoir connaissance de la copie authentique de notre document pourront la trouver dans la bibliothèque Lucciardi de Santo-Pietro di Tenda, et pourront s'adresser aussi à M. Casanova, ancien curé de Santo-Pietro, aujourd'hui curé doyen à Gatti de Vivario.

Le P. Jean était un homme considérable dans l'ordre de S. François, à cause de ses relations avec Christophe Colomb; sa vie a été écrite tout au long, et c'est dans la Bibliothèque d'Ara-Cæli qu'on trouvera ce précieux manuscrit.

Nous continuons la démonstration historique, quoique nous puissions la considérer comme déjà faite, afin de mettre en évidence la mauvaise foi des historiens Génois.

CHAPITRE IX

Il résulte des Annales Franciscaines du XVIe siècle que Christophe Colomb est né à Calvi

Le P. Paul Olivese, noble corse, d'Istria, provincial des Mineurs de l'Observance, en Corse, a publié à Lucques, en 1671, un ouvrage qui a pour titre : *Ragguagli Serafici e Cronicali della Provincia Minore Osservante di Corsica*. L'archidiacre Colonna nous apprend que ce religieux était un grand savant et un vrai patriote. Le gouvernement génois l'avait jeté en prison, avec plusieurs supérieurs de couvents, et ce ne fut qu'après deux mois de grandes souffrances qu'on lui rendit la liberté. Déjà le P. Sisco de Bastia avait été persécuté parce qu'il voulut publier la *Vie des Hommes illustres de la Corse*, et il ne put vivre en paix qu'après s'être dessaisi de son ouvrage et avoir promis de ne plus y penser. (1)

Quelque temps après, le P. Paciola de Calvi dut remettre aux satellites de Gênes les *Mémoires* qu'il voulait publier sur la Corse. (2)

(1) *Giustificazione della Rivoluzione di Corsica*, pag. 121, *nota* 17, *edizione di Corti*, 1764.

(2) Loco citato, pag. 588.

Il savait aussi que Bonfadius fut brûlé vif par les Génois pour avoir écrit des choses qui n'étaient pas de leur goût. (1)

Déjà les Génois avaient mis la main sur le grand ouvrage du célèbre Antoine Guidi de Calvi, *Saggio de' pregi, meriti e gloria della città di Calvi nelle armi e nelle lettere, con una storia dell'assedio sostenuto da que' cittadini contro i Turchi e Francesi nel 1555.* (2)

Le P. Olivese savait donc à quoi s'en tenir : il ne voulait pas se compromettre, ni exposer les Mineurs de l'Observance, de sa province, aux rigueurs de la police génoise. Il fallait cependant dire la vérité, et il trouva le moyen de nous apprendre que le Révélateur du Globe est né à Calvi.

Voici la copie textuelle de ce précieux témoignage :

« *Questo celeberrimo Heroe Giovanni è stato*
« *veramente bastevole a rendere gloriosa la Corsica*
« *tutta non che la sua civile (come qualunque*
« *altra di Corsica) Patria di Calvi ; ma è stata*
« *anche decorata ed illustrata questa civilissima*
« *Patria, e tutta Corsica, dall'ingegno di molti altri*
« *Calvesi, che col proprio valore si sono nobilitati*
« *nell'Indie e nella Spagna, de' quai qui non si deve*

(1) *Opera citata*, pag. 60.

(2) G. C. Gregorj, *nel Proemio alla storia* del Filippini. pag. 120, et Morati, *Pratica morale*, pag. 302.

« *far espresso Catalogo, ne discorso, per non essere,*
« *in quest' opera altro lo scopo, che trattare de'*
« *Serafici e Cronicali Ragguagli della Provincia*
« *siccome nel titolo e frontispizio di questa mede-*
« *sima opera apparisce.* » (1)

Le P. Olivese parle, ici, du P. Jean Mattei de Calvi, général des Mineurs de l'Observance, nonce apostolique aux cours de France et de Portugal, l'un des pères les plus marquants du concile de trente, ville où il mourut, le 21 janvier 1547. Il dit de lui comme on vient de le voir : « Ce héros si « célèbre aurait suffi pour illustrer Calvi, son « pays natal, et toute la Corse : mais la ville de « Calvi et la Corse ont été également ennoblies et « illustrées par le génie de plusieurs autres calvais « qui, par leur intrépidité et leur vaillance, se sont « illustrés dans les Indes et en Espagne ? Ce n'est, « cependant, pas ici qu'il convient d'en parler, ni « même de les nommer. »

Quels sont ces *nombreux* Calvais qui par leur vaillance et leur intrépidité se sont illustrés dans les Indes et en Espagne ?

Le P. Olivese est mort, en 1678, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il était donc né l'an 1587, dans le siècle des grandes découvertes.

Avant d'aller à la découverte de l'Amérique, Christophe Colomb visita, avec des marins corses, les comptoirs portugais de la Guinée, l'embou-

(1) Lucca presso Giacinto Paci, pag. 117. — 1671.

chure du fleuve d'Or, la forteresse de Saint-Georges de la Mine etc. Il imprima le nom de sa patrie sur la Côte d'Or, en appelant Cap-Corse le cap que les Anglais appellent aussi Cap Coast.

Des Calvais se sont distingués dans les Indes, car c'est ainsi qu'on appelait l'Amérique, et c'est surtout par leur intrépidité et par leur vaillance qu'ils ont illustré la Corse entière. Le P. Olivese les place à côté d'un colosse, d'un savant, d'un puissant, du général d'un très grand ordre religieux, du P. Jean Mattei, noble corse surnommé Calvo, du nom de sa ville natale. Il est vrai qu'avant le P. Mattei, des Calvais s'étaient illustrés en Toscane, à Rome et en France; mais quels sont les Calvais qui par leur intrépidité et leur vaillance se sont illustrés dans les Indes, ont immortalisé la ville de Calvi et la Corse, et qui ne le cèdent pas au P. Jean Mattei?

Le P. Olivese ne peut pas les nommer, car la prison est là, et il sait ce qu'il y a souffert ; mais nous les nommons : c'est Christophe Colomb qui fut à la fois et au plus haut degré, homme de cœur, d'action et d'intelligence ; qui a changé et embelli la face des deux grands hémisphères de notre Globe ; qui a brillé sur le monde comme l'astre du jour, et a éclipsé tous les grands hommes de l'antiquité ; c'est Barthélemy Colomb auquel (pour égaler son frère) ne manqua que le don de l'initiative ; c'est Diego Colomb amiral des Indes et duc de Veragua. Le P. Olivese les indique

clairement, mais il nous a dit *qu'il ne lui convenait pas d'en parler, ni même de les nommer.*

Il était pourtant un noble du fief d'Istria, un professeur de belles-lettres et de théologie, un hébraïsant avec lequel les rabbins eux-mêmes n'osaient pas se mesurer, un écrivain de valeur ; mais il était âgé de quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il fit imprimer son ouvrage, à Lucques, ville qui faisait aussi partie de la Ligurie, et un homme de son âge ne peut plus résister aux tyrans qui ne veulent pas qu'on dise la vérité sur les hommes et les choses de la Corse, ainsi que nous l'avons déjà vu, et comme nous le constaterons encore.

C'est peut-être ce noble vieillard qui a laissé dans la bibliothèque d'Ara-Cæli le manuscrit de la vie du P. Jean de Santo-Pietro, citoyen de Calvi, *compatriote* et *ami* de Christophe Colomb.

Le P. Paul Olivese a bien mérité de la Corse.

CHAPITRE X

Christophe Colomb et les historiens français

Par un concours d'intérêts politiques, d'âpres passions et de fatalités, dont il est facile aujourd'hui de se rendre compte, l'obscurité se fit tout d'abord et demeura longtemps impénétrable sur les circonstances, les plus dignes de mémoire, de la découverte du Nouveau-Monde et de la vie de Colomb. La carrière du grand Amiral de l'Océan s'était terminée dans des conditions vraiment douloureuses. Après son troisième voyage, Christophe Colomb était tombé si bas dans l'opinion publique, qu'on ne daignait pas même s'occuper de lui. Pour beaucoup, il n'était plus de ce monde; d'autres, n'attachant aucune importance à ce qui le touchait, ne se donnaient même pas la peine de vérifier les dates. Sa mort ne parut faire aucun vide. Elle ne sembla pas une perte pour l'Espagne et resta complètement ignorée au dehors.

Ce cahos s'est débrouillé, depuis un demi siècle seulement. Navarette et Munoz, en Espagne ; Rossi, Spotorno et Augustin d'Osimo, en Italie ; Washington Irving, en Amérique ; Humboldt, en Allemagne ; Roselly de Lorgues, Belloy et Cadoret en France pour ne citer que les auteurs les plus

compétents, ont eu le mérite, dans ces soixante dernières années, d'élucider divers points essentiels. Le lieu et la date de la naissance de Colomb, l'origine et l'état de sa famille sont restés dans l'obscurité.

C'est aux grands historiens français que nous empruntons ces considérations et nous les entendons nous dire tous, avec l'italien Bozzi :

« Un voile mystérieux semble cacher l'origine de la plupart des hommes qui se sont illustrés par de grands talents ; et l'on voit souvent des nations, qui les avaient dédaignés pendant leur vie, prétendre augmenter leur gloire en les réclamant, après leur mort, au nombre de leurs enfants. Plusieurs villes de la Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir été le berceau du père de l'épopée ; de même quelques provinces de l'Italie se vantèrent d'avoir donné naissance à l'homme célèbre qui a découvert le Nouveau-Monde. Néanmoins le rapprochement des temps où vécut Colomb éclaircit bien des doutes au sujet de son origine, et nous sommes même autorisés à croire qu'il naquit *dans les Etats de Gênes*, appuyés par des documents authentiques et par une série non interrompue de traditions que l'on chercherait en vain dans les temps où vécut Homère. » (1)

Il y a pourtant des auteurs français qui disent que l'Amiral est né à Calvi.

(1) *Storia di Cristoforo Colombo*, pag. 1.

Nous avons vu que la *Revue de Paris* disait, en 1841, que *Christophe Colomb* est *né à Calvi.*

L'Encyclopédie du XIXe siècle dit aussi que le grand Navigateur est né, dans l'Ile de Corse. (1)

Genouille, Lefranc, Wahl, Dengevelle, Haussaire et tous les contemporains reconnaissent que le grand homme est né dans notre île. Il y en a aussi qui s'en étonnent et qui disent avec Ferdinand Grégorovius :

« Il n'y a qu'un point sur lequel Gênes et Calvi ne sont pas d'accord. Les Calvais soutiennent que Christophe Colomb est né dans leur ville, d'une famille génoise qui y était établie depuis longtemps. Il s'est élevé à ce propos une vive dispute rappelant l'ancien débat entre les sept villes de Grèce, qui s'attribuaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère. On dit que Gênes s'est emparée des registres de la famille des Colomb et qu'elle a même changé le nom de la *Via Colombo* de cette ville en celui de *Via del Filo* ! Il paraît en outre que les Calvais ont été les premiers Corses qui se soient rendus en Amérique, et que les Colombo existent encore parmi eux. Il y a aujourd'hui des écrivains Corses qui regardent le grand navigateur comme leur compatriote. Pendant son séjour à l'Ile d'Elbe, Napoléon lui-même fit faire des recherches à ce sujet. Dans son testament Christophe Colomb se dit pourtant natif de Gênes.

(1) Tom. 8. — 1852.

Le monde aurait bien lieu d'être jaloux si le sort avait fait naître aussi dans le petit pays de Corse cet homme extraordinaire, plus grand que Napoléon. » (1)

M. Giubega, de Calvi, président du Tribunal de Brignoles, nous a transmis un document d'une haute importance, certainement rédigé vers 1794, comme de savants archivistes qui l'ont examiné et comparé à d'autres écrits de la même époque, sont prêts à l'attester.

Nous le reproduisons intégralement :

« Découverte de l'Amérique, qui suivant toute « justice devait se nommer *Colombo*. Le genre « humain peut bien pleurer sur cet acte d'injustice « consacré par le temps ; mais sans faire une « grande confusion, il n'est plus maître de le « rectifier.

« Christophe Colombo dont l'histoire dit être né « dans l'Etat de Gênes, mais sans dire ni l'époque « ni le lieu de sa naissance ; elle prouve jusqu'à « l'évidence que lorsque, à Lisbonne, il devint « possesseur des relations et cartes de son beau-« père Barthélemy Pedestrello, il forma son projet « de découvrir le Nouveau-Monde, et avant tout, « il envoya son projet au gouvernement de Gênes « qui, sans le faire examiner, le rejeta comme « provenant d'un homme inconnu dans la Répu-

(1) *Corsica*, Traduction de M. P. Lucciani, Bastia. Imp. Ollagnier.

« blique ; ce qui serait déjà une grande preuve par
« ce rejet indocile, qu'il n'était pas né dans le
« continent des Etats de Gênes. Mais passons là-
« dessus; on pourrait dire que le Magistrat de
« Gênes ne voulait pas s'exposer à faire des
« dépenses pour une réussite incertaine, et à
« cela on pourrait même adosser l'habit de la
« prudence ; mais un siècle et plus, après
« M. Antoine Gallo, secrétaire du gouvernement
« de Gênes, a publié une relation de la navigation
« de Colombo, et de toutes ses découvertes, sans
« dire ni le lieu, ni le jour de sa naissance, disant
« seulement que Colomb est né dans l'Etat de
« Gênes. Il semble donc certain qu'après que
« Colombo s'était acquis une réputation si colos-
« sale, M. Antoine Gallo se serait donné la peine
« de s'informer, dans le cas où il eût ignoré, du
« nom de la ville, bourg ou village où il était né,
« les noms de son père, aïeul, bisaïeul, passés et
« trépassés, pour prouver qu'un si grand homme
« leur appartenait ; mais ayant passé sous silence
« ces preuves les plus évidentes, je crois ce que
« j'ai entendu dire par plusieurs et qui avait
« surtout été dit par le Père Dionigio, homme très
« éclairé, que Colombo était né à Calvi, île soumise
« aux Génois et dont l'antipathie qui régnait entre
« les seigneurs (Génois) et leurs sujets (Corses)
« doit avoir empêché au sieur Gallo de dire que le
« célèbre Colombo était né à Calvi.

« C'est d'autant plus injuste de ravir cette gloire

« aux habitants de Calvi, qu'ils ont montré
« beaucoup d'attachement au gouvernement de
« Gênes. Il semble que c'est à l'époque de la
« naissance de Colombo qui est mort de chagrin à
« Vagliadolide, en Espagne, le 20 mai 1506, à
« 69 ans, que les habitants de Calvi ont massacré
« la garnison d'Alphonse VI, en faveur de Gênes.
« M. Gallo, pour ôter tout doute ou prévention eut
« la finesse de convenir, dans la relation, que le
« Magistrat de Gênes avait rejeté le projet de
« Colombo, comme provenant d'un homme inconnu
« dans la République; mais que cela fut le résultat
« de sa longue absence; il fallait trouver un
« prétexte pour réparer la faute du gouvernement
« de Gênes; mais c'était une obligation de plus de
« convaincre le public par un détail le plus exact
« sur sa provenance.

« Je le donne de grand cœur à *Civitas Calvi*
« *semper fidelis*, me rappelant surtout et toujours
« avec un nouveau plaisir l'enthousiasme avec
« lequel les dames mêmes nous portaient des
« munititions de guerre pendant la nuit, au milieu
« des bombes et boulets, au moulin à Gesco, fort
« Mozello et surtout la nuit du 18 messidor an II
« (6 juillet 1794); et tout prouve que si la naissance
« du célèbre et malheureux Colombo pouvait être
« si fraîche que ma mémoire sur les actions
« héroïques des braves habitants de Calvi, les
« Génois renonceraient à leurs prétentions. »

« On se trouve ici, dit avec raison M. le chanoine

Fioravanti, en présence d'un fait d'une gravité inconstestable :

« A la fin du 18e siècle, la ville de Calvi était assiégée, bombardée, démolie par la flotte anglaise. La petite garnison française, malgré des prodiges de vaillance, ne put se maintenir dans la place. Au moment de la capitulation (31 juillet 1794) elle ne comptait pas même cent hommes.

« Pour que des soldats continentaux se soient occupés, à une pareille époque et dans des circonstances aussi terribles, de Christophe Colomb, il faut qu'ils aient trouvé à Calvi une forte et unanime tradition sur l'origine calvaise de l'Amiral ; il faut même qu'ils aient trouvé, dans les archives de la ville, avant qu'elle ne fût ensevelie sous les décombres, des pièces importantes sur cette question historique. (1)

Après le fameux siège en question, le commandant Siméon de Buochberg se retira à Corte, où il s'était allié à une des familles les plus marquantes de la Corse. Il dit dans son *Recueil de renseignements sur Christophe Colomb* :

« Feu mon beau-père, M. Mathieu Arrighi, homme « de loi à Corte, me racontait souvent que son « parent le Père Dionigio d'Omessa, de son temps « grand ami de Paoli, homme très versé dans « l'histoire ancienne et qui recueillait des matériaux « pour continuer l'histoire de Filippini, (travail

(1) Le *Conservateur de la Corse*, 6 mai 1886.

que la mort ne lui donna pas le temps d'achever,
lui avait communiqué un manuscrit portant que
Christophe Colomb était né à Calvi, et qu'un
patron génois avait pris le frère du père de
Colomb comme mousse à bord de son bâtiment. » 1
M. Arrigo Arrighi nous donne de précieux
enseignements sur le défenseur de la citadelle de
alvi :

« Le commandant Siméon était mon oncle
ermain. Il avait épousé la fille de ce Mathieu
rrighi qui avait eu connaissance du manuscrit
P. Dionigio d'Omessa et qui était mon bisaïeul.
« Je conçois, parfaitement, qu'allié à cette maison,
ncien commandant de la place de Calvi ait
ntinué ces traditions patriotiques, et voilà
nment se fait qu'il ait conservé religieusement
dépôt que lui a peut-être confié son beau-père
qu'il a trouvé dans les papiers de famille. »

Nous avons vu qu'il y a plusieurs historiens
nçais qui ont écrit que Christophe Colomb est
enfant de la Corse. Si d'autres n'ont pas su
s dire où l'Amiral était né, ils ont mis en pleine
ière cette grande existence. Ils ont affirmé le
actère surnaturel et l'éminence des vertus du
nd navigateur, et Pie IX écrivit à M. Roselly
Lorgues :

Lorsqu'on aura publié et mis en lumière tout
ui se rapporte à la découverte du Nouveau-

Pag. 1.

Monde par Christophe Colomb, il apparaîtra manifestement, comme vous l'affirmez à bon droit, que Christophe Colomb exécuta ses merveilleux projets sous l'impulsion, avec le concours du Saint-Siége, et avec le zèle du clergé pour principal auxiliaire. » (1)

Après la publication de l'ouvrage de M. Roselly, l'admiration pour les vertus évangéliques du révélateur du Nouveau-Monde s'est transformée en culte, car on a reconnu chez lui tous les caractères de la Sainteté. Le temps de la réhabilitation est venu : le drame, l'éloquence, la poésie, la peinture, l'histoire célèbrent sa grandeur. Méconnu à Gênes, il a toujours été calomnié par les historiens génois. C'est le Roi de Sardaigne qui, après avoir lu la véritable histoire de Colomb par M. Roselly, ordonna qu'on élevât une statue à l'homme qui était si méconnu et si calomnié par les Génois (1868).

En 1846, le génois Paul Rebuffo voulut excuser ses compatriotes, et il le fit en termes ingénus :

« On ne voudra pas dire que c'est une honte pour Gênes de n'avoir encore rendu aucun honneur à son révélateur du Nouveau-Monde, car la mémoire de Colomb lui *aurait ouvert une plaie cruelle dans le sein*. Si la valeur génoise semblait être cachée dans la poitrine de Colomb, il ne s'en est pas servi pour relever notre empire, qui

(1) Bref du 10 décembre 1851.

tombait ; mais pour augmenter le bien d'autrui.

« Si je défends la conduite de nos ancêtres, je n'entends pas blâmer l'honneur rendu par leurs neveux. » (1)

Il ajoute qu'on fait bien de seconder le mouvement des arts et de l'industrie, puis il passe en revue les Génois qui se sont fait un grand nom sur mer, ne parlant de Colomb que le moins possible.

On voulait l'ensevelir dans le linceul de l'oubli.

Ecoutez l'historien Sanguinetti :

« L'humiliation et le déplaisir de n'avoir pas profité d'une si belle occasion de nous agrandir ont été un motif plus que *suffisant* pour *conseiller le silence*, et pour ne *pas mettre la main sur une blessure bien douloureuse.* » (2)

Les Génois n'ont que trop parlé pour calomnier notre Héros, et nous en recueillons l'aveu dans les écrits d'un de ces calomniateurs :

« Christophe Colomb a été méconnu pendant plus de trois siècles. Il a été calomnié par des Italiens. » (3)

Qu'on lise le mémoire de Paul *Rebuffo* et l'ouvrage de Sanguinetti, et l'on s'apercevra facilement que leur langage n'est pas celui de deux compatriotes.

En 1871, le marquis Hyppolyte Durazzo, génois.

(1) *Paolo Rebuffo alla Commissione pel monumento a Colombo.* Sanguinetti. op. citata, pag. 4.

(2) Op. cit. pag. 371.

(3) Sanguinetti, op. cit. pag. XXVI — 3.

voulant démontrer que Christophe Colomb était né à Gênes, parla de son prétendu testament.

Peu de temps après, le génois Bertoloni, faisant l'éloge de Durazzo, lui reconnut le mérite d'avoir été le *premier* à dire que Gênes était le véritable berceau de Colomb.

Voici ces paroles :

« Durazzo a écrit l'éloge de Colomb, et il a été le premier à manifester que Gênes est la patrie du grand Navigateur, découverte que d'anciens ont attribuée, par erreur, tantôt au chevalier Serra, tantôt à l'illustre Spotorno. » (1)

On voit clairement que les prétentions de Gênes sont bien récentes, et que la réhabilitation de notre Héros est l'œuvre principale des historiens français.

(1) Elogj del Cav. Ippolito Durazzo-Bologne — 1840.

CHAPITRE XI

Christophe Colomb et les poètes de la Corse

La langue et la poésie abritent la vie nationale et religieuse des peuples. Comme ce baume d'Egypte qui préservait de la corruption, elles les préservent de l'oubli et elles les font vivre dans la plus noble partie d'eux-mêmes, alors que pour le vulgaire ils semblent ne pas exister.

La Grèce vit encore dans Homère, Rome dans son Virgile, les Juifs dans la Bible, Christophe Colomb dans les chants des poètes de la Corse.

Si les vers sont destinés à être la démonstration du vrai par le beau, ils sont principalement destinés à faire vivre dans la mémoire et dans le cœur des hommes un certain nombre d'évènements mémorables qu'ils revêtent de la splendeur et de la beauté du rhythme.

Si Gênes a réussi à baillonner nos historiens ; si sa censure est intervenue pour supprimer tout document qui lui faisait ombrage, elle n'a pas pleinement réussi à faire taire les poètes, qui ne travaillent jamais par ordre, et qui sont entraînés par cet enthousiasme qu'on appelle inspiration divine.

Plusieurs poètes ont dit que Christophe Colomb est né, dans l'île de Corse, et leur témoignage est de la plus haute importance.

Le *Conservateur de la Corse* a publié toutes ces poésies, avec des traductions et des commentaires de M. le chanoine Fioravanti. Nous les reproduisons ici, et nous commençons par la plus importante, qui remonte au XVI[e] siècle, et que nous devons à l'obligeance de M. A. Giorgi, qui l'a trouvée dans les papiers de famille du colonel Simon Morazzani.

CHRISTOPHE COLOMB A LA CORSE[1]

ELÉGIE

O Corse, « Corsica » n'est pas ton seul nom, car, en scandant ce mot, j'y trouve aussi *cor* et *sica*, cœur et poignard. La conformation de ta

(1) CHRISTOPHORUS COLOMBUS AD CORSICAM

ELEGIA

» Corsica non solum, sed cor et sica vocaris,
» Cum te membratim, Corsica, considero.

masse est celle d'un cœur et non d'un poignard. Pourquoi donc prends-tu aussi ce nom ? C'est que le promontoire Sacré (le cap Corse) pénètre dans tes entrailles comme une pointe acérée, et de là vient ta double dénomination.

O Corse, toujours vexée par des tyrans sanguinaires ; ô Corse si mal récompensée de ton hospitalité !

O Corse, autrefois mes délices ; aujourd'hui la cause unique de ma disgrâce, tu ne m'es que plus chère à cause de cela.

C'est parce que tu m'as vu naitre, que Gênes, ma marâtre, la source première, l'origine de mes maux, a été pour moi un poignard.

O rivage de Césia, ô Calvi, mon unique amour, combien ton souvenir m'attriste dans mes tourments !

Ma volonté étant précoce et mon père se prêtant

» Corsica, tota es cor, talis tua quippe figura,
» Non sicæ effigies ; sica quid ergo sonas ?
» Corsica, cui Sacrum, cuspis ceu sæva, fatigat
» Viscera, utrumque sonas, significasque simul.
» Corsica, sanguineis semper agitata tyrannis,
» Hospitio celebris ; sed retributa malis !
» Corsica, deliciæ quondam, nunc causa ruinæ
» Unica tu nostræ ; sed mihi cara magis,
» Quod mihi sis genitrix, culter mihi dira noverca
» Genua, prima mei fons et origo mali.
» O Littus Cœsiæ, Calvi, mea sola voluptas,
» Nunc quia torquemur mœsta recordatio !
» Primipilus potui, (precox mihi namque voluntas,
» Promptus et arridens ad mea vota pater),

à mes désirs, je pus, en vrai primipilaire, vendre, sur le conseil de Fregoso, mes terres, mon atelier de tisserand, mes vignes et me transporter dans la Ligurie avec tout mon avoir.

Génie tutélaire de mon pays, pardonne-moi ! Je fis cela, ô ma Corse, pour notre plus grand bien.

Arrivé à Gênes, je pus, avant longtemps, achever mes études libérales. Je m'adressai alors aux cosmographes qui, attachés à leur vieille routine, rejetèrent mon système et moi-même, astronome nouveau.

J'exposai mon dessein d'aller à la découverte d'un monde nouveau ; mais, ô crime atroce ! j'étais né en Corse. J'eus beau développer mon plan devant les Pères-Conscrits génois. De tous leurs siéges partit ce murmure : Eh quoi, donc ! Un prophète pourrait nous arriver de Corse !

Rebuté mais non découragé, je quitte Gênes et

» Prædia, textrinam, vineas — (suadente Fregoso) —
» Vendere, et ad Ligures omnia transvehere !
» Ignoscat genius patriæ, sed talia feci
» Ut melius nobis, Corsica, consulerem !
» Illuc perventi, studiis imponere finem
» Quivimus ingenuis ; nec cura longa fuit. —
» Cosmographos adii qui numquam flectere ab usu
» Passi, rejiciunt thema novumque Sophum ;
» Proposui me velle novum detegere mundum ;
» Sed tibi — grande nefas ! — Corsica natus eram.
» Disserui coram patribus ; sed undique murmur
» Surgit et : « a Cyrno forte propheta venit ? »
» Discessi spretus, non exanimatus ab urbe ;
» A fratre accitus Ulissipona peto ;

je pars pour Lisbonne où m'appelait un frère. Dans cette capitale, j'embrasse un jeune homme qui nous a montré la route des Indes, région où nul pilote ne savait aller auparavant. Ce jeune homme, persuadé qu'il pourrait doubler le Cap des Tourmentes, me proposa de m'embarquer avec lui.

Je lui répondis : « Mes projets sont plus grands « et plus grande est ma destinée. C'est moi qu'ont « désigné les vers prophétiques de Sénèque.

« En effet, si la terre est suspendue dans l'air « qui l'entoure de toutes parts, il faut, aussi, que « sur tous ces points, cette terre soit habitée par « des frères inconnus jusqu'à ce jour. »

Je récite alors les vers où sont contenus ces oracles, et je demande nettement si l'accomplissement en est possible.

Vasco me sourit, me donna un baiser d'ami et ajouta ; « Cher Christophe, c'est en me dirigeant vers

» Osculor hic juvenem per quem nunc itur ad Indos
» Ad quos ire prius, nemo peritus erat.
» Hic mihi proposuit secum conscendere navim,
» Fidens Tormenti vincere posse caput.
» Respondi : majora volo : major parantur ;
» Carmina me Senecæ vaticinantis habent.
» Nam circumfuso si pendet in aere tellus,
» Undique terra novis fratribus accolitur.
« Et recitans versus quibus hæc oracula constant,
» Compleri an possint sciscitor ingenue.
» Arrisit Vascus, et me complexus amice,
» Christophore, ad ortum Indica regna peto,
» Dixit : « Et ego quidem, sed per contraria tendens
» Littus ad Eoum pergere posse reor.

« le Levant que je vais à la recherche des Indes. »

« Et moi aussi, répondis-je, je vais à la recherche « des mêmes contrées ; mais tout en prenant une « direction opposée à la vôtre, j'espère pouvoir « toucher, comme vous, aux rivages d'Orient. Puisse « celui qui gouverne tout nous faire la grâce de « nous rencontrer dans le pays où se lève le soleil, « et de nous serrer de nouveau la main. »

Alors, en compagnie de Vasco, je partis pour Madrid, où régnait Ferdinand, roi d'Espagne. Ce monarque qui connaissait mes vicissitudes, mes travaux et mes désirs, me dit :

« Je vous accorde tout cela, Colomb, et bien « volontiers. Ainsi je le veux, ainsi je lordonne ! »

Le sceau royal rendit authentiques ces promesses. Je m'embarque, je laisse derrière moi le détroit de Cadix et, au bout de trente jours, je salue des rivages nouveaux.

» Sic, quo sol oritur, tribuat qui cuncta gubernat
» Has iterum fidas jungere posse manus. »
» Postea, Matritum — Vasco comitatus — adivi,
» Rex ubi Fernandus imperat Hesperiæ.
» Is qui jam noverat casus, nostrosque labores,
» Quæque velim noscens..... « Ista, Columbe, tibi
» Dono lubens, dixit, confirmavitque sigillo
» Regali, adjungens : sic volo, sic jubeo ! »
» Conscendi navem : gaditanaque freta relinquens,
» Post triginta dies ora saluto nova.
» Promissam tenui : sed quid mihi profuit alti
» Provocavisse maris horrida monstra, minas !
» Quid retegisse novum priscis mortalibus orbem ?
» Lumina terrigenis quid reserasse novis ?

J'avais tenu ma parole, mais à quoi me servit d'avoir provoqué les monstres effroyables et le courroux de l'Océan ! A quoi m'a servi d'avoir apporté la lumière à de nouveaux habitants de la terre !

A quoi me servit d'avoir reçu, à Barcelone, le titre de Vice-Roi, et celui de Grand-Amiral de l'Hespérie !

Il me restait un fils, mon unique espérance. Les Pères Conscrits en firent un prêtre, avec l'intention de le pousser à condamner, comme contraires à l'hortodoxie, les documents de son père, à écrire ce qu'il n'aurait pas voulu, et à écarter la vérité.

Nouveau Prométhée, j'ai osé donner la vie à tout un monde, et, comme au Prométhée ancien, un vautour me dévore les entrailles sans cesse renaissantes.

O Corsica, oppose ton cœur (Cor), ton poignard (sicam) à nos tyrans et je serai vengé ! ! !

» Ad quid ego pro-rex sum Barcinone creatus ?
» Ad quid Amiralius magnus et Hesperiæ ?
» Ad quid divitias inter, interque ministros
» Vivere, si vitam, compede vinctus, ago ?
» Unica restabat fiducia natus ; at iste
» Consilio patrum presbyter efficitur,
» Impia qui sancte damnet documenta parentis,
« Scribat quæ non vult, veraque rejiciat.
» Alter Japetides vitam dare gentibus ausus,
« Pasco renascenti nunc aquilam jecore :
» Corsica, cor, sicam nostris oppone tyrannis :
» Hanc mihi vindictam, si dabis, ultus ero !

Cette poésie est pour nous un monument que les amateurs de l'art pour l'art peuvent être surpris de nous voir tant admirer; mais qu'importent certaines inégalités, même certaines rudesses d'expression, quand l'âme est totalement subjuguée par tout ce que la vérité historique a de plus saisissant.

Le colonel Morazzani était au service du duc de Toscane, au commencement du XVI[e] siècle, et nous avons lieu de croire que la poésie qui a été retrouvée dans ses archives et que nous avons déjà publiée en 1886, a été écrite avant la mort de Don Fernand. Christophe Colomb n'en est pas l'auteur, quoiqu'il connût la versification latine. Cancellieri, auteur très érudit d'une magistrale étude sur Christophe Colomb et ses découvertes, s'exprime ainsi : L'Herrera, nous apprend que Colomb avait une connaissance approfondie du latin et, même, qu'il savait faire des vers dans cette langue.

« Ci attesta l'Herrera che il *Colombo* avea molta « cognizione della lingua latina, e che perfino « avea imparato a comporre dei versi in quell'idioma. »

Mais si l'amiral n'est pas l'auteur de cette poésie, elle a été composée par quelqu'un de son entourage, par quelqu'un qui avait une connaissance exacte de la vie de l'illustre prisonnier.

M. Gaston Pâris, président de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres, a reconnu que cette

pièce doit avoir été faite au XVIe siècle pour appuyer, dit-il, une légende locale regardant la Corse comme la patrie de Christophe Colomb.

Oui, l'amiral de l'Océan est né à Calvi, sur ce rivage de Césia où il eut les visions dont il parle dans ses prophéties, et où il entendit des voix l'appelant à de grandes choses. (1)

J'ai l'original de la *Giustificazione della Rivoluzione della Corsica*, par l'abbé Grégoire Salvini, de Nessa, et c'est dans ce manuscrit que j'ai trouvé plusieurs feuilles détachées, sur une desquelles il y avait une poésie qui a pour titre : *Alla Corsica Ottave.*

Après avoir parlé de Sambucuccio d'Alando, de Giudice della Rocca et de Sampiero, le poète, qu'on reconnait facilement appartenir au XVIe siècle, dit, en s'adressant à la Corse :

> Madre, o Corsica, sei di grandi Eroi ;
> Ma infelici fur sempre i figli tuoi.
> Ecco quello ch'uscio di Cesia et l'ali
> Ratto spiegò verso nascoste arene,
> E non ebbe ne avrà quaggiuso eguali,
> Ei ch'il mondo addoppiato in pugno tiene,
> Aver per guiderdon tremendi mali,
> E le braccia ravvolte in rie catene ;
> Ma l'alta gloria di quel Porta-Cristo
> Ti resta, o Cirno, pel mondiale acquisto.

« O Corse, tu es la mère de grands héros : mais tes enfants ont toujours été malheureux.

(1) *Le Soleil*, 8 février 1886.

« Celui qui sortit de Calvi et déploya ses ailes vers des rivages inconnus ; qui n'a jamais eu et n'aura jamais de rivaux, car il tient en main un Nouveau-Monde, n'obtint, pour toute récompense, que des maux affreux. Ses bras ont été serrés par des chaînes cruelles. Cependant, ô Corse, tu seras toujours glorieuse pour avoir enfanté ce Porte-Christ qui a découvert un monde. »

On sait déjà que *Césia* est le vieux nom de Calvi, *littus Cœsiæ*, et que Colomb, devant réaliser dans sa personne l'étymologie, soit grecque, soit latine, du mot Christophe, s'appelait volontiers *Christum-Ferens*, Porta-Cristo, Porte-Christ.

Le lieutenant-général, Simon Fabiani, qui, dès 1731, revendiquait contre Gênes l'indépendance de la Corse, était poète et on admire dans ses compositions l'élévation de la pensée et les grâces de la poésie. Il fait allusion lui aussi à Christophe Colomb, enfant de la Balagne :

> O fortunata terra
> Della nostra Balagna,
> Di monti coronata e che il mar bagna,
> Quante memorie serra,
> Il tuo grembo gentil ? Da te partìa
> L'intrepido nocchier che un mondo aprìa.

« O terre fortunée de notre Balagne, couronnée de « monts et que baigne la mer. Ton sein est plein « de bien doux souvenirs ! C'est de tes rivages « que partait celui qui allait ouvrir les portes d'un « Monde-Nouveau. »

Calvi est le chef-lieu de cette Balagne qui a

enfanté l'homme qui devait découvrir un monde.

Cette poésie a été écrite avant la grande révolution française.

Alexandre Franceschi, juge de paix d'Olmi-Cappella, chantait, en 1804, Christophe Colomb, natif de la Corse :

> Cerchiato tu di bronzo il forte petto,
> Corresti ignoti mari, e coronato
> Fu, contro ogni speranza, il gran progetto.
> Cirno ti segue con il cor di madre
> E infiora di tua gloria il suo bel crine.

« C'est avec un cœur cerclé de bronze que tu « affrontas des mers inconnues, et ton grand « projet a été, contre toute espérance, couronné « de succès. Cyrnos te suit avec un cœur de « mère, ô toi dont la gloire enguirlande son beau « front. »

Ange-François Viggiani della Rocca dit aussi, dans son *Poeta Campestre*, que l'Amérique a été découverte par un Corse et non par un Génois :

> Il nuovo continente a noi palese
> Fatto da un Corso e non da un Genovese. (1).

En 1836, Parodi de Calenzana, auteur de la *Lira Corsa*, adressait un sonnet à Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, et nous trouvons qu'il dit aussi que l'Amiral est un enfant de la Corse :

> Su questo suol d'Eroi con simil sorte
> Tu e l'immortal Colombo aveste cuna.

(1) Canto II, pag. 37. — Marseille, Marius Oliva — 1845.

« Votre berceau vous l'avez trouvé, comme
« Colomb, sur cette terre de héros.

En 1858, Monseigneur de Peretti, évêque de Ptolémaïs, disait dans la France sauvée :

Un pilote intrépide, un enfant de Cyrnos,
D'un monde fabuleux débrouillant le cahos,
Poursuivit un dessein qu'on croyait chimérique
Et du sein de l'oubli fit surgir l'Amérique. (1)

Nous ne citons pas les poésies si remarquables de M. le chanoine Fioravanti, de MM. les abbés Acquaviva et Susini, de M. S. Benigni, et de MM. les avocats Galeazzi et Leoni, parce qu'elles ne remontent qu'à quelques années.

Le *Conservateur de la Corse* a publié les poésies de MM. Peloux, Tonelli, Maestrati, Bartoli, Romanacce, Brisset, etc. Elles sont toutes de date récente, mais elles servent à corroborer la tradition, qui chante sur tous les tons, que Christophe Colomb est un enfant de la Corse.

(1) Chant X^e^ — 1851.

CHAPITRE XII

Fernand Colomb, historien de son père

Les historiens qui ont dit que Christophe Colomb est né à Gênes, ont été trompés par Giustiniani, lequel a été démenti par Fernand Colomb, ce grave historien qui a écrit « pour que l'entière vérité fût connue sur un personnage aussi digne de mémoire. »

L'histoire de l'Amiral des Indes par son fils n'est pas connue en France.

L'abbé Fernand n'eut pas le temps de faire imprimer lui-même son histoire, écrite en espagnol. Surpris par sa dernière maladie, il laissa son manuscrit à Don Louis Colomb, son petit-neveu ; celui-ci le confia au génois Baliano Fornari, avec recommandation de le faire traduire en italien et en latin, et puis de le publier dans les trois langues. Fornari fit seulement traduire le manuscrit, en italien, par Ulloa, et cette traduction fut publiée à Venise, en 1571, trente-deux ans après la mort de Don Fernand.

L'original espagnol a été détruit.

On est en droit de se demander si la traduction d'Ulloa est exacte et complète, ou si elle est trai-

tresse et écourtée, comme celles de Cotolendy et de Muller, qui ont traduit l'histoire de l'Amiral sur cette traduction même d'Ulloa.

« Il est démontré pour nous, dit M. Roselly, que les traducteurs du texte de Fernando, qui est perdu, ont glissé des inexactitudes dans leurs versions. » (1)

Le génois Sanguinetti dit qu'il y a eu altération et suppression. (2)

Nous constatons que les versions françaises ont été écourtées et défaites.

M. Eugène Muller apprécie ainsi celle de Cotolendy :

« Le plus sommaire examen ayant suffi à nous démontrer que jamais *traduttore* n'avait plus abusivement exercé *son droit de traditore,* nous avons dû renoncer à toute pensée d'adoption d'un texte tronqué, incorrect, décharné, glacial, dont nous n'avons absolument rien emprunté, et qui même, pour nous, ne constitue pas une traduction. Il s'ensuit donc que nous revendiquons le titre de premier traducteur du livre de Fernand Colomb ; mais simplement peut-être pour qu'on soit moins sévère aux imperfections de notre essai. » (3)

Nous avons, sous la main, la version italienne et les deux traductions françaises, et nous avons

(1) Histoire des Voyages de Christophe Colomb, pag. 299.
(2) Op. cit. pag. 7. — *Appendice,* pag. 5.
(3) (Introduction, pag. 6.

le regret de constater que M. Eugène Muller a, lui aussi, abusé de son droit de *traditore*.

Nous en avons la preuve dans le premier chapitre, qui est le plus important, et qui a pour titre : *De la patrie, de la naissance et du nom de l'Amiral.*

On pourrait croire que ce chapitre est complet ; il n'en est rien, et M. Eugène Muller en fait l'aveu : « Nous avons cru, dit-il, pouvoir abréger ce passage, mais non le retrancher, comme a fait le premier traducteur, car les idées mystiques dont il est empreint sont vraiment caractéristiques, étant donné l'époque et le héros de l'histoire » (1)

Dans le second chapitre, Fernand Colomb réclame contre les allégations mensongères de l'historien Giustiniani, qui avait dit que son père était né *dans la plèbe génoise*, et M. Muller s'exprime ainsi : « C'est plus particulièrement, d'ailleurs, cette glose que Fernand Colomb réfute en douze points, dont nous avons cru pouvoir supprimer le long détail. » (2)

J'avais raison de dire que ceux qui lisent les traductions françaises de la version italienne d'Alfonso Ulloa ne connaissent pas l'histoire de Christophe Colomb par son fils.

Fernand Colomb a dit que son père n'est pas né à Gênes, ni dans aucune des villes de la rivière de Gênes.

(1) *Note*, pag. 10.
(2) Op. cit. pag. 11.

Les traducteurs croyaient de bonne foi que l'Amiral fût né à Gênes, et pour ne pas faire dire le contraire à Fernand Colomb, ils ont supprimé les pages que nous venons de mentionner.

Après avoir démontré que les traductions françaises sont écourtées et traîtresses, nous constatons que l'altération de l'ouvrage de Don Fernand est manifeste au commencement et à la fin, et qu'on a supprimé le chapitre qui parlait des dispositions testamentaires de l'Amiral.

Un américain, M. Henri Harisse, enhardi par ces mutilations, qui sont évidentes, a voulu supprimer tout l'ouvrage de Don Fernand qui est, au dire de Washington Irving, la *clef de voûte* de l'histoire de Colomb. Il a voulu démontrer qu'il n'est pas authentique. (1)

Nous n'acceptons pas cette conclusion, mais nous affirmons, avec les plus graves historiens de Colomb, qu'il y a eu altération et mutilation de l'ouvrage, au profit des Génois, qui avaient le texte entre les mains.

Mais, quoi qu'il en soit du corps de l'ouvrage, nous en acceptons la traduction par Alphonse Ulloa, et nous constatons qu'il résulte, de l'histoire de Don Fernand, que l'Amiral n'est pas né à Gênes, ni dans aucune des villes de la rivière de Gênes.

Voici la déclaration de celui qui a écrit pour que *l'entière vérité fût connue sur son père.*

(1) Henri Harisse, *Fernand* Colomb, in-4o, pag. 31.

« Une des choses principales qui appartiennent à l'histoire de tout homme sage, c'est de connaître son origine et sa patrie, et, parce qu'on a coutume d'estimer davantage ceux qui naissent dans les grandes villes, de parents généreux et nobles, quelques-uns voudraient me faire dire que l'Amiral descendait d'un sang illustre, et que ses parents avaient été réduits à la misère par une dérision de la fortune. Ils voudraient aussi que je démontrasse qu'il descendait de Colon, dont parle Tacite, au commencement de son œuvre, et qui conduisit prisonnier à Rome le roi Mithridate, ce qui lui valut la dignité consulaire, les aigles et la tente consulaire, que le peuple romain lui donna.

« On voudrait aussi que je fisse grand cas des deux illustres Colomb, ses parents, lesquels remportèrent de grandes victoires contre les Vénitiens, ainsi que nous le lisons dans Sabellius.

« Je n'ai pas voulu me prêter à ce jeu, car je suis persuadé que mon père a été élu par Notre-Seigneur pour entreprendre une œuvre aussi grande que celle qu'il a accomplie, pour qu'il fût un véritable apôtre ; qu'il l'appela pour publier son nom, des mers et des fleuves, et non des tours et des palais. En cela Notre-Seigneur s'est imité lui-même qui, tout descendant qu'il était du sang royal de Jérusalem, a voulu que ses parents fussent peu connus.

« C'est ainsi que mon père avait toutes les grandes qualités pour accomplir la mission qu'il

avait reçue ; mais Dieu ne voulut pas que sa patrie et son origine fussent connues.

« D'aucuns qui, en une certaine façon, pensent obscurcir la mémoire de l'Amiral, prétendent qu'il naquit à Nervi, d'autres à Cugureo, d'autres à Buggiasco, petits villages près de la ville de Gênes et situés dans la même rivière ; d'autres, qui veulent l'élever davantage, disent qu'il était de Savone, et d'autres de Gênes ; quelques-uns enfin, s'élevant encore plus haut, le font naître à Plaisance, ville où demeurent quelques personnes très honorables de son nom, et où l'on voit des tombeaux avec les armoiries et le nom de Colomb. »

« Pour moi, je ne saurais dire ni où habitèrent, ni comment vécurent ses parents ; d'autant plus que l'Amiral, lui-même, dit dans une lettre que ses ancêtres furent, comme lui, des gens de mer. »

. . . .

« Je voulus me renseigner sur tout cela. Arrivé à Cugureo (près de Gênes), je m'adressai à deux frères Colomb, les plus riches de l'endroit, qu'on disait parents éloignés de l'Amiral. Quoique le moins âgé des deux eût dépassé les cent ans, ils ne surent me donner aucun renseignement sur mon père. La gloire qu'il a laissée à nous, ses fils, ne nous est pas moins chère, pour cela, car je préfère que cette gloire nous vienne tout entière de lui seul, et je ne m'inquiète pas de savoir si mon père fut un marchand ou s'il allait à la chasse avec des faucons. »

« Giustiniani a eu tort d'affirmer que mon père n'était qu'un ouvrier, *un Meccanico*. Pour rester dans le vrai, il aurait dû se contenter de dire, qu'il était né dans un pays obscur et de parents très pauvres, » *humili loco, seu a parentibus pauperrimis ortus*. Si mon père avait été ouvrier, il n'aurait pas acquis autant de connaissances qu'il en avait dans les quatre sciences principalement nécessaires pour entreprendre ce qu'il entreprit, à savoir : l'astronomie, la cosmographie, la géométrie et l'art nautique. Mais il n'est pas étonnant que Giustiniani ait osé dire le contraire de la vérité sur *ce point qui est caché*, lui qui, dans une demi-page de son *Salterio*, a dit plus de douze mensonges sur des faits très clairs relatifs aux découvertes et aux voyages sur mer de l'Amiral. »

« Cette négligence et cette insouciance de Giustiniani sur des choses excessivement claires suffisent pour nous donner la mesure de l'attention qu'il dut apporter à celles qui étaient si cachées. De là les contradictions de cet auteur, comme on l'a déjà vu.....................................

....

« Je reviens à mon sujet principal et je dis que l'Amiral fut un homme fort instruit et fort expérimenté, et qu'il ne perdit pas son temps à faire le manœuvre ou l'ouvrier, professions incompatibles avec la grandeur de ses immortelles entreprises. Je terminerai ce chapitre en citant la lettre qu'il écrivit à la nourrice du prince Don-Jean de

Castille : *Je ne suis pas le premier Amiral de ma famille.* Mais qu'on me donne telle origine qu'on voudra, car, en définitive, David, monarque très sage, d'obscur gardien de brebis devint roi de Jérusalem. Et moi, aussi, je suis le serviteur de ce même Dieu qui l'éleva si haut.

« En effet l'Amiral devait être un véritable apôtre, et il le fut. Voilà pourquoi le Seigneur voulut qu'il ressemblât, même sur ce point, (celui de l'origine) à ses apôtres, qu'il appela pour publier son nom, non *des châteaux et des palais, mais des rivières et des mers.* Sur ce point aussi, le Seigneur voulut qu'il fût son imitateur, car quoique descendu des anciens rois de Jérusalem, Notre-Seigneur se choisit des parents (une mère et un père nourricier) très-peu connus.

« De cette manière, le Seigneur orna la personne de mon père de toutes les qualités requises pour sa haute mission, tout en permettant que sa patrie et son origine restassent inconnues. » (1)

Christophe Colomb n'a vu le jour ni à Nervi, ni à Cugureo (Cogoleto), ni à Buggiasco, ni à Savone, ni à Gênes, ni à Plaisance.

La chose est nette, claire, précise.

Il est aussi démontré que trente ans après la mort de l'Amiral, on ne savait pas où il était né.

Fernand ne veut pas faire connaître le vrai lieu

(1) Op. cit. pag. 2-9.

de sa naissance, et pourtant il l'indique en termes tels que le doute n'est plus possible :

« *Comme les Apôtres, Dieu l'a appelé des mers et des fleuves et non des tours et des palais.* «

Don Fernand désigne évidemment la ville de Calvi qui est bâtie sur un rocher baigné de trois côtés par la mer. La saillie de ce monticule, espèce de promontoire, forme autour de la ville deux golfes ou baies de grandeurs inégales.

Les grands marais de Calvi, entre cette ville et l'embouchure de la Figarella, s'étendaient sur une superficie de 23 hectares et étaient alimentées par les grosses rivières de la Frontania, de Bambino, de Figarella, d'Alzo-di-Prato et de Calvi, qui est la principale et qui prend ses sources sur le Grosso.

Le mont Grosso a une hauteur de 1,861 mètres, et se présente aujourd'hui à Calvi, comme un squelette sans vie.

Il est certain que les crêtes et les montagnes qui s'étendent du Grosso, en forme d'amphithéâtre, autour des belles vallées du canton de Calenzana, et qui sont dans un état de dénudation, offraient autrefois une végétation abondante pour retenir une quantité énorme d'eau, et pour établir un régime assez régulier d'écoulement, de manière à empêcher les inondations qui ont, plus de dix fois, emporté dans ces cinquante dernières années, les ponts qu'on trouve sur les rivières de Calvi.

Nous lisons dans la Vie du V. Bernardin Alberti, de Calenzana, qu'au commencement du XVI[e] siècle

le passage de ces rivières était souvent très-dangereux, quoiqu'il y eût des ponts.

Les historiens Filippini et A.-F. Colonna nous disent que les rivières Golo, Tavignano, Fiumorbo et Liamone étaient navigables, au XVe siècle.

Avant le déboisement des montagnes, les rivières de Calvi et du Fango, non loin de Calvi, pouvaient l'être, au même titre :

Ainsi Fernand Colomb pouvait dire que son *père avait été appelé des mers et des fleuves, et non des tours et des palais*, avec l'intention de désigner la ville de Calvi, qui est la seule, *au sein des mers*, avec sa triple ceinture de rivières, qui revendique, preuves en main, l'honneur d'avoir vu naître Colomb.

Une autre preuve en faveur de Calvi, c'est que Fernand, en disant que, parmi les historiens, les uns faisaient naître son père dans des villes opulentes et les autres dans des villages obscurs, dit, par là-même, que les uns et les autres étaient dans l'erreur. Quant aux villes de Gênes, de Plaisance, de Cuccaro etc., il les met à l'écart, en disant que son père était né *dans un lieu obscur et de parents pauvres*.

Les villages aussi sont mis, par lui, hors concours, du moment qu'il raconte que deux Colomb, plus que centenaires, du village de Cugureo, n'avaient pu lui rien apprendre sur la naissance et sur les premières années de son glorieux père.

Tout en sachant que l'Amiral était originaire de

Calvi, l'abbé Fernand a pu et dû consulter ces deux vieillards, de même nom que lui. Il ne parle pas de ceux qu'il a consultés à Gênes, donc il n'y avait aucun Colomb dans cette ville. Les deux centenaires de Cugureo n'ont pu rien lui dire sur son père, donc il n'était né ni dans leur village ni dans d'autres villages de la rivière de Gênes. Il n'est pas admissible, en effet, qu'un tel héros soit né dans une province où personne, parmi ses contemporains, ne savait un mot sur son origine.

Son lieu d'origine, on le savait bien à Gênes, dans les régions gouvernementales, mais on se taisait par calcul. Le temps révélateur a suppléé au silence calculé des Génois.

C'est surtout Gênes qui est évidemment exclue par Fernand.

En effet, si l'Amiral était né à Gênes, capitale puissante, Fernand n'aurait pas dit qu'il était né dans un lieu obscur ; il n'aurait pas, à diverses reprises, accusé de mensonge Giustiniani, qui lui avait donné cette ville pour patrie. Enfin, à l'époque du voyage qu'il fit d'Espagne en Italie, l'abbé Fernand ne fût jamais allé à Cuccaro pour y chercher des renseignements sur les premières années de son père, si celui-ci était né à Gênes. C'est à Gênes même qu'il aurait demandé des renseignements.

Voilà comment l'historien Fernand, bien médité et bien compris, est tout-à-fait contraire aux revendications de Gênes et des autres localités

d'Itaiie, et tout-à-fait favorable à celles de Calvi, et son autorité pèse plus que celle des autres historiens de son père. (1

(1) Nous avons fait des emprunts, et nous en ferons encore à des articles publiés, dans ces dix ans, par par M. le chanoine Fioravanti. Il a tant travaillé sur cette question et il est pourtant si modeste.

CAAPITRE XIII

Pourquoi Don Fernand, qui connaissait le lieu de naissance de son père, n'a pas voulu l'indiquer qu'implicitement et par induction

Il n'y avait pas trente ans que l'Amiral était mort, et l'on sait que tous ceux qui s'appelaient Colomb, en Italie, voulaient, alors, avoir quelque parenté avec lui. L'abbé Fernand connaissait le lieu de naissance de son père. Il s'est abstenu de le nommer, en toutes lettres, pour des raisons que nous devinons aisément.

Auprès du peuple espagnol, Colomb et son fils n'ont pas parlé de Calvi et de la Corse, parceque ces deux noms eussent été, en quelque sorte, barbares et incompréhensibles pour la masse ignorante. Aujourd'hui même, malgré la diffusion des lumières et la fréquence des voyages sur terre et sur mer, un villageois corse, transporté aux extrémités de l'Asie ou de l'Amérique, ne dirait pas : *Je suis de tel village, ni même, je suis Corse.* Il dirait seulement : *Je suis Français.* Nous savons que les italiens eux-mêmes se glorifient, en Orient, d'appartenir au peuple Franc, nom vénéré dans ces contrées.

Les Colomb, père et fils, devaient dire aux espagnols : *Nous sommes Génois.*

A la cour du roi d'Aragon, qui fournit les bâtiments et les hommes pour l'entreprise, l'Amiral eut d'autres raisons de se taire sur son pays natal, à cause des graves évènements qui y étaient survenus, une quarantaine d'années auparavant.

En effet, en 1420, Alphonse, roi d'Aragon, avait voulu établir sa domination en Corse. Il ne put s'emparer de la ville de Bonifacio, qu'il assiégea pendant plusieurs mois, comme il avait réussi à s'emparer de celle de Calvi, à laquelle les Génois n'avaient envoyé aucun renfort. Forcé de rentrer en Espagne, Alphonse exigea des Calvais douze otages des premières familles, et laissa dans la place une garnison de trois cents hommes.

Deux mois après son départ, les Calvais, toujours fidèles à Gênes leur métropole, se levèrent comme un seul homme ; les pères des otages furent les premiers à prendre les armes, et les soldats aragonais furent tous massacrés. Alphonse, roi d'Aragon, se vengea, en faisant couper la tête à onze des otages colvais. Il n'épargna qu'un enfant de quatre ans. (1)

(1) *Libro Rosso dell'Università di Calvi.* Ce livre ayant été restitué à la ville de Calvi, le Conseil municipal de cette ville a pris la délibération suivante :

« L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le dix-huit du mois de novembre,

« Le Conseil municipal de la ville de Calvi, assemblé en session ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le

Après de telles horreurs, Colomb ne pouvait, évidemment, se dire Calvais, à la cour de Ferdinand, roi d'Aragon.

D'autre part, Don Fernand ne pouvait pas parler de Calvi, parce que les Corses étaient exaspérés

Maire, s'est trouvé composé de MM. Millie Hippolyte, Castelli Vincent, Padovani Antoine, Rocca-Castellani Auguste, Massoni Dominique, Capifali Joseph, Santelli Dominique et Puccinelli Jules-César.

« M. le Maire président expose les faits suivants qui constituent pour M. l'abbé Casanova Martin de Pioggiola des titres à la reconnaissance des habitants de Calvi.

« Cet ecclésiastique a retrouvé, grâce à des recherches patientes et à une diligence très méritoire, le *Livre Rouge* de Calvi, qui manquait aux archives communales depuis plus de cinquante ans. Il s'est empressé, dès que ce document lui a été confié, de le remettre gracieusement et sans compensation de ses sacrifices, à M. Capifali, maire de la ville, afin qu'il fût réintégré dans les archives municipales.

« M. le curé Casanova sus-nommé a, outre cela, par des recherches historiques qui ont demandé de sérieuses et laborieuses études, à peu près élucidé un point historique de la plus grande importance ; grâce à ses patriotiques efforts, il est aujourd'hui démontré que le Grand Christophe, ce navigateur hardi dont s'honore l'humanité, est né à Calvi, et il est difficile aujourd'hui de contester à notre ville la gloire et l'honneur d'avoir donné le jour à celui qui a découvert le Nouveau-Monde.

« Le Conseil municipal, prenant en considération les faits ci-dessus exposés, délibère qu'il y a lieu d'adresser, au nom des habitants de Calvi, des remercîments à M. l'abbé Martin Casanova précité, et charge M. le Maire d'être auprès de cet ecclésiastique l'interprète des sentiments de reconnaissance et de dévouement de la population entière.

« Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

« Signés : Millie, Castelli, Padovani, Rocca-Castellani, Massoni, Capifali Joseph, Santelli, Puccinelli Jules-César et Capifali Laurent, maire.

« Pour extrait conforme :

« *Le Maire de Calvi,*

« Signé : CAPIFALI. »

contre les Génois qui, dans ce temps-là, avaient fait assassiner Rinuccio della Rocca, et que la haine contre la domination des marchands génois, depuis la chute de ce grand patriote, était arrivée à son comble. « Elle prenait sa source, dit Fernand Gregorovius, non seulement dans l'amour inextinguible des Corses pour la liberté, mais dans la situation même du pays. En effet, dès que la Banque s'était crue sûre du pouvoir, elle en avait usé en despote, privant les Corses de tous leurs droits, du Syndicat, des Douze, des anciennes magistratures communales. La justice se vendait, l'assassinat était impuni ou plutôt encouragé par Gênes, qui accordait des saufs-conduits aux assassins. » (1)

La guerre déclarée par Sampiero allumait partout la joie sauvage des Corses, et nous avons vu aussi qu'au temps de Christophe Colomb vécurent les grands patriotes qui battirent les génois Campo Fregoso, Fieschi et Doria, et qui obligèrent le gouvernement de Gênes à s'allier avec Charles-Quint. L'intérieur de l'île ne reconnaissait pas la République de Gênes ; mais aussi notre gouvernement indépendant de la *Terre des Communes* n'était reconnu par aucune nation, parce qu'il était en opposition complète avec les idées de la noblesse et des souverains d'Europe. Originaires d'un pays, en quelque sorte insurrectionnel, les Colomb, père et fils, devaient avec

(1) *Histoire des Corses*, Traduction Lucciana, page 55.

soin cacher ou dissimuler une origine, qui à tant d'autres obstacles, ajoutait encore celui d'une suspicion immédiate.

Nous voyons que Cristophe Colomb a poussé la prudence jusqu'à altérer son nom. En effet, ce n'est plus Colomb ou Colombo que nous rencontrons en Espagne, c'est Colon.

Don Fernand nous parle de la mutilation de son nom :

« Colombo était le nom de ses ancêtres, quoique pour se conformer aux usages de sa nouvelle patrie et aux façons d'écrire locales, soit qu'il pensât donner à ce nom une tournure antique, ou qu'il eût simplement pour but de se distinguer de ses collatéraux, il se fit appeler *Colon*. (1)

Don Fernand ajoute que sa conviction étant que les grandes actions de son père eurent pour premier principe une influence mystérieuse, il croyait devoir remarquer que ces deux noms ne semblèrent pas étrangers à la prédestination de celui qui les porta.

Après cela, l'abbé Fernand s'indigne contre le génois Giustiniani, qui vivait loin de Gênes, et qui avait dit que Christophe Colomb est *né dans la plèbe génoise* :

« Ce que Giustiniani a dit sur l'origine de mon père n'est pas digne de foi et n'appartient pas à l'Evangile ; aussi n'est-il pas besoin que je dise

(1) Don Fernando, Op. cit. pag. 3.

avoir entendu de mille personnes le contraire de ce qu'il avance.

« Son livre n'est, à tous égards, qu'un tissu d'erreurs et de faussetés, à tel point que la Seigneurie Génoise, considérant le tort qui pouvait résulter de la lecture de cette prétendue histoire, a décrété contre ceux qui la détiendraient ou la liraient, et elle en a fait racheter les exemplaires, afin qu'ils fussent lacérés et anéantis. » (1)

Entendez-vous ? Mille témoins se lèvent contre Giustiniani, et affirment que le grand Amiral n'est pas né à Gênes.

On dit que Fernand était vaniteux, et que pour cela il ne voulait pas dire que son père était né dans la plèbe génoise.

Mais l'abbé Fernand a dit lui-même que sa famille venait d'un lieu pauvre et obscur, et que son père n'avait pas été appelé des tours, ni des palais.

Ce n'est pas cette assertion qu'il repousse : il ne veut pas qu'on dise que l'Amiral est né là où il n'est pas né ; il a horreur du mensonge et de ceux qui ne rougissent pas de l'employer à leur profit.

Pour en avoir une nouvelle preuve, écoutez ce qu'il dit encore :

« Il n'est pas surprenant que Giustiniani ose dire le faux, car, en parlant des choses qui sont relatives à la découverte du Nouveau-Monde par mon père et à sa navigation, il a dit plus de douze

(1) Op. Citata, chap. II.

mensonges, dans une seule demi-page de son livre. »

Il avoue qu'il était lui-même fort imparfaitement renseigné sur tout ce qui concerne les premiers temps de la vie de l'Amiral, car le respect filial l'avait toujours empêché de le questionner d'une manière suivie sur ce sujet ; il était encore bien jeune, quand la mort surprit son père, et il n'attachait pas, par suite, à ces choses tout l'intérêt dont elles étaient dignes.

Cette assertion ne doit pas nous surprendre. Fernand Colomb n'avait que seize ans quand son père mourut ; il n'en avait que quatre quand celui-ci partit pour son premier voyage. Il s'était donc fort rarement trouvé avec lui. Lorsqu'il prit part à la dernière expédition, Fernand n'avait que quatorze ans. Au cours de ce voyage, qui fut très difficile, très pénible, l'Amiral presque toujours souffrant et même alité, devait converser peu, et encore moins sans doute après son retour. (1)

Don Fernand ne veut dire que ce qui est vrai, tandis que Giustiniani s'est trompé. Ceux qui n'ont fait que le copier, ont été trompés par lui, et eux-mêmes continuent à tromper ceux qui puisent des renseignements historiques dans leurs ouvrages.

La vérité, que nous défendons, trouve donc son plus naturel appui dans le monument le plus antique et le plus vénérable qui ait été élevé à Colomb, dans l'histoire écrite par son fils.

(1) Eugène Muller, Op. cit., pag. 14.

CHAPITRE XIV

Christophe Colomb a pu dire qu'il était génois, mais il n'a jamais dit : « Siendo yo nacido en Genova »

Nous pouvons admettre que l'Amiral a dit, lui-même, qu'il était génois, sans que cela porte préjudice à la thèse que nous soutenons.

L'apôtre Saint Paul était juif, né à Tarse en Cilicie, élevé dans cette ville aux pieds de Gamaliel ; cependant comme le tribun voulait le faire fouetter de verges, Paul dit au Centurion, qui se tenait près de lui : « Vous est-il permis de flageller un Romain non condamné? » Le tribun lui fit alors cette question : « Dis-moi, es-tu Romain ? » Et Paul de répondre : « Oui. » Le tribun répartit : « C'est avec beaucoup d'argent que j'ai acquis ce droit de cité. » Et Paul répliqua : « Moi je le tiens de ma naissance. » (1)

De même que l'apôtre Saint Paul, juif, né en Cilicie, était né Romain, de même le Calvais Colomb était né Génois.

Aujourd'hui la ville de Gênes n'a aucune importance ; cependant le génois Barrili, panégyriste

(1) *Actes des Apôtres,* chap. XXII, 24-28.

du Niçois Giuseppe Garibaldi, nous apprend que lorsque cet *avventuriere* partit pour l'Amérique avec ses hommes rouges, il se disait *Génois.* Pourquoi cela ? Ecoutons M. Barrili : « Si le Ligurien sort des étroits confins des Apennins ou de la mer, à quelque ville ou bourgade qu'il appartienne, il se glorifie toujours du nom de *Génois.* »

Après nous avoir donné ce précieux détail, M. Barrili compare son héros des Deux-Mondes avec le Héros des mers qu'il se contente d'appeler *Ligurien* : « C'est d'ici que Garibaldi déploya les ailes vers des terres lointaines qu'un autre Ligurien avait découvertes, et nous constatons qu'il y a une grande conformité de principes, de conception et de courage entre l'Amiral de 1492 et le général de 1860. » (1)

Garibaldi, de Nice, est Génois comme le Calvais Christophe Colomb.

En 1873, lorsque j'avais soulevé, en Italie, la question de l'origine de Christophe Colomb, dans les journaux italiens, un illustre descendant des Da Mare et des princes de Regnovara, M. le duc de Castellaneta de Mari, de Naples, m'écrivait une lettre dont je transcris ici la conclusion :

« Je ne puis pas voir avec indifférence ma Mère-Patrie dépouillée de la gloire incomparable d'avoir été le berceau de Christophe Colomb, qui est la plus grande et la plus pure figure de l'Italie.

(1) *Caffaro*, Genova, 3 juin 1883.

« D'ailleurs, dans votre savant article, vous admettez qu'on peut appeler Colomb Génois, de même que chacun appelle Français Corneille, Turenne, Bossuet, Madame de Sévigné, quoiqu'ils ne soient pas nés à Paris, car la nationalité suit toujours le sort de la domination politique ; c'est pourquoi un Corse que nous voudrions et qui honorerait beaucoup l'Italie..... est français.

« Croyez-moi, etc.

« FRANÇOIS DE MARI,
« *Duc de Castellaneta.*

« Napoli, Villa S. Girolamo, 29 octobre 1873. »

Celui qui nous écrivait en de pareils termes a droit à toute notre reconnaissance ; il est trop noble de cœur et d'esprit pour se fâcher contre nous, parce que nous travaillons à élucider une grande question, sans autre ambition que celle d'obéir à notre conscience. Il ressort de cette lettre que Christophe Colomb, *Calvais*, est *Génois*, parce que la nationalité suit toujours la domination politique.

La presse italienne a accepté ces conclusions et le *Diritto*, du 16 juillet 1883, journal officieux, disait que le Calvais Christophe Colomb *était toujours l'âme et la gloire de l'Italie.*

Le journal officiel du royaume d'Italie, la *Gazzetta d'Italia*, s'exprime ainsi : « M. l'abbé Martin Casanova a produit des documents qui attestent la naissance de Christophe Colomb, à Calvi ; il faut maintenant chercher le moyen d'honorer digne-

ment le grand Italien auquel cette colonie génoise est orgueilleuse d'avoir donné la naissance. » (1)

Ainsi les journaux italiens se consolent en disant que le Révélateur de l'Amérique, né à Calvi, colonie génoise, est un enfant de l'Italie.

En disant que Christophe Colomb était Ligurien ou Génois, on ne conclut rien contre nous, car la Ligurie comprenait les Etats de Gênes et de Lucques, et la Corse faisait partie des Etats de Gênes. Les Calvais étaient citoyens de la ville de Gênes, par là même que Calvi était un faubourg de Gênes. Cependant, comme on ne pensait pas à ce petit point d'une île de la Méditerranée, on se livrait à une foule d'hypothèses, et alors, on cherchait le berceau de Colomb tantôt dans une ville et tantôt dans un village de la Ligurie. On est allé jusqu'à le faire naître en Angleterre, en France et en Espagne.

Ce qui a induit aussi en erreur beaucoup d'historiens, ce sont les paroles : « *Siendo yo nacido en Genova* », qu'on trouve dans un testament attribué à Colomb. Si ce testament est faux, les prétentions de Gênes s'écroulent ; or ce testament est faux, comme nous le prouvent des journaux et des auteurs d'Italie.

(1) « *Avendo il sacerdote D. Martino Casanova prodotto documenti che attestano la nascita in Calvi di Cristoforo Colombo, si sta ora cercando il modo di onorare degnamente la memoria del grande italiano a cui questa antica colonia genovese è superba d'aver dato i natali.* » N° du 26 juillet 1883.

Pour ne laisser aucune difficulté sans la résoudre, je dirai un mot des testaments de Christophe Colomb.

On en présente quatre.

1° L'institution du Majorat, datée du 22 février 1498 ;

2° Un testament avec institution du Majorat, datée de 1502 ;

3° Un codicille militaire, écrit sur le carton d'un livre de prières donné à l'Amiral par le pape Alexandre VI, porte la date du 24 mars 1506, et est conservé dans la bibliothèque Corsini ;

4° Un autre codicille, daté du 19 mai 1506.

Les historiens génois disent tous que, parmi ces testaments, il y en a de vrais et de faux.

Parlons d'abord du code diplomatique.

Un certain Oderigo, ancien ambassadeur de Gênes en Espagne, aurait reçu, après le troisième voyage de l'Amiral, une copie du code diplomatique, publié en 1823.

On apporte à l'appui une lettre de Colomb par laquelle cet illustre navigateur disait aux Seigneurs de l'Office de Saint-Georges que quoique, depuis trop longtemps, il eût vécu éloigné de la *patrie*, son cœur avait toujours été avec elle. Que, devant repartir pour les Indes et pouvant mourir dans ce voyage, il ordonnait à son fils Diego de donner à perpétuité à l'Office de Saint-Georges pour la diminution du prix du comestible, la dixième partie des revenus des terres découvertes. Il disait

aussi qu'il avait expédié à Nicolas Oderigo la relation de ses voyages, ainsi que ses titres, afin que ses concitoyens pussent les voir. (1)

Ce document ne peut pas être authentique.

Ce n'est qu'en l'année 1670 qu'on en a eu connaissance, à Gênes, et ce n'est qu'en 1823 que le P. Spotorno en a fait la traduction sur une copie, très probablement supposée.

Ce soupcon nous est bien permis dès qu'il s'agit d'un auteur qui avait cru se débarrasser de Don Fernand Colombo, en cherchant à le faire passer pour fils illégitime de l'Amiral.

La difficulté consiste à savoir quel est le testament authentique, afin de pouvoir rejeter ceux qui ont été supposés, soit à l'occasion de l'ouverture de la succession du vice-roi des Indes, soit par la méchanceté de quelque historien, peu soucieux de son honneur et de la vérité historique.

Tous les bons historiens rejettent comme faux le codicille militaire.

Christophe Colomb n'a rien laissé à la République de Gênes, ce qui met en plein soleil la fausseté du code diplomatique, du codicille militaire et de tous les testaments qui parlent de legs en faveur de Gênes.

(1) *Codice diplomatico di Colombo Americano, pubblicato nell'anno 1823 per opera dei Genovesi.*

Ce titre d'Américain donné à Colomb nous dit que la conscience des Génois n'était pas tranquille et qu'ils espéraient cacher leurs prétentions en lui donnant un qualificatif qui n'offusquerait personne.

Comment ! l'Office de Saint-Georges était légataire de l'héritage de Colomb, et il aidait Bernard Colomb de Cogoleto dans son procès contre les véritables héritiers de l'Amiral !

Aussi les historiens génois finissent par reconnaître, eux aussi, que le codicille militaire a été supposé.

L'institution du Majorat, datée de 1498, n'a été connue qu'en 1825. Ce fut à cette époque que l'historien Navarette en donna une copie, extraite, dit-il, d'une autre copie.

Nous nous demandons ce qu'est devenu l'original.

Cet historien a publié aussi le dernier codicille, sans dire toutefois où il a laissé l'original.

Dans ce quatrième document on parle du second testament qui est demeuré inconnu.

Le premier testament lui-même, quoiqu'il ait été reproduit par les historiens Vincenzo Serra, Irving, Roselly de Lorgues, Lamartine et Eugène Cadoret, n'est pas authentique, et plusieurs historiens génois en conviennent.

J'ai déjà dit que Don Fernand, historien de son père, ne parle pas des dispositions testamentaires de l'Amiral.

Il est évident que des mains ennemies ont retranché, du texte original, le chapitre qui parlait du vrai testament de Colomb.

Don Fernand devait avoir eu connaissance d'un testament par lequel son père lui léguait une

rente annuelle de deux millions et le chargeait de l'exécution de ses volontés testamentaires.

Il n'en parle pas, tandis qu'il avait eu soin de dire que son père n'était pas né à Gênes, et que le lieu de sa naissance était *caché.*

Guillaume Robertson, lui-même, qui serait, au dire d'un juge très compétent, M. Roselly, le meilleur des historiens de Colomb, ne dit absolument rien des dispositions testamentaires de l'Amiral.

Il y a plus de cent ans que cet illustre écossais a écrit son histoire de l'Amérique. Il a eu soin de nous dire que, pendant cinq ans, milord Grantham, ambassadeur à la cour d'Espagne, lui avait procuré tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui pouvaient le guider dans la composition de son ouvrage.

Comment se fait-il qu'on n'a pas mis la main sur les testaments ou sur le testament de Christophe Colomb ?

La question des testaments étant de la plus haute importance, nous avons obtenu, en 1878, qu'on fit des recherches très minutieuses dans les grandes bibliothèques royales d'Espagne. Nous reçûmes des caisses de manuscrits, mais nous affirmons sur l'honneur n'avoir rien trouvé qui pût contrarier notre démonstration.

Nous avons fait nous même des recherches très actives dans la bibliothèque Vaticane et dans d'autres bibliothèques romaines, et je suis heureux de pouvoir dire ici que son Eminence le Cardinal

Martinucci, alors préfet de la Vaticane, et qui avait lu plusieurs articles que j'avais déjà publiés dans des journaux italiens, daigna me dire que *je devais mener à bonne fin cette campagne*, et *que* si *je n'avais pas encore démontré d'une manière définitive, que Christophe Colomb fût né, en Corse, j'avais certainement démontré qu'il n'était pas né à Gênes, ni dans aucune ville ou village de la Rivière de Gênes*. Cet aveu nous a été fait par plusieurs journaux italiens. Ainsi, nous sommes autorisé à dire que nous sommes dans le vrai, et qu'il n'y a rien qui justifie les prétentions des Génois.

Nous avons déja vu, qu'après la publication de notre première brochure, et les nombreux articles de M. le chanoine Fioravanti, directeur du *Conservateur de la Corse*, les génois ne disent plus que le Héros des mers est né à Gênes.

En 1868, à un diner officiel donné à l'amiral américain Ferragut, le baron Podestà, maire de Gênes, disait : « Permettez-moi, Messieurs, de faire mention de deux hommes qui unissent tout spécialement Gênes et l'Amérique, Je les proclame *Génois, quoiqu'ils soient nés sur d'autres points de la Ligurie*. Déjà, vous vous êtes aperçus que j'entends parler de Christophe Colomb et de Garibaldi etc. »

Revenant au premier testament de Colomb, je pourrais l'accepter tel que Navarette nous l'a donné, car je n'y trouve rien qui démontre que l'Amiral soit né à Gênes.

Je cite les passages qui se rapportent à notre question :

« Don Diego, ou quiconque héritera des dits biens, devra faire des remises, soit en lettres de change, soit de toute autre manière, de toute somme qu'il pourra épargner sur les revenus, et ordonner qu'on achète en son nom, ou en celui de ses héritiers, des actions de la banque de Saint-Georges, qui rapportent un intérêt de six pour cent, et où l'argent est bien assuré.

« Comme l'argent déposé à la banque de Saint-Georges est parfaitement en sûreté, Gênes étant une noble et puissante cité etc.

« Qu'il recueille donc toute sa richesse dans la banque de Saint-Georges de Gênes et qu'elle s'y multiplie jusqu'à ce qu'on puisse faire quelque chose relativement au projet de Jérusalem.

« Je lui ordonne d'avoir toujours en vue, dans tous ses travaux et dans toutes ses entreprises, l'honneur, la prospérité et l'agrandissement de Gênes, et d'employer tous ses moyens et tous ses talents à défendre et à augmenter le bien être de cette République, en tout ce qui ne sera pas contraire au service de Dieu. »

Nous ne trouvons rien dans ce testament qui contrarie nos assertions.

L'Amiral s'intéresse à la prospérité de la République génoise, et il devait le faire, car il est démontré que Calvi, son pays natal, était un fils

chéri et obéissant de Gênes : *Filius obsequentissimus Januæ.*

La cité fidèle infusait son amour pour Gênes dans le cœur de ses enfants, et la splendeur de la Métropole rejaillissait sur Calvi, qui en était la colonie.

Colomb s'intéressait d'autant plus à la prospérité de cette République, qu'il se voyait contrarié en Espagne, et qu'il était nécessaire que ses héritiers pussent trouver aide et protection auprès d'un peuple puissant.

Nous avons admis, pour un moment, l'authenticité de ce testament ; mais nous savons que Colomb n'était pas tenu à s'occuper des Génois, qui avaient traité d'orgueilleuses rêveries ses gigantesques propositions, et qui ne cessaient de le contrarier et de le calomnier.

Le quatrième testament confirme, dit-on, le deuxième, qui est demeuré inconnu.

C'est Navarette qui, plus de trois siècles après la mort de l'Amiral, nous en a donné une traduction ; mais nous savons, et les Génois l'avouent eux-mêmes, qu'à l'occasion des procès pour la succession Colomb, on ne s'est servi que du premier testament, dans lequel il aurait dit qu'*il est né à Gênes et qu'il est venu de là.*

Nous démontrons que Christophe Colomb n'a jamais dit : *Siendo yo nacido en Genova.*

Ecoutons la *Liguria Occidentale*, du 19 août 1883 :

« Certes, il est plaisant de constater que Monsieur L. A. C. chante victoire, là où il fait naufrage.

« Voici, en effet, ce qu'il nous répond :

« Si les rédacteurs de la *Liguria* veulent savoir la vraie patrie de Colomb, qu'ils s'adressent à lui-même, à son testament, aux relations de ses voyages, aux exemplaires des privilèges royaux envoyés à Gênes par *Nicolò Oderigo.* »

« Notre habile contradicteur dit aussi :

« Les susdits rédacteurs ne disent mot sur cet objet. Cela me prouve, que comme moi, ils sont parfaitement convaincus que l'immortel Navigateur est né dans notre cité de Gênes. »

« Nous n'avons pas parlé de ce testament parce que des écrivains érudits en ont prouvé la fausseté, et nous laissons à qui le veut, le privilège de se servir de cet écrit pour prouver que Colomb est né à Gênes. Nous n'avons parlé, non plus, des relations de ses voyages ni des exemplaires des privilèges royaux, parce que notre contradicteur ne les avait pas mentionnés jusqu'ici. Bornons-nous à dire brièvement tout ce qui est nécessaire pour démontrer que ces écrits ne prouvent rien en faveur de Gênes.

« Et d'abord examinons ce que dit le savant auteur de : *La Patria e Biografia del Grande Ammiraglio D. C. Colombo.*

« Il est bien certain, dit-il, que plusieurs auteurs italiens, presque contemporains de Colomb, tout en nommant les hommes illustres de Gênes et notamment ses capitaines marins, *ne nomment jamais Colomb comme Génois. Quelques-uns, pourtant, disent qu'il était Ligurien.* »

« Voici maintenant ce qu'on lit dans la lettre du savant avocat, Jean-Baptiste Belloro, sur le testament etc. :

« Le testament de Christophe, aussi bien que son codicille et ses lettres, a pour contre-seing les sigles

S.
S. A. S.
X. M. Y.

« Le seing de ce testament est *El Almirante* ; celui du codicille et des lettres, *XROFERENS*.

« Ces seings et contre-seings jettent un grand doute sur l'authenticité de ces pièces, d'autant plus, que c'était alors, l'époque des fameux faussaires, les Annius de Viterbe, les Ciccarelli et les Fannusius Campani. Les motifs de notre doute sont nombreux :

« 1° L'explication qu'on donne des sigles d'après laquelle notre Héros se serait servi des lettres grecques X et Y pour désigner le nom adorable du Christ et celui de saint Joseph. Cette manière de signer est étrange et contraire à l'orthographe de ce temps là. Elle suppose, en outre, chez Colomb une certaine connaissance de la langue grecque, alors que, au dire de Monseigneur Giustiniani, il n'avait appris que la grammaire et l'arithmétique.

« 2° La parole *Almirante* n'est pas conforme au seing dont se servait précédemment Colomb, et doit faire regarder le document comme faux. Si l'on suppose qu'il s'est servi de ce seing par vanité,

il sera permis de supposer que, par vanité aussi, il s'est déclaré génois, afin de cacher ainsi sa véritable patrie.

« 3° Des dispositions testamentaires de Colomb, celle du Majorat fut seule mise à exécution ; mais ce Majorat avait déjà été institué par Ferdinand, roi d'Espagne. Nous trouvons là une preuve de plus de la fausseté du testament.

« 4° Le testament de Colomb ne fut pas présenté à l'époque de sa mort : donc il n'existait pas à cette époque ; donc il est faux.

« 5° Moitié grecque et moitié latine, la parole XROFERENS n'est pas de Colomb. On admet difficilement que Colomb, déjà au déclin de son âge et presque toujours sur mer, ait su écrire l'espagnol avec tant de correction et d'élégance : il ne connaissait pas le grec.

« 6° Colomb a négligé les formalités nécessaires à un codicille militaire. Mais comment pouvons-nous admettre qu'il ignorât l'obligation de présenter ce codicille à qui de droit ou de le déclarer, avant de mourir ? Non, qu'on ne me dise pas que Colomb ignorait tout cela, car s'il connaissait son droit de faire un codicille *more militum*, il devait aussi savoir quand, où et comment il fallait le faire, pour qu'il fût valable.

« 7° Enfin on a omis de déclarer et de faire connaître nettement les taches d'encre qu'on a trouvées dans ce document. »

« Toujours au sujet du testament de Colomb,

poursuit la *Liguria Occidentale*, voici ce que nous lisons dans l'ouvrage déjà cité, *Patria e Biografia del grande Ammiraglio D. C. Colombo* :

« *Christophe Colomb*, dit Spotorno, *naquit à Gênes ; lui-même en fait la déclaration solennelle dans* son testament de 1498. » Disons toutefois qu'il n'y a aucune preuve réelle de la naissance, même fortuite, de Colomb à Gênes. Quant au testament, *seul document où Colomb se dise né à Gênes*, qui ne fut ni montré, ni connu, si ce n'est plus de 70 ans après la mort du Héros, il ne mérite aucune attention, car la République des lettres l'a déclaré apocryphe. Le comte Napione en a dit le plus de bien qu'il a pu, sans se défendre des doutes les plus graves sur son authenticité, et même il s'applique à faire connaître les observations de D. Balthasar et de Campi sur ce document, plus encore qu'à présenter les siennes. Enfin quand il eut lu l'hitoire de D. Fernand Colombo, dans l'édition qu'en fit Bordoni, en 1614, il resta convaincu que cette pièce, fabriquée à l'occasion du procès, *est absolument fausse*.

« Voici, en outre, quelques observations sur la confection, pour ainsi dire, matérielle de ce testament.

« 1° La date du jour et du mois manque. On a laissé en blanc l'espace voulu.

« 2° La date de l'an est de 1497 et non de 1498. D. Balthasar, au contraire, tout en énumérant les dispositions testamentaires de Colomb, donne la

date précise de 1498, aussi bien que celle du mois et du jour...

« Remarquons, aussi, que le testament en question est de ceux qui sont écrits, signés et confiés par le testateur au notaire, en présence de témoins requis, à cet effet, individuellement désignés et dont les noms doivent figurer, encore, au bas de l'acte, avant la signature du notaire. Le codicille de 1506 nous prouve que l'usage était tel. Or, ici, les témoins ne sont point nommés...

« En voilà bien assez pour faire connaitre la valeur de ce prétendu testament. Nous demanderons toutefois au Rev. Spotorno comment il se fait qu'après avoir su que l'abbé Campi, le baron Vernazza et toute la République des lettres ont déclaré ce testament apocryphe et sans valeur ; qu'après avoir partagé, lui-même, l'avis de ces hommes très savants et avoir dit : *Je ne dis rien du codicille ni du testament, puisque d'autres les ont jugés faux*, il oublie tout cela, pour dire un peu plus bas : *Le testament en question n'eut pas d'effet, parce que le testateur avait déclaré qu'il fallait s'en tenir à celui du 1er Avril 1502, déposé dans la Chartreuse de Séville. Mais ce second testament n'est pas connu, car les héritiers aimèrent mieux le laisser dans l'oubli.* »

« Citons encore la *Patria e Biografia* :

« Que dirons-nous, maintenant, des privilèges envoyés, dit-on, par Colomb à Oderico, et déposés en même temps que ces lettres, dans les archives

de Gênes ? On ne saurait douter que ces documents ne soient tels que les a transcrits D. Fernand. Il n'est pas étonnant, d'autre part, qu'Oderico, ambassadeur en Espagne, ait pu en obtenir une copie. Mais ces écrits sont muets sur la patrie de Colomb.

« On peut, par suite, en tirer une preuve en sens contraire, car, d'après nous, il n'y a rien de plus concluant que les fameux privilèges accordés par les rois catholiques à Colomb, pour prouver que celui-ci n'était pas de Gênes. Qui ne sait, en effet, que les diplômes de concessions, délivrés par les princes aux particuliers, désignent expressément la patrie de ces derniers, surtout quand ils sont étrangers ? Qui ne sait qu'il est encore plus dans l'ordre naturel des choses, que l'étranger, qui espère accroître le lustre de sa chère patrie par ses hauts faits, et qui obtient de tels diplômes, obtienne aussi d'y faire inscrire, à perpétuité, le nom de cette patrie fortunée ?

« Comment se fait-il que les diplômes concédés par les rois catholiques à Colomb ne contiennent pas ce qu'on trouve même dans des écrits de moindre importance, à savoir, l'indication de la patrie du Héros ?

« Comment se fait-il que les historiens vantent tant l'amour et la reconnaissance de Colomb envers sa patrie, Gênes, et que celui-ci n'a pas même donné à cette ville cette marque d'intérêt si commune et si usitée, qui consistait à faire écrire le nom de cette patrie, *si chère*, dans ces diplômes qui

devaient illustrer et sa personne, et sa famille, et sa patrie elle-même ? Pourquoi Colomb, qui put obtenir tant de privilèges, n'a-t-il pas obtenu, en même temps, qu'on y nommât sa patrie, afin de la faire participer à sa gloire ?

« Mais Colomb ne demanda rien de tel ; mais ceux qui délivrèrent les diplômes, n'y songèrent non plus. Ce sont là des preuves évidentes qu'en Espagne on ne croyait aucunement que Colomb fût né à Gênes, et que lui-même, de son côté, ne faisait rien pour le faire croire.

« Bref, c'est dans ces diplômes que Gênes aurait dû être nommée, plus que dans tout autre écrit, mais ce nom ne s'y trouve point. Il est donc tout à fait improbable que Colomb les ait envoyés aux Génois, pour qu'ils en prissent connaissance, et, par conséquent, toutes les lettres qui annoncent cet envoi, deviennent d'autant plus suspectes. » (1)

Nous avons déjà dit que Christophe Colomb ne pouvait pas parler de Calvi, ni de la Corse ; c'est pourquoi ces noms ne figurent pas dans les diplômes qui lui furent concédés par les rois catholiques.

Le savant Cancellieri a prouvé, avec non moins de force, la fausseté du testament, du codicille et de tous les documents en question. Nous donnons la conclusion de son irréfutable démonstration :

(1) Traduction de M. le Chanoine Fioravanti. *Conservateur de la Corse*, 18 mars 1886.

« Pour toutes ces raisons, et pour d'autres de « grand poids, nous devons considérer comme faux « ce testament, daté tantôt de 1497 et tantôt de « 1498, seul document où Colomb prenne la quali- « fication de Génois, et les écrits qui s'y rappor- « tent, aussi bien que la lettre aux Officiers de « Saint-Georges, datée du 2 avril 1502, au bas de « laquelle se trouve, également, l'extravagante « signature : XROFERENS, alors que Colomb « signait toujours : *Cristoforo*, ou *El Almirante*. » (1)

Ainsi, il faut admettre qu'on ne connait pas encore le vrai testament de Christophe Colomb.

Les historiens qui ont dit que l'Amiral est né à Gênes, ont accepté l'authenticité du prétendu testament, publié sur une simple copie, car l'original est introuvable, en 1818, par Fernand Navarette, l'historien espagnol qui a le plus calomnié notre Héros.

Il est permis de croire que celui qui n'a trouvé de complices dans son œuvre de diffamation que chez les historiens italiens, a pu avoir l'impudeur de supposer ou d'altérer le testament de Colomb de 1497 ou 1498 ; mais nous pouvons admettre aussi qu'il a été supposé par les prétendus héritiers de Christophe Colomb. Si Wasingthon Irving, Roselly, Belloy, Lamartine, Cadoret etc. avaient pu comprendre que *la copie du testament*

(1) Cancellieri, *Notizie storiche e bibliografiche di Cristoforo Colombo*. — Roma, 1825.

extraite d'une autre copie, par Navarette était fausse, ils n'auraient jamais affirmé, sur la foi de ce testament, que l'illustre Navigateur est né à Gênes. Cependant, l'américain M. Henry Harrisse, prétend que l'original de ce testament existe, et nous dit, sur tous les tons, depuis 1883, de lui expliquer pourquoi l'Amiral aurait écrit : *Siendo yo nacedo en Genova*, si réellement il n'est pas né dans cette ville. Si le testament est faux, il est certain que l'Amiral n'a jamais dit qu'il est né, à Gênes.

M. Harrisse fait de l'érudition, et cite des passages de l'Institution du Majorat, qui ne peuvent pas lui donner raison, mais nous le mettrions dans l'embarras si nous lui demandions de nous dire où il a *vu* l'original du prétendu testament, et pourquoi la ville de Gênes n'a pas profité des largesses de l'Amiral.

Qu'on ne parle plus de l'authenticité du *Siendo yo nacido en Genova* : le comte Napione, Cancellieri, Campi, Vernazza, D. Balthasar, Spotorno, Belloro, Sanguinetti, et vingt autres historiens *génois*, disent, avec toute la République des lettres, que ce testament est faux, et ce ne sera pas M. Henry Harrisse qui pourra prouver le contraire.

CHAPITRE XV

Les faux héritiers de Christophe Colomb, et pourquoi ses parents de Calvi n'ont pas pris part aux procès intentés à l'occasion de l'ouverture de la succession de l'Amiral

On a vu que c'est depuis peu qu'on parle des testaments de Colomb en faveur de Gênes. Nous verrons que la sérénissime République avait deux ambassadeurs à la Cour d'Espagne, lesquels devaient connaître les dernières volontés du grand Amiral. Or, on n'a jamais rien réclamé, par la raison bien simple que les testaments, qui parlent de legs en faveur de Gênes, sont apocryphes. Nous croyons que la démonstration en est faite, et qu'on n'y reviendra plus.

Le génois Giustiniani, évêque du Nebbio, en Corse, écrivait, en 1520, que « dans ce temps-là furent de retour, à Gênes, François Marchesi et Jean-Antoine Grimaldi, ambassadeurs auprès des rois d'Espagne.

« Ces ambassadeurs, dit-il, ont fait la relation précise de la navigation de Colomb, surnommé Christophe, lequel est issu de parents plébéens, etc. ; cependant il est arrivé à une si grande gloire

et à une si grande dignité, qu'il a égalé les plus grandes célébrités génoises, parce qu'il a été l'inventeur de la navigation, etc.

« Colomb s'est comporté en bon patriote, en laissant, par testament, à l'*Office* de Saint-Georges, la dixième partie de ses revenus, à perpétuité. Cependant l'*Office* de Saint-Georges, *je ne sais pas pourquoi*, n'a tenu aucun compte de ce legs, et n'a fait aucune démarche pour l'avoir : *L'Ufficio predetto, non so per qual cagione, non si ha fatto conto di questo legato, nè ha dato opera averlo.* » (1)

Disons, encore une fois, que l'Amiral n'a rien laissé à la ville de Gênes, et constatons que les ambassadeurs génois, qui étaient à la Cour d'Espagne, n'ont rien fait pour lui.

L'histoire a conservé les noms de ceux qui l'aidèrent dans son entreprise : on cite le Père Jean Pérez, la reine Isabelle-la-Catholique, la marquise de Maya, Antoine Geraldini, nonce du Pape, quelques membres de la Faculté de Salamanque, et bien d'autres. Comment se fait-il qu'on ne parle pas des ambassadeurs génois, Marchesi et Grimaldi ?

Ces génois haïssaient trop les corses pour encourager en enfant de la Corse.

Gênes est une fausse héritière de l'Amiral, et ressemble à une vieille femme stérile et acariâtre

(1) *Castigatissini Annali della republica di Genona,* lib. V. In-Folio.

qui, voulant orner son sein d'un enfant étranger, le fait pleurer, car elle n'a pas reçu le don de l'amour maternel.

Quatre-vingts ans après la mort de Colomb, Diego Colomb, arrière-petit-fils du vice-roi des Indes, mourut sans enfants. Les deux frères de l'Amiral, Barthélemy et Jacques, n'avaient pas non plus laissé d'enfants mâles connus.

Le roi d'Espagne, Philippe II, voulut savoir s'il n'y avait pas, dans la lignée masculine, quelque Colomb qui eût pu faire valoir ses droits à la succession.

Tout ce qui s'appelait Colombo, en Italie, n'attendit pas longtemps à se dire parent de l'illustre navigateur.

On prépara des notes généalogiques et des arbres de famille, pour établir la nationalité génoise de Dominique Colombo, père de l'Amiral.

On produisit des écrits que nous dédaignons aujourd'hui d'examiner, car nous avons déjà démontré leur fausseté, dans des journaux génois, à la confusion de nos contradicteurs, qui ont dû accepter nos conclusions ; mais nous rapporterons ici le jugement de deux génois émérites, Tiraboschi et Angelo Sanguinetti.

Le premier, après avoir mentionné tous les écrits trouvés à Gênes, qui parlent de Dominique Colombo, les examine, les commente et conclut ainsi :

« Que pourrons-nous opposer à de tels docu-

ments ? Il n'y a rien qui prouve qu'ils soient authentiques, et quand il y aurait diversité d'opinions, chacun devrait avouer que Colombo, originaire de Quinto et habitant de Savone, a été génois. » (1)

Nous le voyons, le grave Tiraboschi reconnait que Dominique Colombo, natif de Quinto et habitant de Savone, était citoyen génois.

Cependant, quoique ces papiers ne disent rien contre nous, nous ne pouvons pas admettre leur authenticité.

Comment pourrions-nous le faire, puisque nous voyons qu'on est allé jusqu'à forger des documents qui nous présentent trois Dominique Colombo, tous pères de Christophe, de Jacques et de Barthélemy, etc. ?

Entre deux Dominique, il n'y a d'autre différence que le nom de leurs femmes.

Angelo Sanguinetti dit, à son tour : « Qui voudra de ces Dominique en faire un seul ? » (2)

C'est sur cet *échafaudage* que reposent les prétentions des faux parents de Christophe Colomb.

Balthasar Colombo, de Cuccaro, et Bernard Colombo, de Cogoleto, aspirèrent à la succession de l'Amiral.

Le premier forgea un arbre généalogique, qui fut reconnu faux par la Cour de Madrid. Ainsi, il

(1) Tiraboschi, *Storia della Letterature italiana* tit. VI lib. I.

(2) Angelo Sanguinetti, Op. cit. Appendice. pag. 408.

fut reconnu que les Colombo, de Cuccaro, n'avaient aucune parenté avec l'Amiral.

Bernard Colombo, de Cogoleto, n'ayant pas de moyens pour soutenir un procès, en Espagne, contre les deux filles de Don Diego, Françoise et Marie, véritables héritières de Colomb, les nobles génois, Jean-Baptiste Spinola et Grégoire Torre, hommes très-influents, en Italie, et même en Espagne, les lui fournirent, après avoir passé un acte, en date du 3 juin 1587, par devant le notaire Léonard Chiavari, par lequel ils auraient partagé, en portions égales, l'héritage en litige.

La Cour de Madrid reconnut la fausseté des papiers produits et repoussa la demande.

D'autres Colombo se présentèrent à leur tour, pour faire valoir leurs prétendus droits à la succession de l'Amiral, mais leur imposture fut reconnue.

Les Colombo de Cuccaro et de Cogoleto étaient donc des imposteurs, et, à Gênes, il n'y avait aucun habitant du nom de Colombo, puisque les spéculateurs génois les cherchaient ailleurs, en leur procurant l'appui du Gouvernement de la République.

Ce n'est donc pas à Gênes que se trouve le berceau de l'Amiral et de sa famille.

Il est aussi constaté qu'il n'y avait, en Italie, aucun parent de notre Héros, circonstance qui confirme la déclaration de Don Fernand Colomb.

Ces procès expliquent aussi l'existence des papiers faux dont on voudrait se servir aujourd'hui.

Mais comment se fait-il qu'on ne voit pas que les parents de Colomb, qui se trouvaient dans la ville de Calvi, aient pris part au procès que les prétendus héritiers de Cuccaro et de Cogoleto intentèrent à l'occasion de l'ouverture de la succession de l'Amiral ?

M. de Lamartine nous dit que, du temps même de Colomb, la mort avait moissonné toute sa maison paternelle, mais qu'il lui restait quelque parenté éloignée, comme les racines qui restent dans le sol après le tronc coupé.

L'historien Sanguinetti nous dit que les frères de Christophe Colomb étaient partis de Gênes, avant d'y avoir contracté mariage, et que c'est pour cela qu'il n'y avait, à Gênes, aucun héritier de Colomb. (1)

Pour nous la chose est plus simple : un des frères de l'Amiral, Diego, était prêtre et Barthélemy, l'Adelantade (le Gouverneur) n'avait pas laissé d'enfants.

On sait, en effet, que Bernard, de Cogoleto, prétendait descendre en droite ligne de Barthélemy, frère de Christophe ; mais le tribunal rejeta ses prétentions parce qu'on n'avait jamais entendu dire que le Gouverneur Barthélemy eût laissé aucun fils légitime et reconnu : *il tribunale rifiutò le sue pretensioni, poichè dicea non esser*

(1) Angelo Sanguinetti, Op. cit. pag. 380.

sentore aver l'Adelentato lasciato alcun figlio legittimo e riconosciuto. (1)

Les autres parents de Colomb l'avaient suivi dans les Indes, et ceux qui étaient restés, à Calvi, n'étaient probablement que des petits parents, ou, pent-être aussi, n'eurent-ils pas les moyens de faire valoir leurs droits, auprès de la Cour d'Espagne.

Le révélateur du Nouveau-Monde est représenté par les ducs de Veragua, qui s'intéressent vivement à la solution de la question historique, à laquelle nous avons consacré les plus belles années de notre vie.

On sait, à Madrid, que l'Amiral n'est pas né, à Gênes, puisque le Sénat de Gênes écrivait, à Jean-Baptiste Doria, ambassadeur de Gênes en Espagne, une lettre, en date du 7 novembre 1586, par laquelle *il lui recommandait Bernard Colombo, descendant de Christophe Colombo, de Cogoleto.* On sait aussi que ce Bernard était un imposteur ; mais on ne savait pas clairement que le grand Apôtre de la Croix fût né, en Corse, dans la petite ville de Calvi.

(1) Marmocchi. *Narrazione dei quattro viaggi di C. Colombo, Tom. I.*

CHAPITRE XVI

Le baptême de Christophe Colomb et l'Eglise de Saint-Etienne de Gênes

Il y a des historiens français qui ont répété, avec quelques génois, que Christophe Colomb fut baptisé dans l'Eglise de Saint-Etienne de Gênes. Si ce fait était prouvé la question serait tranchée ; mais lorsque les compétiteurs de Cogoleto demandèrent la production de l'acte de baptême, la municipalité de Gênes chargea trois savants, Serra, Carrega et Piaggio, de chercher le précieux document. Il fut impossible de le trouver, et on constata que les actes de baptême de la paroisse de Saint-Etienne, de l'an 1461 à l'an 1466, avaient été détruits. (1)

Colomb cependant ne peut pas être né, de l'an 1461 à l'an 1466, car il est prouvé, qu'en 1466, il avait vingt-six ans.

Nous croyons pouvoir dire que Colomb est né en 1441 ; mais il y a des historiens qui le font naitre en 1435, et même en 1431.

Il résulte de là que les registres des actes de

(1) Angelo Sanguinetti, op. cit. pag. 401.

baptême, du temps de la naissance de l'Amiral, existent dans les archives paroissiales de l'Eglise de Saint-Etienne, car il n'y a aucun historien qui le fasse naître au delà de l'année 1448 ; il résulte aussi de là qu'il n'a pas été baptisé dans cette église, et qu'il n'est pas né à Gênes.

Ceci n'a pas empêché un historien français de nous donner, dans ces dernières années, la description de la maison de Colomb dans le *Borgo Santo-Stefano*, et la photogravure de l'Eglise de *Santo-Stefano*, où l'Amiral, dit-il, a été baptisé ! Voilà des étrangers qui, sur une fausse donnée, sont plus affirmatifs que les Génois eux-mêmes, et qui veulent que le Bienfaiteur de l'Amérique soit un fils de l'ancienne reine de la Ligurie.

Il y a longtemps, je causais avec un homme de lettres génois. La conversation tomba sur Christophe Colomb, et je voulus démontrer que l'illustre Navigateur est né à Calvi. Le génois avoua que la chose était vraie ; mais qu'elle n'était arrivée que par l'effet du hasard. Il me dit que, Dominique Colombo étant venu en Corse, avec sa femme, pour y acheter de la laine, celle-ci fut prise, à Calvi, par les douleurs de l'enfantement, et mit au monde Christophe Colomb. Ne pouvant nier une vérité certaine, dans le pays même de Colomb, il essayait au moins d'y rattacher des circonstances favorables aux Génois.

Si l'on a dit, jusqu'ici, que l'Amiral est génois c'est que lui-même s'est borné à dire qu'il était

Ligurien, et c'est ce qui a fait dire aux historiens les mieux renseignés et les plus prudents, que la nuit s'était faite autour du berceau de Colomb.

« Une nébuleuse auréole entoure le secret de son origine. Sa généalogie réelle, sa véritable patrie, la date exacte de sa naissance, objets d'interminables débats, sont encore mis en discussion à l'heure présente, sans qu'aucun des nombreux écrits en question l'ait enfin élucidée. » (1)

Ce sont des « on dit, » c'est toujours l'incertitude. Et pourtant, nous le répétons, si l'Amiral était né en Italie, l'incertitude n'eût pas été possible. Tous les historiens savaient que Colomb était Ligurien, et ils ont porté leur attention sur diverses villes ou villages des États de Gênes, sans jamais songer à la petite place forte de Calvi, en Corse. De là leur impossibilité de découvrir le vrai ; de là leurs incertitudes.

Si la Corse ne produit pas non plus l'acte de naissance de Christophe Colomb, nous avons démontré que cet acte a été vu par des notables de Calvi. « Cet acte de naissance, nous dit notre historien, M. Arrighi, a été vu par des témoins dignes de foi, et puis est-il étonnant s'il a disparu, sur un sol labouré par le fer et le feu, ou s'il a été enseveli sous les décombres et les ruines qui couvrent encore cette place forte ? Que de papiers ont

(1) Rosselly de Lorgues, op. cit. tom. I. pag. 61 ; Washington Irving. op. cit. ; Jomard, Extrait *Bulletin de Géographie*.

dû servir de bourre à fusil ou à canon, pendant les siéges qu'elle eut à soutenir.

« Il y a mieux, continue M. Arrighi. Indépendamment de Colombo, Calvi a donné le jour à la forte race des Libertà. L'un d'entre eux, après avoir vaillamment combattu pour l'indépendance de sa patrie, ne voulant pas rester un instant de plus sous la domination étrangère, devint, quelques années plus tard, le courageux libérateur de Marseille. Délivrée par lui de l'occupation espagnole, elle fut rendue à la monarchie démembrée. Aussi Henri IV se plaisait-il à reconnaître qu'il n'était véritablement roi de France, qu'à dater de cet héroïque soulèvement contre l'Espagne, dont Libertà avait été le promoteur et le héros ! Est-il jamais venu à la pensée des historiens du midi de mettre en doute l'origine corse de cet ancien habitant de Calvi ?

« Cependant nous sommes certain que l'on chercherait, peut-être, en vain, dans les archives de cette ville son acte de naissance et celui des siens. Libertà en est-il moins Calvais ? Or il n'y a pas plus de raison de remettre en question l'origine de Libertà que celle du grand Amiral espagnol. » (1)

En effet, lorsque nous faisions des recherches dans les archives de la ville de Calvi, nous constatâmes qu'il n'y a que très peu de documents

(1) L'*Aigle*, Lettre de M. Arrighi, 2 juillet 1881.

antérieurs au XVIe siècle. C'est pourquoi nous ne fûmes pas étonné de n'y trouver aucun acte concernant Christophe Colomb, tandis que nous avons pu rapporter quelques-uns des documents postérieurs, qui prouvent l'existence de la famille Colombo, à Calvi.

Je voulus chercher l'acte de naissance de l'immortel Jules Guidi, dont le tombeau est dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Calvi. Il me fut impossible de l'y trouver, et Dieu sait si j'y tenais, car il y a des biographes qui disent qu'il est né à Gênes, par la raison même qu'il était citoyen génois, et qui lui ont même changé son nom de Jules en celui de François.

Il dut naître, vers l'an 1560, car, en 1584, après avoir mérité, par son érudition, les éloges de ses savants professeurs, il étonna les habitants instruits de la ville de Pavie, par sa mémoire extraordinaire qui lui permettait de réciter, de suite et avec ordre, des milliers de noms tirés de toutes les langues connues.

Je suis étonné que les Génois ne lui aient pas élevé une statue, car il était citoyen génois, au même titre que Christophe Colomb.

J'ai cherché aussi, mais en vain, les actes de naissance des Baglioni-Libertà, de Jean Mattei, général de l'ordre de Saint-François, de Jean-Baptiste Agnese, poète distingué, des frères Minucci, gouverneurs dans les Indes, du comte Vincentelli de Leca, de l'amiral Magnara, du général Batta-

glini, du pilote royal Morgana, et de tant d'autres dont s'honore la ville de Calvi.

Pour tout ce qui remonte au-delà du XVI[e] siècle, nous en sommes réduits à de vagues conjectures. Nous avons surtout à regretter l'absence ou la pauvreté des notices biographiques sur les hommes qui auraient pu jeter de l'éclat sur le pays.

Cependant on nous dit : « Vous revendiquez l'honneur de compter au nombre de vos compatriotes le grand Navigateur du XVI[e] siècle. Mais alors montrez-nous le monument que vous avez élevé dans vos murs pour perpétuer son souvenir et témoigner de votre respect religieux pour ses cendres !... »

« Qu'est-ce à dire ? répond M. Arrighi. Parce que Sambucuccio d'Alando et Sampiero de Bastelica sont restés sans tombeau connu ; parce que personne ne peut nous montrer l'endroit où repose leur dépouille mortelle, faut-il en conclure qu'ils ne sont pas nés sous notre beau ciel ou que nous les avons oubliés ? » (1)

Nous ajoutons que ce n'est que depuis peu que le Père de la Patrie, le général Paoli, a sa statue, tandis que Sampiero Corso attend encore la sienne.

La Corse est pauvre ; mais si elle n'a pas encore élevé des monuments à ses hommes illustres, il y a longtemps qu'elle en a élevé un à Christophe Colomb, dans le cœur et dans l'esprit de ses

(1) A. Arrighi, loco citato.

enfants. Le général Paoli avait donné le nom de *Colombo* au canon qui lui servait dans ses combats contre les troupes génoises. Il vengeait l'honneur du grand enfant de la Corse, en mitraillant les génois, avec son *Colombo*.

Ce précieux canon éclata, et Paoli en informait les généraux des Finances :

Rogliano, le 15 octobre 1761.

« Hier éclata *Colombo* : il tua l'artilleur de Caccia
« et un fusilier de Tasso, et coupa une main à
« un frère d'Angelino. Ce canon nous a fait plus
« de mal que les génois. » (1)

Le canon *Colombo* appelait les Corses à la victoire, mais le clairon aussi devait les y convier, et l'Europe sait que nos insulaires

« préfèrent toujours
Les clairons belliqueux à la lyre amoureuse. »

« Interrogez les bergers de nos montagnes, nous dit M. Arrighi, et demandez-leur d'où vient que le cornet marin, ce clairon des milices nationales, portait le nom de *Colombo* ? Ils répondront que c'était un baptême patriotique ; que ce nom rappelait l'alliance du génie audacieux et de la fermeté dans les plus rudes épreuves de la vie. C'était, en effet, pour ce motif qu'ils l'avaient choisi comme

(1) *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*, VI[e] année, pag. 223.

un mot de ralliement et un symbole de gloire. » (1)

C'est ainsi que la Corse élevait des monuments à Christophe Colomb, et le général Paoli qui admirait cet illustre compatriote, se plaignait de la ville de Calvi, qui ne voulait pas s'arracher à la domination génoise, et disait, avec douleur, *que le berceau de Colomb était dégénéré : La culla di Colombo è dirazzata.* (2)

Le libérateur de la Corse avait le regret de voir que, si la gloire posthume est comme une seconde existence, Christophe Colomb, le plus grand enfant de Calvi et de l'Europe, était étouffé à Calvi sous la main de fer des Génois, tandis qu'il devait être mille fois vivant dans le cœur de tous les Corses, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant, dans l'âme duquel on devait graver l'exemple de ses vertus.

C'est François Liccia, de Santa-Reparata-di-Balagna, qui nous a laissé ce document ; il a vécu, pendant quelque temps, avec le général Paoli, qui avait marié une nièce dans ce village, pays natal de son conseiller, le chanoine Orticoni. Il est regrettable que les *notes pour l'histoire de la Corse*, laissées par F. Liccia, aient été perdues, à Paris, en 1855, par son neveu J. Liccia, qui les a, dit-on, vendues. M. Guidone Franceschi en a des fragments qui sont précieux.

(1) *Messager de la Corse*, 8 mai 1874.

(2) *Note relative à la Corsica di* F. Liccia ; ms. pag. 78.

Concluons que le calvais Christophe Colomb n'a pu être baptisé dans l'Eglise de *Santo-Stefano*, et que la Corse reconnaissante a élevé à ce fils chéri des monuments qui la consolaient du chagrin de lui avoir vu enlever la gloire de donner son nom au monde qu'il avait découvert.

CHAPITRE XVII

Les archives communales de la Corse

Si les dépôts et les archives communales de la Corse sont dépourvus de documents historiques, nous devons en accuser les Génois.

L'historien Filippini nous dit que, sous la main des Génois, nos villes devinrent des déserts, et les provinces de vastes solitudes. En effet, ils brûlèrent 17 pièves et 120 beaux villages. (1)

L'auteur de la *Giustificazione* dit qu'il ne peut pas parler des temps anciens, car les archives avaient été dévorées par le feu génois. (2)

Au XVIIe siècle, Algajola, ville couverte aujourd'hui de ruines, à 8 kilomètres environ de l'Ile-Rousse et à 16 kilomètres de Calvi, était le chef-lieu civil de la Balagna et le siège du gouverneur génois.

Or, nous trouvons, dans un acte public du notaire Anton-Giudicello Luciani, de Vallica, commune de l'ancienne piève de Giunsani, qu'en 1645, les Turcs descendirent, à l'improviste, à Algajola, et y

(1) *Storia della Corsica*, pag. 60.

(2) Page 398.

brûlèrent les archives communales. Les Turcs continuaient l'œuvre de destruction, commencée et accomplie par les Génois.

Nous avons déjà vu que les guerres, les incendies, et surtout les mains des Génois détruisirent tout ce qui pouvait donner un beau renom à notre pays : « *Le guerre e gl'incendî, arrivati a tutti gli archivii publici e privati di Corsica, e molto più le mani de' Signori di Genova, che ebbero sempre una viva premura di confiscare e rapire quanto recar potea qualche lustro alla Nazione, pochissime scritture ci hanno lasciate.* » (1)

La Corse, déjà ruinée par les Campofregoso, vit avec horreur, « *con ispavento di tutta l'Isola* », le massacre de la puissante famille de Jean-Paul de Leca, et, quelques années plus tard, on vit l'Office de Saint-Georges détruire la province du Niolo, égorger les habitants de Talavo, assassiner Giudice della Rocca, ainsi que les autres membres de cette famille. (2)

On assassinait nos guerriers et nos illustrations, on détruisait notre histoire.

Le général Paoli avait sauvé quelques manuscrits, et avait chargé le P. Denis d'Omessa ou de Corte, d'écrire notre histoire, tandis que le P. Bonfils Guelfucci était chargé de faire connaître à l'Europe la dernière guerre de l'indépendance.

(1) *Giustificazione*, pag. 588.

(2) Colonna, loco citato, page 46-66.

Jaloux des recueils qu'il avait faits, il les avait laissés chez sa sœur, et le 3 juillet 1797, il écrivait, de Londres, à son ami Padovani pour lui dire que la perte de ses *Ecritures* serait grandement ressentie par le public, et que l'histoire de notre Nation serait privée de ses sûrs et meilleurs documents : « *Li miei scritti rovinati, sarebbe un danno pubblico, e la storia della nostra Nazione verrebbe a mancare de'migliori e più sicuri documenti.* » (1)

Tous ces documents furent perdus !

Ce fut une perte irréparable pour la Corse. Nous aurions appris la vérité sur les hommes et les choses de notre pays, tandis qu'avec les écritures qui nous restent, nous ne savons pas si leurs auteurs étaient libres de la dire ; il nous est même permis de croire qu'elles ont été altérées.

Pierre Cyrnée fut jeté dans un horrible cachot, parce qu'il avait composé une histoire, et qu'il désirait visiter Bonifacio. Il ne racheta sa liberté que moyennant une somme d'argent. (2)

L'histoire de la Corse par Filippini était, de la part de la République, l'objet d'une ardente persécution, et cependant cet auteur était hostile à Sampiero, et, par crainte ou par mauvaise foi, il a dénaturé bien des faits. (3)

(1) *Lettere di Pasquale Paoli con Note di N. Tommaseo,* page 567.

(2) *Pietro Cirneo,* traduction par M. l'abbé Letterau, pag. 366.

(3) *Corsica,* par F. Gregorovius, trad. par M. P. Lucciana, vol. I, pag. 171.

Le manuscrit de Marc-Antoine Ceccaldi a été retrouvé, à Gênes, chez les héritiers du seigneur Agostino Franzone ; (1) Filippini n'en a obtenu que la copie tronquée.

Nous avions raison de dire que les archives ont été détruites par les Génois, et que nos historiens, les Pietro Cirneo, les PP. Sisco, Paciola et Olivese, les Guidi, les Filippini et *tutti quanti* furent persécutés par nos tyrans.

(1) Colonna, Op. cit. lib. 23.

CHAPITRE XVIII

Christophe Colomb et la Corse

Colomb était entouré de Corses. Nous allons parler des plus marquants.

Minucci Pierre-Paul, commandant de la colonie de Porto-Bello, était de la ville de Calvi. Cette colonie fut fondée par Christophe Colomb, dans son dernier voyage. Séduit par la beauté du site, il lui avait donné le nom de Porto-Bello. Agrandie, en 1511, par Nicuesa, elle a conservé le même nom.

Minucci Georges, gouverneur de Pananca, ou Panuca, était aussi de la ville de Calvi.

Michel-Ange Battaglini, général de la flotte espagnole était Corse, aussi bien que d'autres chefs, parmi lesquels se distinguait le pilote royal Morgana.

Jean Vincentello de Leca, comte de Cantigliana, était, en Espagne, sous les règnes de Ferdinand et d'Alphonse le Grand. Il était de la ville de Calvi, et son fils, Jean-Antoine Vincentelli de Leca, prêta, en l'année 1554, cinq millions au roi Philippe II, en lui demandant s'il les voulait, en or ou en argent. Il fut un grand bienfaiteur de sa

ville natale. (1) L'histoire nous apprend que cette famille s'était enrichie dans le Nouveau Continent.

Christin de Valentin Magnara, de Calvi, grand Amiral du roi d'Aragon avait certainement fait ses preuves, sous le commandement de Christophe Colomb, ainsi que son fils Thomas Magnara, duc de Malte, et Vasco de Leca de Calvi, secrétaire général de Philippe II.

Je trouve, dans les Annales d'Aragon, que la Corse a donné à l'Espagne un grand nombre d'hommes célèbres, comtes, chevaliers, colonels, etc. (2)

Si l'on doit juger du nombre des marins, d'après celui des chefs et des dignitaires calvais, on est forcé d'admettre que Christophe Colomb était entouré de Corses, et qu'il sut récompenser ses compatriotes.

M. Bartoli, médecin de la ville de Calvi, nous dit que plusieurs plantes américaines ont été emportées du Nouveau-Monde à Calvi, et de Calvi, en Italie et en France.

« L'agave américaine, dit-il, plante de la famille des amaryllidées, et d'autres végétaux, originaires d'Amérique, ont été emportés à Calvi, au commencement du XVI[e] siècle, et c'est du territoire de cette ville qu'ils ont été propagés en Corse, et sur

(1) Colonna, lib. XX, pag. 940-47 ; Pietra Morati, Pratica Manuale. pag. 138.

(2) *Annali d'Aragona* — cap. 78, lib. 10. — Jaussin. tom. I[er]. pag. 92.

tout le littoral méditerranéen de la France et de l'Italie. » (1)

Tous ces détails seraient inexplicables, si le grand Navigateur n'était pas né à Calvi.

On sait que l'Amiral était entouré de marins de Calvi, et que les 66 hommes de la *Santa-Maria* étaient presque tous Génois, c'est-à-dire Calvais, et qu'il n'y avait que deux portugais, un irlandais, un anglais : aucun n'était de Palos. (2)

Colomb avait trouvé les Pinzon pour le suivre dans son expédition ; mais la consternation était dans le cœur des marins ; ils ne voulaient pas naviguer au couchant, à travers la mer ténébreuse ! C'est ainsi qu'on nommait alors les étendues inexplorées de l'Océan. Il eut besoin de donner l'exemple, et s'entoura de Corses, au cœur de feu.

Les historiens nous racontent aussi que l'Amiral voulant se rendre maître du Caraïbe Caonabo, Seigneur de la maison d'Or, dans l'île de Saint-Domingue, se mit en campagne avec un effectif de 200 fantassins, de vingt chevaux et de vingt chiens de la Corse.

Il se trouvait en présence de cent mille Indiens. « Les chiens corses complétèrent la déroute, par leurs aboiements et par leurs morsures. » (3)

Pendant que cette bataille se livrait, notre Héros,

(1) Lettre du 25 octobre 1874.

(2) Belloy, op. cit. pag. 68.

(3) Roselly, op. cit. tom. Ier, pag. 522-23 ; — Don Fernand, op. cit. pag. 243-44.

nouveau Moïse, priait sur la montagne, et nous savons que les Indiens appellent cette victoire le miracle des Flèches ; car les flèches lancées, revenaient sur eux.

Comme on le voit, nous n'entendons pas dire que les chiens corses aient été les instruments de la victoire, mais on est en droit de se demander comment Cristophe Colomb avait pu se procurer vingt chiens de la Corse.

Nous savons aussi qu'il les avait à son premier voyage, car il a observé, dans son *Journal*, que les chiens, embarqués à bord de ses vaisseaux, reconnaissaient l'approche de la terre, avant que les yeux de l'homme ou les lunettes pussent l'indiquer.

On sait que les compagnons de Colomb, après la mort de ce chef vénéré, avaient reconnu que les chiens épouvantaient constamment les Indiens, c'est pourquoi ils en avaient toujours avec eux, et on mentionne particulièrement les services rendus par *Leoncino* et *Berezillo*, chiens fameux par leur courage, leur force et leur sagacité. (1)

Le général Paoli, ayant besoin d'être toujours protégé contre les Génois, qui avaient mis sa tête à prix, avait une garde de quatre-vingt montagnards et de six gros chiens Corses, qui restaient à la porte de son antichambre, et même dans sa chambre. (2)

(1) *Voyages* et *Découvertes* des compagnons de Colomb. Traduit de l'Anglais par Henri Lebrun, 14e Edit., Tours (Maine).

(2) Botta, *Storia d'Italia*, lib. 46.

Aussi bien que Colomb, Paoli connaissait l'utilité des chiens de nos montagnes, depuis longtemps reconnue par la Cour de Rome, ainsi qu'on le lit dans une inscription, existant dans les corridors du Vatican, à Rome : *Habentur ad hoc villatici et pastorales canes celebris latè nominis.*

Nos chiens, élevés à l'école de nos guerriers, sont fiers et fidèles, et nous concluons que si on admet que Christophe Colomb était Corse et accompagné par des Corses, la chose s'explique facilement, car le Corse aime son chien, comme l'Arabe aime son cheval ; c'est pourquoi les chiens suivaient leurs maîtres.

Ainsi, tout, autour de Colomb, rappelle la Corse, tout concourt à démontrer qu'il y est réellement né.

CHAPITRE XIX

Du mariage de Cristophe Colomb avec Dona Béatrix Henriquez

Don Fernand avait dit que l'origine de son père était très cachée (*si ignota*), et son témoignage si clair, si explicite, si véridique faisait taire toutes les prétentions.

En 1805, on voulut se débarrasser de ce témoin importun, et, sans égard pour la sainte mémoire de l'Apôtre de la Croix, on tenta d'en faire un bâtard.

Quand même Fernand eût été bâtard, était-ce là un motif pour qu'il cachât la vérité historique ?

Les historiens italiens ne l'entendent pourtant pas ainsi, et Angelo Sanguinetti le dit clairement :

« Fernand Colomb, dit-il, fils de Christophe a écrit l'histoire de son père.

Il était fils naturel de l'Amiral, et parce qu'il était *bâtard vaniteux*, il a travaillé à cacher tout ce qu'il savait sur son origine. » (1)

Voilà le motif de la calomnie.

Trois siècles s'étaient écoulés sans que la légitimité de Don Fernand eût été révoquée en doute par aucun des historiens de Christophe Colomb,

(1) Angelo Sanguinetti, op. cit., pag. 378.

lorsque l'Italien Galeani Napione la contesta.

Napione voulait, contre l'évidence des faits, que l'Amiral, qu'il savait n'être pas né à Gênes ni dans les environs, fut né au château de Cuccaro, dans le Monferrat. Comme Fernand était un gênant contradicteur, il fallait le sacrifier.

Voici sur quoi repose la calomnie.

En l'année 1792, à l'occasion du dernier procès qu'un faux descendant de Colomb soutint, au sujet de l'héritage de l'Amiral, contre les ducs de Veragua, juridiquement reconnus héritiers du vice-roi des Indes, le licencié Luiz de la Palma y Freytas, procureur du prétendant génois, jugea utile à sa cause de constater qu'à l'article de ses dispositions testamentaires, où l'Amiral ordonne à son fils aîné, Don Diego de servir une pension viagère à la mère de Fernand, son second fils, il nomme Béatrix Henriquez, sans faire une mention expresse de sa qualité d'épouse.

Ce fut alors que le grand Jurisconsulte Don Perez de Castro écrivit un fameux mémoire, qu'il adressa à la grande Cour de Madrid, pour repousser la triste insinuation de Freytas :

« Dans aucun des documents, dit-il, je n'ai rien trouvé qui prouve que Don Fernand n'est pas fils légitime de Colomb : *En ninguna parte de estos autos hemos visto prueba de que Fernando no fosse nijo légitimo.* (1)

(1) *Informacion juridica*, pag. 101.

La cour repoussa l'insinuation de Freytas et on n'en parla plus.

D'ailleurs, Don Fernand avait reçu les saints ordres, et cependant l'Eglise en éloignait rigoureusement les bâtards.

Napione ne fait pas mention de la note de Freytas, et parle de l'illégitimité du second fils de Colomb, comme d'une grande découverte qu'il venait de faire.

On sait que cet écrivain était l'obligé des Comtes de Cuccaro, dans le château desquels il voulait faire naître l'Amiral ; mais comme Don Fernand avait affirmé que son père n'était pas né à Cuccaro, et que Dieu ne l'avait appelé *ni des tours, ni des palais*, il fallait écarter ce témoin, en lui enlevant toute autorité.

La calomnie, née et savourée en Italie, et surtout à Gênes, fut adoptée par les Navarette, par les Humbold et par les Washington Irving qui, trompés eux-mêmes, en trompèrent d'autres.

Les génois, Spotorno et Sanguinetti accueillirent la nouvelle avec empressement et voulurent faire naître Cristophe Colomb, non pas à Cuccaro, mais à Gênes.

François Cancellieri accepta dans son entier la version de Napione, et voilà comment les historiens, qui de l'année 1805 à l'année 1851, ont écrit sur Christophe Colomb, ont prêté foi aux calomnies des prétendus compatriotes du grand Amiral.

Le souffle de la haine osa ternir le grand serviteur

de Dieu, et une telle imposture était réservée à notre siècle.

Le monde catholique en est indigné.

Lisez, à ce sujet, l'appréciation d'un grand journal de Paris :

« D'opiniâtres ennemis se sont acharnés à remplir contre Christophe Colomb le rôle d'*avocats du diable*, en contestant ce que sa vie et sa mission ont de surnaturel et d'héroïque, et en s'appliquant à obscurcir l'éclat de sa vertu. Ils ont particulièrement mis en doute sa chasteté, et nié l'existence de son second mariage avec Béatrix Henriquez et la légitimité de son plus jeune fils, Fernando.

« Si l'on considère le caractère sacré dont les meneurs de cette opposition sont revêtus et le lieu où elle se produit, Gênes, on s'expliquera le titre donné par M. Roselly de Lorgues à la brochure que nous avons sous les yeux : « *Satan contre Cristophe Colomb.* » (1)

M. Roselly de Lorgues, qui a écrit de si belles pages sur les calomnies des Génois contre Cristophe Colomb, dira avec nous que Gênes n'a pas enfanté le Héros des mers, et que, tout en voulant le tenir sur ses genoux, elle le fait pleurer.

Quant à la légitimité du second mariage de Colomb, l'ombre d'un doute n'existe plus aujourd'hui.

Elle est prouvée par l'ouvrage intitulé, *Satan*

(1) Le *Monde* du 13 Décembre 1876.

contre Colomb, que Dieu, dit le cardinal Donnet, a suscité pour la justification de Colomb ; elle est prouvée aussi par la découverte, à Valence et à Madrid, de documents d'une authenticité incontestable, et que nous transcrivons ici.

On lit dans le *Siglo Futuro*, de Madrid, du 18 octobre 1876 :

« Le R. P. Marcellino de Civezza, historiographe de l'ordre de St-François, nous a adressé la lettre suivante :

« Respectable Monsieur,

« Je suis heureux de porter à votre connaissance que j'ai découvert un nouveau document décisif au sujet du légitime mariage de Colomb avec Béatrix Henriquez de Cordoue, dans la bibliothèque de la royale académie d'histoire de Madrid.

« Ce précieux document se trouve dans l'histoire nobiliaire de Cordoue, par le Dr André Moralès, de cette ville, manuscrit qui se conserve dans la dite bibliothèque. Le voici :

« Christophe Colomb, grand Amiral des Indes, se maria deux fois : la première, en Portugal, avec dona Philippine Muniz de Perestrello, qui lui donna son fils ainé, Don Diego ; et la seconde fois, à Cordoue, avec une demoiselle de cette cité, nommée Béatrix Henriquez de Arana, de haut lignage, descendante des Viscaya, et il en eut Don Fernand Colomb, etc. »

On lit aussi, dans *El Annunciator de Valencia*, du 13 août 1876, qu'une histoire de la conquête des Indes, imprimée à Cuença, en 1627, très-rare et très-précieuse, retrouvée dans la bibliothèque de l'Université de Valence, contient ce passage : « D. Christophe Colomb... devenu veuf, se maria une seconde fois, dans la ville de Cordoue, avec D. Béatrix Henriquez, de cette ville. Elle donna le jour à Don Fernand Colomb, qui devint très vertueux et très savant. »

La légitimité de ce mariage était reconnue par tous les auteurs anciens, et malgré cela, tandis que la France et l'Espagne se liguent saintement pour faire accorder au grand serviteur de Dieu l'honneur des autels, les historiens modernes et contemporains, de Gênes, ont eu, même dernièrement, l'audace sacrilége de l'accuser de concubinage !!! Est-ce là la conduite d'une mère ou celle d'une marâtre ?

Après la publication de l'histoire de Christophe Colomb par MM. Roselly, Belloy, Cadoret, Richard d'Henri-Major, Augustin d'Osimo etc., la vénérable figure du sublime Héros a été mise en pleine lumière, et bientôt l'admiration pour les vertus évangéliques du révélateur du Nouveau-Monde s'est transformée en culte, car on a reconnu chez lui tous les caractères de la sainteté.

S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux et primat de l'Aquitaine, introduisit la cause de Cristophe Colomb par voie exceptionnelle, devant la sacrée congrégation des Rites, en vue de

la glorification de ce héros chrétien, et en vue aussi de tous les avantages qui en résulteraient pour l'Eglise ; et cette démarche a été applaudie par le sacré-collége et par une infinité d'évêques des deux mondes.

Ce chapitre a déjà été publié, dans l'édition de 1881 ; nous sommes heureux de le compléter aujourd'hui par la bonne nouvelle que voici :

« *La cause de la béatification de Christophe Colomb.*

« La requête adressée au Saint-Père, pour obtenir, en faveur de Cristophe Colomb, le titre de vénérable, premier honneur qui précède la canonisation, a réuni le chiffre de huit-cent cinquante signatures d'évêques, d'archevêques, de prélats de toute la chrétienté.

« Un français, M. le comte Roselly de Lorgues, âgé aujourd'hui de 85 ans, et dévoué, depuis de longues années, à la gloire de Christophe Colomb, a reçu, en cour de Rome, la mission officielle de « postuler » pour la cause du grand Amiral.

« Cet honneur est rarement donné à un laïque.

« *Univers*, du 2 Juillet 1889. »

« Ainsi la France aura bientôt un protecteur attitré, qui tiendra le gouvernail, et qui, dans l'Océan de la société, guidera le navire de notre Pays, lui qui a été l'inventeur de la grande navigation.

CHAPITRE XX

Deux souvenirs de Christophe Colomb

Un Corse, M. Agostini, colon à la Trinidad, a découvert dernièrement, sous des terrains d'alluvion, dans une propriété qu'il possède au bord de la mer des Antilles, une ancre qui, d'après des conjectures fort plausibles, ne serait autre que l'ancre du bâtiment monté par Christophe Colomb, quand il découvrit cette Ile.

Lorsque Christophe Colomb découvrit la Trinité, à son troisième voyage, c'est-à-dire en l'année 1498, il venait de faire une navigation assez pénible. Il avait côtoyé la terre ferme depuis Caracas et se trouvait à l'embouchure de l'Orénoque. Ce fleuve, immense en cet endroit, se décharge dans la mer avec tant de violence qu'il rend ces parages dangereux.

Christophe Colomb ne sut pas éviter le danger. Son vaisseau fut endommagé par ces épouvantables courants. Après avoir failli être mis en pièces, il alla s'échouer dans les sables de la Trinité.

Colomb regarda comme un miracle de s'être tiré d'un pas aussi dangereux, car il s'en tira en passant par un détroit horrible qu'il appela la

Boca del Drago (la gueule du Dragon) entre la côte de Cumana et la Trinité.

C'est en ce moment critique que l'illustre navigateur, après avoir inutilement tenté de mouiller sur cette côte, et dans la crainte d'être jeté sur les brisants, dut se décider à abandonner une de ses ancres pour alléger son navire et gagner la terre ferme.

Cette ancre, recouverte par les sables qu'amoncellent en cet endroit les courants de l'Orénoque, n'apparut plus désormais.

Mais comme la nature toute particulière de ces terres est de changer souvent d'aspect, il arrive que telle partie du rivage, d'abord envahie par les eaux, se trouve plus tard à sec. C'est ainsi que le point où gisait, depuis trois cent soixante-dix-huit ans, l'ancre de Christophe Colomb, a pu être mis à découvert.

La découverte est de bon augure. Cette épave précieuse est aux mains d'un compatriote du Héros des mers. Il se fera un devoir d'en faire don à la ville de Calvi, qui a ancré le nom et l'amour de Colomb dans le cœur de tous les enfants de la Corse.

Les abîmes révèlent leurs secrets, et voilà qu'une autre découverte, bien plus précieuse, vient d'être faite.

Le prince Pierre Bonaparte nous en fournit la relation dans ses œuvres.

On a découvert à Saint-Domingue une inscription,

en langue espagnole, écrite au temps de la découverte de cette Ile, appelée d'abord Hispaniola, sur une pierre brute. La voici :

Maudit soit le Corse qui m'a amené ici ! Qui était ce Corse ? On n'avait pas besoin de le nommer, car ce n'était pas un homme ordinaire : c'était le Corse par excellence, le Corse révélateur du Nouveau-Monde.

L'auteur de cette inscription faisait probablement partie des trente-huit compagnons de l'Amiral qui, en l'année 1493, restèrent dans le fortin d'Hispaniola, après le premier retour de Colomb en Espagne, et qui furent égorgés, brûlés ou noyés par le Seigneur de la maison d'Or, le Cacique Caonabo.

Une partie de ces hommes voulut chercher un refuge dans les montagnes de Cibao. Ce fut probablement quelqu'un de ces fuyards qui laissa la trace de sa haine contre le Corse.

Il crut l'insulter en lui donnant le titre de Corse, et il l'avait certainement appelé de ce nom, lorsque les équipages des trois caravelles s'étaient révoltés contre leur chef Corse et qu'ils le menaçaient de le jeter à la mer.

Nous espérons que cette inscription ne sera pas perdue, et que la pierre dira encore :

« C'est en Corse qu'est né Christophe Colomb ! » (1)

(1) Voir les *Débats*, cités par le *Monde*, 17e année no 135.
N'ayant pas vu nous même la relation du prince Bonaparte, il nous est impossible de donner des détails plus précis.

CHAPITRE XXI

Les franchises de Calvi

Je suis heureux d'avoir entre les mains le *Livre Rouge* de la ville de Calvi, dans lequel se trouvent les décrets des franchises concédées à cette ville, par la République de Gênes, depuis l'année 1278.

Calvi jouissait de toutes les franchises qui avaient été concédées à la ville de Bonifacio, dans l'Ile de Corse : *Dicimus et pronuntiamus universitatem Hominum de Calvi et ipsos homines singulares gaudere debere Immunitate et Immunitatibus concessis hominibus Bonifacii.*

Voici le texte de la Convention :

In nomine Domini, amen. D. Obertus Spinola et Obertus Auria Capitanei Communis et populi Januæ de consilio et voluntate antianorum.... laudaverunt et decretaverunt quod homines et burgenses qui sunt et pro tempore habitabunt in Castro vel Burgo Montis Realis de S. Maria Calvi, quod est in Corsica, de cœtero ab omni datio sine exactione sint liberi et immunes de prædictis, et etiam illam immunitatem quam habere consueverant Burgenses et habitatores Bonifacii ; cum valdè intersit communi Januæ

prædictum locum habitare et crescere pro utilitate et honore communis prædicti. Datum Januæ in camera Turris Palatii, anno 1278, scripsit Lanfrancus, Valerius.

La ville de Bonifacio était exempte de toute imposition, comme l'étaient les habitants mêmes de la ville de Gênes : *Universi quoque Burgenses ipsius Castri, et omnes habitatores in illo sunt liberi, quantum ad suam propriam pecuniam pertinet, solummodo collecta maris, eundo, et redeundo apud Bonifacium, et ab omni dacito et extractione.*

Bonifazini in vim confederationis suis utebantur monetis, et a propriis civibus gubernabantur.

En 1482, la communauté de Calvi demanda la confirmation des concessions déjà faites : *Respondent ipsi Magnifici Protectores se contentos esse confirmare ipsi communitati omnes istas immunitates et conventiones, ut supra dixerunt, approbant et confirmant.*

En 1561, la ville de Calvi envoya un délégué à Gênes, pour présenter à l'Office de Saint-Georges une mémoire de la plus haute importance. Nous en donnons la traduction :

« On expose avec respect à vos illustres seigneuries, par l'intermédiaire du fidèle et dévoué sujet, Pierre-Paul Divico, ambassadeur de la communauté de Calvi, qu'il y a plus de deux cent cinquante ans que cette communauté est sous la protection de vos seigneuries, et qu'elle fait partie de la commune de Gênes, s'étant par le passé gouvernée

d'elle-même en république. Notre communauté a observé les règles de la convention faite avec vous, par laquelle on lui a concédé d'être exempte de toute imposition votée ou à voter, soit à Gênes, soit dans les états placés sous sa domination, comme cela résulte de nos privilèges. En bons citoyens, nous vous rendons des grâces publiques, et pour donner des preuves de leur fidélité, les habitants de Calvi ont défendu cette ville, avec leur argent, au nom de vos Seigneuries, contre le roi d'Aragon, qui l'assiégea du côté de la mer et de la terre. Comme nous ne fûmes pas secourus en temps utile, le roi s'en empara, et y laissa une garde de trois cents soldats. Il prit, en ôtage, douze enfants, appartenant aux principales familles de la ville ; mais voilà que, deux mois après, les soldats du roi d'Aragon furent tués par les habitants de Calvi, à l'instigation des pères des enfants en ôtage, qui ne craignirent pas d'exposer à la mort leurs fils, auxquels on coupa la tête. Il n'y eut de sauvé qu'un enfant de quatre ans.

« Nous avons soutenu un autre siége contre le tyran Jean-Paul Leca, lequel resta, pendant un mois, sous les murs de la ville, avec sept ou huit mille Corses. Comme il ne put s'en emparer, il brûla les maisons du faubourg, et coupa la plus grande partie des vignes.

« Pendant la guerre qui nous a été faite par les Français, nous avons résisté à trois siéges, expo-

sant notre vie, nos enfants et nos biens, pour observer la promesse de fidélité.

« Ce ne sont pas les hommes seulement qui se sont battus, mais aussi les femmes et les enfants, restant le jour et la nuit sur les remparts, les armes à la main.

« Le jour de l'assaut, les femmes montaient la garde comme les hommes, encourageant leurs époux et leurs frères, et préférant la mort à la vie, pour mieux servir vos Seigneuries. »

On fait ensuite l'exposé de la triste situation de la ville et on demande des secours. Les gouverneurs de la République ne vinrent pas en aide aux fidèles Calvais, citoyens de la ville de Gênes. (1)

Calvi était une colonie génoise et faisait partie intégrante de la Métropole.

Le calvais, Christophe Colomb, pouvait, en toute vérité, se déclarer Génois ou citoyen de Gênes : *Civis Genuensis sum, eo quod Genua caput est Calvi*, comme l'a dit avec autorité, le vénérable doyen de l'Université de Salamanque.

(1) *Libro Rosso d'ell'Università di Calvi*, pag. 2-80 — Mazzolaccio, pag. 51-64.

CHAPITRE XXII

Les Colombo. Corsaires de mer

Les génois, voulant s'approprier tous les Colombo qui ont laissé un nom illustre, ont fait naître à Gênes le fameux Colombo, surnommé l'archipirate. Or, nous trouvons, qu'en l'année 1476, Capitan Colombo était au service de la France. (1)

Nous trouvons aussi, dans le Code diplomatique de Leibnitz, que l'Amiral Colombo (l'archipirate) était sujet français. (2)

Sabellicus dit que Colombo le Mousse (Il Mozzo) est neveu de l'illustre archipirate. (3)

Écoutons maintenant l'historien *qui a voulu que l'entière vérité fût connue sur son père.*

Le lecteur en a déjà connaissance, mais nous croyons qu'il convient de nous remettre sous les yeux cette déclaration de Don Fernand :

« Si nous cherchons la cause première de la venue de l'amiral en Espagne, nous devons la rapporter à un homme qui portait le même nom

(1) Zurita, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum*, lib. XIX, cap. 51. — 1562.

(2) *Codex Juris Gentium* diplomaticus, 1693.

(3) *Historia rerum venetarum*, lib. 3, dec. IV 1467.

que lui, et qui d'ailleurs était son parent, en même temps que son compatriote.

« Ce Colombo avait acquis une grande réputation d'homme de mer pour avoir notamment dirigé des flottes destinées à combattre les infidèles. Telle était d'ailleurs la nature de son renom, que les enfants n'en entendaient parler qu'avec effroi, et comme d'une sorte d'être terrible. Il fallait en réalité que sa valeur fût grande, car, une fois, avec des forces bien inférieures, il captura quatre grandes galères vénitiennes. On l'avait surnommé Colombo, le Mousse, pour le distinguer d'un autre Colombo qui, avant lui, avait été aussi un habile et intrépide navigateur. Sabellicus, qui fut le Tite-Live de notre temps, a dit, dans son histoire, que vers l'époque où Maximilien, fils de l'Empereur Frédéric III, fut élu roi des Romains, Jérôme Donato alla en Portugal, comme ambassadeur de Venise, afin de remercier, au nom de cette république, le roi Don Juan II d'avoir secouru les équipages de ces quatre grandes galères, que Colombo le Mousse, après les avoir capturés et dépouillés, avait déposés sur le rivage. Or l'amiral naviguait sous les ordres de ce Colombo le Mousse qui, ayant appris que des galères vénitiennes revenaient de Flandre, se mit à leur recherche, et les trouva entre le cap Vincent et Lisbonne. » (1)

Fernand dit clairement que Colombo le Mousse

(1) Don Fernando. *Historie etc.* capo V.

était parent et compatriote de l'amiral ; nous avons déjà vu qu'il était son oncle germain.

Des auteurs génois ont eu l'audace d'accuser de mensonge l'historien Fernand, *qui avait les papiers de son père* et qui a vécu avec lui.

Toinard, cité par Leibnitz, et le P. Spotorno, génois, font descendre les Colombo, Corsaires de mer, de la famille Caseneuve de France. (1)

Il est certain que les familles Caseneuve sont originaires de la Corse : « Tous les hommes de cœur, lisons-nous dans la *Ligurie Française*, sont bien venus en France... L'île seule de Corse nous a donné deux maréchaux de France, sans parler de tant de braves et renommés capitaines, entre lesquels les seigneurs de Casanova se font voir les premiers. » (2)

M. H. Harrisse dit que Colombo, le Mousse, était de Provence, au service du roi de France. Il s'appuie sur des documents qu'il a découverts dans les bibliothèques de Milan et de Gênes. Il démontre qu'il n'est pas génois. Les historiens modernes de Gênes, connaissent le faible de la cuirasse, et affirment faiblement qu'il était génois, mais qu'il n'était pas parent de Christophe Colomb, afin que si on admet la thèse de M. Harrisse, on puisse retenir le révélateur de l'Amérique.

Nous allons démontrer que Colombo, l'archipi-

(1) Leibnitz, *loco citato*. P. Spotorno — *Della Patria e dell'origine di Cristoforo Colombo, lib. 3*.

(2) L'Hermite de Souliers — 1658-1667.

rate, et Colombo, le Mousse, étaient Corses.

M. le commandant Siméon de Buochberg nous a déjà dit que Colombo, le Mousse, était frère du pauvre cardeur de laine de la rue *Del Filo*, de Calvi.

Casoni confirme les assertions de Don Fernand : « Christophe et Barthélemy, dit-il, dont l'esprit était très éveillé,... furent marins.

« Le mobile et l'occasion de cette résolution fut l'équipement que l'on fit à Gênes, en 1450, d'une armée considérable pour Jean, Duc d'Anjou, fils du roi de Naples, René.

« Ce prince, désirant reconquérir le royaume paternel, sans compter les vaisseaux qu'il armait à ses frais, frétait aussi des navires appartenant à des particuliers qui s'obligeaient à le suivre moyennant une indemnité annuelle déterminée.

« Parmi les capitaines génois qui s'unirent au Duc d'Anjou, se trouvait Christophe Colomb, neveu d'un autre Christophe du même nom. Ils furent, l'un et l'autre, des capitaines très renommés, dans les affaires navales, équipant à leurs frais plusieurs vaisseaux, qu'ils employaient tantôt au service de quelque prince, tantôt au transport des marchandises, et tantôt aussi ils couraient la mer en pirates, comme c'était alors l'usage dans les Etats de Gênes.

« Ce fut avec ce second Christophe, patron de trois navires, que navigua le jeune Christophe avec son frère Bartélemy, celui-ci étant âgé de 14 ans

et l'autre de 13, et il le servit aussi bien dans l'expédition de Naples que dans beaucoup d'autres, jusqu'à l'année 1481, sans jamais quitter la mer ; et enfin il obtint d'être fait capitaine d'un navire. » (1)

Robertson dit aussi que « Christophe Colomb servit sous les ordres d'un célèbre capitaine de mer de son nom même et de sa famille, qui commandait une flotille équipée à ses frais et faisait la guerre de pirate, tantôt contre les Mahométans, tantôt contre les Vénitiens dont le commerce faisait concurrence à celui de sa patrie, et devint riche et célèbre.

« Christophe Colomb resta plusieurs années à son service se distinguant par son courage aussi bien que par son expérience de marin. » (2)

Casoni et Cancellieri nous donnent les prénoms de ces fameux capitaines. Il est certain que l'un deux s'appelait Christophe ; peut-être aussi ce prénom avait-il été donné à tous, mais, en admettant qu'un seul fut surnommé Christophe, était-ce l'archipirate ou le mousse? Nous ne saurions le dire avec précision, et s'il nous est permis d'exprimer notre opinion personnelle, nous dirions, que d'après les données réelles de l'histoire, ce prénom était commun aux trois fameux Colombo.

Les capitaines marins, grand oncle et oncle de

(1) Casoni, *Annali*. lib. I., pag. 68, 69, de l'édition de Gênes 1799.

(2) Robertson — *Storia d'America*, lib. II.

notre Héros, sont souvent appelés *Calvo*, *Calvius* ou *Calvi*, conformément à l'habitude du pays, ainsi que nous l'apprend l'archidiacre Colonna : « Les Corses, dit-il, prennent le nom de leur pays quand ils n'ont pas de nom de famille, et c'est ainsi que Jean de Vico, célèbre médecin du Pape Jules II, prit le nom de Vico, son pays natal, avec le titre de génois. » Ce Corse célèbre se disait génois.

Le P. Jean Mattei de Calvi, général des Frères de l'Observance de Saint-François, est appelé Joannes *Calvo*, *Calvius*, *Calvi* ou à *Calvio*, aussi bien que les capitaines marins Colombo, comme on le verra dans quelques instants.

L'archidiacre Colonna et Bracelli disent avec Foglietta, Giustiniani et Pietro Cirneo, qu'il y avait au siège de Bonifacio, en qualité de capitaine de navire, un Christophe de Calvi.

Examinons ces textes :

« La flotte de secours était prête, et Jean, frère cadet du Doge, en reçut le commandement, ayant pour conseillers Thomas de Savignone, Paul Italien, Christophe de Calvi, *Christophoro Calvo*, et Jean d'André ». (1)

« On donna à Jean Fregoso quatre conseillers : Thomas de Savignone, Paul Interiano, Christophe de Calvi, — *Christophoro Calvi*, et Jean d'André ». (2)

« Le commandement en fut donné à Jean de

(1) Bracelli, page 1274 de la collection de Gravius.

(2) Foglietta, Genuens. hist. lib. X, page 550 de la même collection.

Campo Fregoso, son frère, jeune homme de vingt ans, et on lui adjoignit quatre conseillers, Thomas de Savignano, Paul Interiano, Christophe de Calvi — *Cristoforo Calvo*, et Jean des André. » (1)

Nous trouvons un Christophe de Calvi, célèbre marin, en 1420; nous trouvons aussi un Christophe de Calvi, en 1459. Si nous établissons que le nom *Calvius* ou *Calvo* doit être pris pour un mot ethnique, nous aurons démontré que les célèbres capitaines marins étant de Calvi, Christophe Colomb doit l'être aussi.

L'archidiacre Colonna dit que « vers la fin du mois de décembre de l'an 1421, Campo Fregoso partit de Gênes avec Thomas d'Avignon, Paul d'Italie, Christophe de Calvi et Jean André : *con Tommaso d'Avignone, Paolo Italico, Christoforo Calvo et Giovanni Andrea.* (2) Des quatre conseillers de Campo Fregoso, il n'y avait qu'un génois, *Jean André.* Ce texte est explicite. C'est Colonna aussi qui parle longuement du général Jean Mattei, et qui nous apprend que son inscription tombale le désignait par les mots : « *Frater Joannes Calvius*, etc. (3) On lui donnait le nom de sa ville natale.

M. le chanoine Fioravanti nous a donné connaissance de textes peut-être plus concluants, et que nous nous empressons de mettre sous les yeux des lecteurs.

(1) Giustiniani. Annali, lib. V.
(2) Colonna Heroica, lib. XIX, page 843-44.
(3) Loco Citato, lib. XXIII.

« 12 janvier 1547. — *Furono anche segnalati que' mesi di varie morti di Padri del Concilio, si di principi fuori di esso. Tra primi fu Giovanni Calvo, Generale de' Minori Osservanti, Corso di Patria, esemplare di vita, segnalato di dottrina, e che però s'havea guadagnato un riverente ed universale amore.* ». (1)

L'historien du Concile de Trente donne au P. Jean Mattei de Calvi, le nom de Jean *Calvo.*

Les annales de l'Ordre des Frères de l'Observance lui conservent le même nom : « *Di quest'anno,* 1543, *si celebrò il Capitolo Generale in Mantova, ove da' Padri fu eletto per loro Ministro Generale quinquagesimo, il Padre Fra Giovanni Calvo, della provincia di Corsica, huomo celebre nelle cose de' governi in universale.* » (2)

L'Epitome des mêmes annales lui donne le nom de *Calvius :*

« *Hoc anno, Fratres de Observantia suum generale Capitulum celebrarent Niceæ in provincia S. Ludovici : ubi Magister Generalis creatus est Fr. Vincentius Lunellus... et Fr. Joannes Calvius Commissarius pro Cismontanis.* » (3)

(1) *Storia del Concilio di Trento, scritta dal Padre Sforza Pallavicino della Compagnia di Gesù, libro IX, Capo III,* nº *12.*

(2) *Croniche dell'Ordine de Frati Minori da Barezzo Barezzi. Parte quarta,* lib. III, capo XIII, page 229. Venetia, 1608.

(3) *Epitome Annalium Ordinis Minorum Francisci Haroldi. Sectio secunda, Anno 1535,* nº 77 — *Romæ* 1662.

On lit aussi dans le même ouvrage ce qui suit :
« *Ex Conventibus Corsicæ quos diximus B. Thomam Florentinum Sodalitio suo aggregasse, erat Calvensis, de quo id solum celebratur, quod nobis produxerit, insignem Generalem Ministrum Regularis Observantiæ Fr. Joannem a Calvio.* » (1)

Ici, c'est le Frère Jean de Calvi, *a Calvio*, et dans la collection de Muratori nous trouvons que la ville de Calvi est appelée *Calvum* : « *Promisit Philippus Calvum et Bonifacium Corsicæ oppida Regi (Alphonso) traditurum.* » (2)

M. le chanoine Fioravanti a raison de dire que ces textes, à cause de leur date ancienne, sont d'une importance capitale. Ils prouvent, jusqu'à l'évidence, qu'au temps de Colomb, les mots *Calvius*, *Calvus*, *Calvo* désignaient, chez tous les auteurs, la ville ou les habitants de Calvi.

Je sais qu'on nous dit que *Calvus* ou *Calvius* peut être quelquefois un nom patronymique ; mais il faut reconnaitre ici qu'il doit être pris pour un ethnique, et le doute n'est plus possible.

La presse génoise, elle-même, a dû admettre que, dans notre cas, *Calvus* désignait la ville ou un habitant de Calvi.

A cause de l'importance de la chose, nous voulons donner des preuves encore plus palpables.

(1) *Epitome*, etc. *ut supra, anno 1417*, nº 99.

(2) *Joannes Simoneta. Res gestæ Francisci Sfortiæ mediolanensium Ducis.*
Collection Muratori, Tom. XXI, page 209.

Antonio Boccatagliata, auteur des *Annales génoises* et historiographe de la République de Gênes, a écrit l'histoire de Sampiero et des Français en Corse, de 1550 à 1564, sous le titre de *Bellum Cyrnicum*. Il parle souvent de Calvi, et de plusieurs Calvais, et quand il parle des habitants de cette ville, le mot doit être pris pour un ethnique.

En voici des exemples :

« *Oppida Calvi et Bonifacii brevi expugnabimus.* » — « *Stephanus Calvus, Juvenis impiger.* » — « *Calvum navigarunt.* » — « *Missusque paulo post Calvum.* » — « *Ad Calvum summa felicitate navigatus est.* » — « *Res agebatur e Calvo* » — « *In Calvum ducti.* » — « *Leonardus e Calvo, etc. etc.* (1)

La ville de Calvi est appelée *Calvum*, et le nom de la ville est mis en opposition et accordé avec le nom de baptême de ses habitants.

Dans la première édition, et surtout dans les journaux, nous avons parlé des capitaines marins, oncles de notre Héros, et il restait démontré qu'ils étaient de Calvi, et qu'ils avaient sillonné la Méditerrannée sous les auspices de la France. Nous devions à l'obligeance de M. le baron Cervoni, conservateur des archives communales de la ville de Bastia, d'avoir eu connaissance des pages des historiens Giustiniani, Foglietta, Bracelli, Casoni et Serra, sur ces vaillants capitaines ; mais ce tra-

(1) *Bellum Cyrnicum*, Revu et annoté par M. L. de Castelli société des sciences historiques et naturelles de la Corse, pag. 16. 17, 56, 57 et passim.

vail a été repris et complété par mon confrère et ami, M. l'abbé Jean Peretti, dans un ouvrage très-remarquable, publié il y a près d'un an, à Bastia, sur cette même question historique. Il démontre avec évidence, dans une centaine de pages, qu'une grande famille de marins illustres était de Calvi, et que Christophe Colomb appartient à cette famille.

Il n'est pas possible que les routiniers, eux-mêmes, puissent continuer à répéter le contraire. Les retards involontaires, apportés à la publication de notre nouvel ouvrage, nous permettent d'analyser ici les beaux chapitres de M. Peretti (1).

Après avoir prouvé que les frères Barthélemy et Christophe Colomb étaient neveux d'un autre

(1) Je dois aux lecteurs qui s'intéressent à la solution de notre question historique, de courtes explications sur les retards apportés à cette publication.

Le manuscrit de cette nouvelle édition a été perdu, deux fois, à Paris.

Je l'avais d'abord consigné à l'auteur de l'*Histoire illustrée de la Corse*, M. l'abbé Galletti, qui m'inspirait toute confiance. Tout était réglé pour l'impression, et lorsque j'espérais recevoir le nouveau volume, j'apprends que le pauvre vieux, privé de l'usage de ses facultés, languissait à l'hospice Thérèse, où il est mort, après une longue année d'agonie.

M. Galletti avait laissé de volumineux manuscrits de satires, et comme on crut constater qu'il avait eu la parole trop acerbe et la poigne trop vive, on détruisit tous ses papiers, et les sœurs de l'hospice ne purent me donner aucun renseignement sur mon manuscrit. Tout était perdu.

Je me remis au travail, et un nouveau volume était consigné à M. Dentu. J'avais accepté les lourdes conditions que m'imposait ce grand éditeur, et j'attendais la publication de mon étude historique, lorsque des compatriotes, MM. Toussaint Malaspina, rentier et Arrighi, aîné, avocat à la cour de Paris, m'apprirent que le volume était perdu.

Les Génois y sont-ils pour quelque chose ?

— C'est un troisième manuscrit que je publie aujourd'hui.

Christophe du même nom, il trouve une famille d'armateurs, représentée par Christophe, Barthélemy, Antoine et Jacques, qui tous ajoutent à leur nom de baptême le titre de *corses* ou de calvais, suivant *l'usage Corse et Italien, parfaitement constaté.* Chistophe Colomb, faisant partie de cette famille, était aussi *Corse* et *Calvais.*

Pommereuil dit, à propos de *Sampiero di Bastelica,* que parmi les paysans, les noms de famille sont inconnus.

Même quand on avait un nom de famille, le nom du lieu d'origine était souvent substitué au nom de famille.

C'est ainsi que l'archipirate s'est fait inscrire sur les rôles de la marine de Gênes, plutôt sous le nom de Christophe de Calvi que sous celui de Christophe Colomb, d'autant plus que la qualité de Calvais pouvait lui donner une foule de privilèges, que la ville fidèle avait obtenus pour ses enfants, en se soumettant au protectorat de la République Sérénissime.

Le Corse se faisait distinguer, à Gênes, par le nom de la Corse ou par celui de son pays natal, si le lieu, comme Calvi, qui était la base obligée de la domination génoise, en Corse, était assez connu de Gênes pour donner la notoriété nécessaire à celui qui s'en réclamait. Lorsqu'il était dans un Etat étranger, il empruntait sa notoriété, à la Corse, sa patrie naturelle, ou à Gênes, sa patrie politique.

M. Peretti démontre ensuite que toute une famille d'armateurs, dont les membres sont désignés sous le titre de *Génois*, chez les étrangers, et sous le titre de *Calvais* et de *Corses*, à Gênes, est calvaise.

Les historiens génois appellent l'archipirate *Cristofano Calvo* ou *Calvi*, tandis que les autres historiens l'appellent *Cristoforo Colombo.*

Un autre grand armateur est appelé à Gênes, *Antoine de Calvi*, *Antonio Calvo,* mais les historiens étrangers l'appellent *Antoine Colombo*, et plus communément *Colomb le Jeune*. M. Peretti croit qu'il est question de lui.

Le capitaine Barthélemy est, lui aussi, appelé, à Gênes, *Bartolommeo Calvo* et *Corso*. Ce Barthélemy n'est autre que le frère de Christophe Colomb. Nous avons déjà vu que l'annaliste génois, Casoni, a eu soin de nous apprendre que les frères Christophe et Barthélemy s'adonnèrent aux choses de la mer. Que l'occasion et le mobile de cette résolution fut l'équipement que l'on fit à Gênes, en 1459, d'une armée considérable pour Jean, duc d'Anjou, fils du roi de Naples, René. (1)

On parle des exploits du célèbre Barthélemy, de *Calvi* ou de la *Corse*, lorsque ce frère de Christophe Colomb n'était plus sous les ordres de son oncle, Colombo le Mousse. Or, si les génois disent

(1) Casoni, loco citato.

que Barthélemy est *Corse* ou de *Calvi*, son frère Christophe l'est aussi.

Giustiniani et Foglietta parlent aussi de deux capitaines marins, Jacques de Calvi, et Jean-Baptiste de Calvi.

Nous savons que les fils de Dominique Colombo s'appelaient Christophe, Jacques et Barthélemy, noms qui correspondent avec la grande famille d'armateurs qu'on trouve, tantôt contre les turcs ; tantôt ravitaillant et délivrant Bonifacio ; tantôt ravitaillant Gaëte et combattant pour elle ; tantôt allant au secours du roi René, à Naples ; tantôt faisant la chasse aux Catalans, et exerçant aussi, à leurs heures, la piraterie. C'est en 1420 que nous apparaît la grande figure de *Colombo*, l'archipirate, qui était, d'après Casoni, l'oncle de *Colombo le Mousse* et le grand oncle de notre Héros.

Le titre de *calvais*, donné par Gênes aux membres de cette famille, au lieu du nom de Colomb, qu'ils prennent en France et en Espagne, en y ajoutant le titre d'Italiens ou de Génois, ne saurait nous empêcher d'admettre que la famille *Colombo* et la famille *calvaise* ne soient qu'une seule et même famille.

Mais comment se fait-il que Christophe Colomb n'a pas fait connaître son pays d'origine ?

Le titre de calvais, à la cour d'Aragon, répond M. Peretti, eût été pour les membres de la famille Colombo une imprudence.

Qu'on le remarque bien :

En 1420, c'est contre le roi d'Aragon que Christophe de Calvi faisait ses premières armes;

En 1435, c'est contre le roi d'Aragon que Jacques de Calvi concourait à la délivrance de Gaëte;

En 1442, c'est encore contre le roi d'Aragon que combattait à Naples Antoine de Calvi;

En 1459, c'est encore contre le roi d'Aragon qu'était organisée l'expédition de Naples, où Christophe Colomb était admis avec son frère Barthélemy, à faire ses premières armes, sous le commandement de leur oncle, Colomb le Mousse;

Enfin, même en 1477, c'était aux vaisseaux du roi d'Aragon que Jean-Baptiste Calvi avait mission de donner la chasse, dans les eaux de la Méditerranée.

M. Peretti conclut, avec nous, que Christophe Colomb appartenait à cette famille d'armateurs, et qu'il était Corse et Calvais.

CHAPITRE XXIII

La ville de Gênes et Christophe Colomb

Quoiqu'il soit démontré que Christophe Colomb n'est pas né à Gênes ni dans aucune ville ou village de la rivière de Gênes, nous voulons continuer à donner toutes les preuves que l'on fait valoir pour l'y faire naître.

Établissons d'abord que la Ligurie comprenait les états de Gênes et de Lucques, et que la Corse faisait partie des états de Gênes, et que les calvais étaient *citoyens de la ville de Gênes*. Ayant insisté sur ce point, à différentes reprises, nous sommes étonnés de voir qu'il y ait toujours des personnes qui excluent la Corse de la Ligurie, ce qui est contraire à la vérité.

Établissons aussi ce qu'il faut entendre par *Rivière de Gênes*.

Nous trouvons, dans tous les bons dictionnaires, que la Rivière du ponent et du levant est le nom que l'on donne à deux parties du golfe de Gênes, l'une à l'Est l'autre à l'Ouest, et que la côte de l'ancien état de Gênes se nomme la *Rivière de Gênes*.

Avant de faire valoir les arguments, que nous

offre la ville de Gênes, nous dirons que les génois sont si peu sûrs que l'amiral soit né dans la ville de Gênes, qu'ils ont soin, surtout depuis 1818, de détruire les prétentions des villes rivales.

C'est en 1812, c'est-à-dire, plus de trois siècles après la mort du grand navigateur, que l'académie des sciences et des lettres de Gênes, voyant que presque tous les historiens regardaient l'Amiral comme citoyen de la République de Gênes, honneur dont les génois dans tous les temps, et surtout de nos jours, se sont montrés jaloux, nomma une commission de trois de ses membres pour faire un rapport, à l'effet d'apprécier les prétentions de Plaisance et des Piémontais.

MM. Serra, Carrega et Piaggio furent chargés de cette mission délicate, et, après de longues recherches, ils présentèrent à l'académie un rapport très détaillé sur cette question historique.

Nous examinons, avec l'historien Bossi, les parties principales de ce rapport.

« Dans le premier chapitre on développe les opinions sur la patrie de Colomb, et on ajoute quelques mots sur son pays adoptif.

« Dans le second on indique les moyens que l'on a produits pour prouver quelle est sa véritable patrie, parmi lesquels, outre la relation des témoins, et le recueil des documents, on insiste particulièrement sur les traditions historiques ; mais, c'est surtout dans le troisième chapitre que l'on commence à entrer en matière en examinant

d'abord les preuves alléguées par ceux qui prétendent que Pradello, village de l'Etat de Plaisance, est la patrie de l'illustre navigateur.

« Ces arguments se réduisent à un compromis passé, le 30 octobre 1481, et réduit, peu de temps après, à un arbitrage, entre certains Dozj, débiteurs d'un cens de 80 livres, pour des biens qui leur avaient été donnés en emphytéose par Dominique, possesseur d'un fidei-commis institué par son aieul Bertolino, d'une part, et les fils de *Nicolo Colomb*, frère de Dominique, de l'autre ; et à un mandat de vente, que l'on prétend fait, à Gênes, par Christophe et par Barthélemy, à un de leurs frères resté, à Pradello, « afin, est-il dit « dans ce mandat, que Christophe pût se servir « du montant de la somme pour son voyage d'Es- « pagne vers de nouvelles terres. »

« Deux lettres d'auteur incertain produites, et peut-être même composées dans le dix-septième siècle, par un prêtre de Plaisance, du nom de *Colombo*, ne semblent mériter aucune considération. Dans ces lettres, un certain Colombo de Gênes demandait si quelques parents collatéraux de Christophe, avaient jamais demeuré à Pradello. Dans une autre, écrite par un espagnol inconnu, on invitait les pauvres de la famille de Colomb, qui existaient encore à Pradello, à se rendre en Espagne.

Ces pièces sont fausses, comme les autres papiers trouvés, à Gênes.

Le compromis n'a jamais été publié. Quant à l'ordre de vente, il ne fut jamais présenté que comme une simple copie, qui ne peut elle-même offrir rien d'authentique.

Fernand, fils et historien de Christophe, pense que ceux qui le regardaient comme natif de Plaisance, voulant aller contre vents et marée, étaient en opposition avec la vérité.

Les arguments sur lesquels s'appuient ceux qui veulent que Cuccaro, bourg du Mont-Ferrat, ait été la patrie de Colomb, et qui sont examinés dans le chapitre IV des rapports, sont d'une nature différente de ceux que nous venons de considérer. Nous devons ces documents à un procès qu'un certain Bernardo Colombo de Cogoleto, et un certain Baldassare Colombo, de Cuccaro, intentèrent, vers la fin du seizième siècle, contre les filles de Diego Colombo.

Nous avons déjà dit que les prétentions de ces faux héritiers, qui avaient dressé, selon leurs caprices, des arbres généalogiques, et forgé des titres, furent repoussées par le grand tribunal de Madrid.

Après avoir détruit les prétentions de Cuccaro et de Cogoleto, en faveur desquels le Sénat de Gênes s'était intéressé auprès de son ambassadeur à Madrid, les trois académiciens traitent, dans les chapitres 5 et 6 du rapport, des arguments qui ont pour objet de prouver que Colomb avait reçu le jour dans les états de Gênes ; les

opinions sur le lieu véritable de sa naissance sont partagées. Elles ne le seraient pas s'il était né dans quelque ville ou village du continent ligurien.

On examine ensuite les testaments, et nous savons que personne ne peut se vanter d'avoir vu un testament authentique de l'amiral.

Après avoir parlé de documents retrouvés, depuis peu d'années, dans les archives du monastère de Saint-Etienne, et dans celles des notaires de Gênes, et qui font mention d'un Dominique Colombo, on arrive à la partie la plus intéressante du rapport qui a pour but de faire connaître la tradition historique sur la famille de Colomb. Les académiciens ont jugé à propos d'intervertir la série chronologique, et de remonter depuis nos temps jusqu'au siècle de Colomb. Presque tous les historiens s'accordent à regarder Colomb comme génois d'origine, et nous l'admettons avec eux.

Les académiciens sont heureux de pouvoir dire que l'amiral n'est pas Piémontais, ni Plaisantin, mais Génois, et concluent qu'il naquit à Gênes.

Nous avons déjà dit que les historiens Gallo et Giustiniani ont trompé tous ceux qui les ont copiés. Christophe Colomb n'est pas génois de naissance ; mais quoiqu'il soit né, à Calvi, il est génois d'origine, car cette ville était une colonie génoise et faisait partie intégrante de la métropole. Don Fernand a dit que Giustiniani avait menti en disant que son père était né à Gênes.

Il y a deux ans, un génois chantait victoire, parce qu'il avait trouvé que Las Casas affirmait que le grand navigateur est né dans une localité de la *province* de Gênes, et que, d'après ce témoignage, il n'est pas né en Corse.

Oui, Las Casas a dit que Christophe Colomb fut choisi de nation génoise, d'une localité de la province de Gênes, quoiqu'on ne connaisse pas cette localité ; mais qu'entend-on par province, si ce n'est une grande division territoriale et gouvernementale d'un Etat ?

Est-ce que la ville de Calvi, quoique séparée de Gênes par un bras de mer, ne pouvait pas faire partie de la province de Gênes ? Mais la Sardaigne et la Corse ne représentaient autrefois qu'une province romaine et, plus tard, une province ecclésiastique. Aujourd'hui même, la Corse ne fait-elle pas partie de la province ecclésiastique d'Aix ?

En droit canon, la province est l'étendue de la juridiction d'une métropole, et en histoire, c'est le nom donné à tous les pays conquis par les romains.

Christophe Colomb, né à Calvi, était de la province de Gênes.

Il est vrai que les mots *Liguria* et *Provincia* ne peuvent tromper que les personnes qui n'en connaissent pas la valeur ; mais il faut qu'on admette, une fois pour toutes, que la Corse faisait partie de la Ligurie et de la province de Gênes. Quant à Calvi, c'était un fils chéri de la métropole : *filius obsequentissimus Januæ.*

Ainsi, le témoignage des historiens qui disent que Christophe Colomb était *ligurien*, *génois* ou de la province de Gênes, ne dit rien contre nous.

Les historiens génois, intéressés à dire que notre Héros est génois de naissance, avouent que plusieurs circonstances ont rendu la démonstration douteuse.

« La vanité de Don Fernand, l'avidité de l'immense héritage de Colomb et les ambitions municipales ont cherché à nous ravir une gloire si digne d'envie, et c'est ainsi qu'on a obscurci la vérité. » C'est ainsi que parle Angelo Sanguinetti, l'historien qui a dit qu'il faut retenir, à tout prix, cette gloire nationale : « *Diverse furono le passioni che per una strana contingenza collimarono a turbare la verità della cosa e a por dubbiezze in mezzo. Da una parte la vanità di Fernando figlio dell'eroe, dall'altra, ma più tardi, l'avidità del danaro in chi agognava alla pingue eredità del Colombo : infine le ambizioni municipali, e forse certi altri men nobili sentimenti, han tentato di rapirci a vicenda una gloria invidiata, e così hanno quasi oscurata la verità* » (1).

Ainsi les historiens, les plus autorisés et les plus intéressés à parler sur cette question, reconnaissent qu'elle est obscure, tandis que des étrangers en parlent avec une légèreté écœurante;

(1) Angelo Sanguinetti, op. cit. p. 377-78.

mais il leur arrive souvent de prendre le Pirée pour un homme, et de contribuer à accumuler des ténèbres là où ils voulaient faire la lumière.

Il est vrai qu'il y a aussi quelque écrivain qui, n'étouffant pas en soi tout esprit de rivalité, voit certaines vérités historiques en aveugle, et les sent en paralytique, tandis qu'il grossit, à la loupe de l'envieux, la moindre inexactitude qu'il est parvenu à trouver dans les ouvrages de ceux qu'il voudrait contredire.

Il peut y avoir aussi quelque malheureux qui soit jaloux de la gloire de sa patrie, par fanatisme, ou par cupidité, ou par esprit de vengeance, et, dans ce cas, je ne saurais employer des expressions assez énergiques pour le flétrir.

Nous ne pouvons pas faire ce reproche aux écrivains génois, qui ne savent pas se consoler de la perte qu'ils font d'une gloire incomparable. Oh, si la Corse était toujours sous la domination génoise, et si Calvi continuait à être un fils chéri, on serait heureux, à Gênes, et la gloire de Calvi serait encore une gloire génoise ! Nous dirons de plus que ce n'est que dans ce siècle que Gênes s'est occupée de Christophe Colomb, et que, par le passé, la sérénissime République l'a toujours dédaigné.

Ecoutons l'historien Foglietta :

« Et pour tant de mérites, dit-il, quelle reconnaissance, ô Colomb, t'a donc témoignée ta patrie ! Gênes a souvent décrété pour des motifs très

légers, l'érection d'une statue à plusieurs de ses citoyens, et elle n'a pas craint de te priver d'un tel honneur ! Ton nom, le plus illustre de tous, le plus souvent répété dans les écrits et dans les discours, partout ailleurs, ta patrie, seule, s'efforce de l'ensevelir dans un honteux silence ! Ton nom est dans toutes les mémoires, tous les peuples étrangers te vénèrent presque comme celui d'un Dieu ; ta patrie, seule, le repousse et lui refuse tout accès !

« Témoin de tout cela, ce n'est pas sur toi mais sur notre patrie que je pleure, car ta gloire est si haut placée, qu'aucun honneur décrété ne saurait l'accroître ni aucun honneur refusé l'amoindrir. Je n'en déplore pas moins la hideuse insouciance, l'incroyable aveuglement de tes concitoyens, qui sont fâchés de l'immense honneur que tu as procuré à eux-mêmes et à notre patrie. Je ne m'associerai point à leur conduite criminelle.

« Du haut de la céleste demeure, reçois donc, ô âme très-sainte, ce tribut de louanges que te paye, avec transport, un concitoyen qui n'a que sa plume, alors que tous les autres s'endorment et refusent de remplir un si grand devoir. » (1)

Foglietta, qui avait été exilé de sa patrie à cause de son livre, *Della Republica di Genova, Roma* 1559, passa la plus grande partie de sa vie, auprès du

(1) *Elogia clarorum Ligurum,* traduction de M. le chanoine Fioravanti.

cardinal Hippolyte d'Este à Rome, où il ne respirait pas la haine contre la Corse.

C'est parce que Colomb était Corse, que la République refusa ses offres ; c'est aussi parcequ'il était corse que Gênes permit qu'on lui opposât un rival, et que le Nouveau-Monde fût appelé Amérique ; c'est parcequ'il était Corse qu'on n'a cessé de le calomnier et nous savons maintenant comment et d'où est venu ce prétendu amour de Gênes pour le grand navigateur.

Nous parlerons, dans le chapitre suivant, des papiers trouvés par le marquis Staglieno, et nous ferons voir que M. Harisse, qui a voulu venir en aide aux génois, a perdu son temps : *opera et impensa periit.*

Toutes les prétentions de Gênes reposent sur Giustiniani, qui a été le premier à dire que le père de Christophe Colomb était tisserand de laine, et que l'amiral avait été cardeur de soie, et qu'ils étaient nés dans la plèbe génoise. Tous les historiens disent que Dominique Colombo était tisserand, mais nous savons qu'il n'est pas né à Gênes.

C'est en 1514 que le P. Giustiniani, parent du cardinal Bandinelli, fut nommé à l'évêché de Nebbio, qui était très pauvre. On sait que peu disposé à rentrer dans son diocèse, il se retira auprès de Monseigneur Feneri, évêque d'Ivrée, d'où il passa à la cour de François Ier, roi de France, qui le nomma professeur de l'Université.

Ughelli nous apprend qu'Agostino Giustiniani

ne mit jamais le pied dans son diocése : « *Nebiensem Ecclesiam sortitus est anno 1514, die 11 mensis septembris, quam semper absens administravit.* » (1)

On nous objecte qu'il a écrit la *description de la Corse*, et que Banchero affirme qu'il resta dans son diocèse, neuf années consécutives. Nous pouvons admettre qu'il ait fait ce long séjour, dans le Nebbio, contrairement aux habitudes des évêques génois, mais on admet difficilement qu'il ait parcouru tous les villages de de la Corse.

Il est probable qu'il aura écrit sa *description de la Corse*, d'après la relation qui lui en aura été faite par des personnes du pays.

Il était difficile, dans ces temps-là, de voyager sur les montagnes et dans les plaines de la Corse.

Ce qu'il y a de certain c'est que Giustiniani, voulant retourner dans son diocèse, en 1536, fit naufrage entre le Cap-Corse et Caprara.

Ce qui est certain aussi c'est que toute l'autorité de Giustiniani s'éclipse devant celle de Fernand, qui affirme que son père Christophe n'est pas né à Gênes, et que Giustiniani, en racontant l'histoire de l'amiral et en le faisant naître « dans la plèbe génoise, » a dit jusqu'à douze mensonges dans une demi-page.

(1) *Histoire de la Corse*, comprenant la description de cette île d'après A. Giustiniani etc.
Traduction de M. l'abbé Letteron — Introduction.

CHAPITRE XXIV

Les actes notariés et les documents découverts par Staglieno

Les actes notariés que les génois nous opposent n'ont pas empêché les villes rivales de Gênes et de Savone d'aspirer à la gloire d'avoir donné le jour à Christophe Colomb. Les historiens italiens n'en parlaient même déjà plus, tellement leur inanité était reconnue. M. Roselly de Lorgues, italien d'origine, grand écrivain et grand chrétien, en réédita quelques-uns, mais avec réserve et avec sagesse.

M. Henri Harrisse a augmenté la liste des actes notariés et c'est principalement sur ces titres qu'il base l'opinion que Christophe Colomb est né sur le continent ligurien.

Nous l'avons établi : de faux documents ont été produits par les faux héritiers de l'Amiral et par des villes et villages de la Ligurie. Le chanoine Sanguinetti l'avoue, et s'exprime ainsi :

« *Diverse furono le passioni che per una strana contingenza collimarono a turbare la verità della cosa e a por dubbiezze in mezzo. Da una parte la vanità* (?) *di Ferdinando figlio dell'Eroe ; dall'altra*

l'avidità del danaro in chi agognava alla pingue eredità del Colombo : infine le ambizioni municipali, e forse certi altri men nobili sentimenti, hanno quasi oscurata la verità.... Bernardo di Cogoleto, e Baldassare di Cuccaro (qui avaient exhibé des arbres généalogiques et d'autres documents faux) *tornârsene a casa colla taccia d'impostori.*

« *Dato anche che una delle parti avesse avuto ragione, ne verrebbe che l'altra avea il torto. Or questa donde trasse sua ragione se non dal coniar documenti, dal falsificar Genealogie, dall'oscurar con raggiri la verità.*

« *Io non dirò che l'un documento piuttosto che l'altro sia falsato, etc.* (1)

Si les génois eux-mêmes admettent qu'on a produit des documents faux, pourquoi voudrait-on s'en servir aujourd'hui ?

La *Libertà di Piacenza* et la *Liguria Occidentale* de Savone ont publié, en 1885-86, une série d'articles pour démontrer que M. Harrisse a pris pour vrais des documents qui sont réellement faux ; mais M. Harrisse continue à s'y attacher et nous dit qu'il a eu l'insigne fortune de trouver à Gênes l'acte de contrat d'apprentissage de Dominique Colomb d'après lequel il résulterait que le père de notre Héros aurait résidé à Gênes, à dater de 1429.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'à l'occasion des

(1) Op. cit. pag. 382 et passim.

fameux procès des faux héritiers de Cogeleto et de Cuccaro, on a produit des documents nous montrant trois Dominique Colombo, trois pères de Christophe, de Jacques et de Barthélemy, et que le nom seul de leurs femmes ne concorde pas.

Voyons maintenant si M. Harrisse a raison d'exulter comme il le fait.

Avant tout, M. Harrisse dit avoir relevé, sur des actes notariés génois du 14e et du 15e siècle, plus de cent Colombo, dont plusieurs s'appelaient Dominique, fils de Jean, tout comme le père du grand Navigateur, quoiqu'il n'ait pu rattacher à sa famille un seul de ces homonymes. (1)

Ce Dominique Colombo trouve son pendant dans ce Jacques Colombo, qu'on dit être tisserand de laine, à Gênes, en 1487.

L'histoire a démontré que Jacques Colombo, frère de Christophe était prêtre et qu'il n'eut d'autre titre que celui de Président du Conseil du Gouvernement en l'absence du grand Amiral :

« L'abbé Don Diégo Colomb, entré dans les Ordres à la suite d'une vocation éprouvée, mis par la bienveillance de la reine à portée de toutes les dignités ecclésiastiques, n'accepta aucun titre, aucun bénéfice et servit fidèlement le maître pour lequel il avait quitté le monde. » (2)

Il n'est pas possible qu'en 1487 Jacques fût

(1) Henri Harrisse, Christophe Colomb et la Corse pp. 3-4.
(2) Roselly de Lorgues, Christophe Colomb, tom. II.

cardeur de laine, et Casoni lui-même dit qu'il partit pour l'Espagne, en 1485. Ainsi ce document n'a aucune autorité.

En 1429, notre Dominique Colombo était à Calvi. Nous pourrions admettre qu'il ait appris le métier de tisserand à Gênes, et qu'il soit revenu à Calvi pour l'y exercer, sans que cela nuise à notre thèse ; mais nous répétons que ce contrat, s'il est authentique, ne peut pas se rapporter à lui.

M. Henri Harrisse parle aussi d'un procès qui fut intenté en 1501, au cours duquel il y eut des assignations pour les frères Christophe, Barthélemy et Jacques, et il trouve qu'il n'y a rien de plus probant en faveur de Gênes. A vrai dire, les écrivains génois dédaignent ce détail, et M. Peretti dit avec raison qu'il ressemble à une fumisterie.

M. Harrisse n'a pas la main heureuse.

En 1501 Christophe Colomb et ses frères étaient couverts de lauriers et leur nom remplissait le monde. Ce qu'il y a de curieux c'est que le notaire, rédacteur de l'acte qui fait l'objet du litige, n'a jamais existé. (1)

Gênes ne réclame pas contre M. Covino, auteur d'une géographie moderne admise dans les écoles gouvernementales de l'Italie, à Rome aussi bien qu'à Gênes. M. Covino dit que Cogoleto s'honore d'avoir été le lieu de naissance de Christophe Colomb : « *Cogoleto, piccola terra che si onora di*

(1) Liguria Occidentale. 1885.

aver dato i natali a Cristoforo Colombo. » (1) Et M. Harrisse voudra continuer à nous dire qu'il est né à Gênes ! Foulant aux pieds le respect humain, il finira par reconnaître qu'il est né à Calvi.

Nous avons déjà parlé des maisons que Dominique Colombo aurait possédées, à Gênes, et nous avons vu que les documents que M. Harrisse produit sont rejetés par des savants de cette ville.

Les documents produits par MM. Harrisse et Staglieno se contredisent sur l'identité du nom de Dominique Colombo. Tantôt c'est un *Dominique Colombo, tisserand en laine, de je ne sais où :* tantôt c'est un *Domenico de Terrarubea ;* dans un autre document c'est un Domenichino Colombo qui réside à Quinto. Il n'est pas possible que ces Dominique représentent le même personnage, et pourtant les actes qui les concernent sont rédigés par le même notaire.

Nous ne voulons pas ennuyer nos lecteurs en leur mettant sous les yeux les prétendus documents notariés récemment découverts par Staglieno, mais nous ne résistons pas au plaisir de leur parler d'un acte que nous présente M. Harrisse, avec un sourire malin.

Le 26 octobre 1517, Giacomo Bavarello et son fils Pantalino passent un acte ayant pour objet une maison qui constituait la dot de Bianchettina

(1) *A. Covino ex Ispettore delle scuole primarie,* parte prima, Firenze 1880.

Colombo, fille du quondam Domenico, leur femme et mère respective :

« *1517, 26 ottobre, Giacomo Bavarello e suo figlio Pantalino vengono a convegno per la casa fuori Porta Sant'Andrea, dote di Bianchettina Colombo, figlia del quondam Domenico, loro moglie e madre respettiva.* » (1)

Il y a des auteurs génois qui disent que Dominique Colombo n'avait qu'une fille du nom de Nicoletta.

Il y avait vingt-cinq ans que l'Amérique était découverte et que Christophe et ses frères étaient dans la grande opulence, et à la tête d'un monde immense : est-il possible que le fils de leur sœur languît, à Gênes, dans la misère ?

Les Génois présentent un testament et une lettre que le Vice-Roi des Indes aurait écrite aux Seigneurs de la Banque de Saint-Georges. Nous avons établi que ces papiers sont faux.

Les bons écrivains génois le reconnaissent avec nous, et la *Liguria Occidentale* (n° du 18 août 1883) a fait taire nos rares contradicteurs. Mais si Christophe Colomb n'a rien laissé à la ville de Gênes, il doit avoir ouvert sa main royale à ses proches parents et surtout à sa sœur. Il n'a pas enrichi Bianchettina, donc elle n'appartenait pas à sa famille.

Christophe Colomb n'était pas de la ville de

(1) Staglieno, *Memoria* pag. 74.

Gênes, et le grave Tiraboschi, qui était, en 1770, à la tête de la bibliothèque ducale de Modène, et qui s'est longuement occupé de connaître l'origine du grand marin, conclut ainsi : « Les plus anciens écrivains s'accordent à dire que Colomb était génois, ou qu'il était citoyen de cette République. Son fils Fernand a été le premier qui en ait douté : *I più antichi servittori son tutti concordi ad affermare che il Colombo fu genovese o almeno del dominio di quella republica. Ferdinando, figliuol di Cristoforo, fu il primo a muoverne dubbio.* » (1)

Il dit aussi, avec le chanoine Campi, que le fameux testament est considéré comme douteux ou supposé.

Que reste-t-il aux génois ? Des documents faux.

Malgré cela il y aura toujours des appelants contre l'histoire, et c'est pour cela que nous continuons une démonstration qui est déjà faite.

Le génois Sanguinetti fait des aveux qui auraient dû porter M. Henri Harrisse, le plus chaud partisan de Gênes, parmi les historiens contemporains, à être plus prudent. Parlant de faits généralement admis, il dit que Pietro Martire d'Anghiera est le seul qui ait affirmé que Colomb proposa au gouvernement de Gênes d'aller, sous ses auspices, à la recherche du Nouveau-Monde, et qu'aucun des historiens contemporains de l'Amiral n'en a dit un mot : « *Fra gli scrittori contemporanei del Colombo,*

(1) Storia della Letteratura italiana, tom. VI, pag. 202.

il solo Pietro Martire d'Anghiera afferma che prima che ad ogni altro egli fece la sua proposizione al governo della sua patria. Nessuno degli scrittori genovesi di quel tempo fa menzione di questo : onde i giudizi dei forestieri sono divisi. » (1)

Ainsi donc le jugement des étrangers est partagé, et il n'est pas certain que Colomb ait fait aucune proposition à Gênes.

Nous pourrions ajouter que l'autorité de Pietro Martire n'est pas bien grande. Né à Anghiera, sur le lac Majeur, en Lombardie, il faisait partie du Conseil des Indes, en Espagne, et c'est lui qui a dit que « Christophe Colomb était originaire de la Ligurie. »

« *Christophorus quidam Colonus vir Ligur.* » (2)

Il y a des historiens qui disent que l'histoire de Pietro Martire est interrompue, mutilée et inexacte. « *Sarebbe ella quest'istoria stata mutilata dall'editore spagnuolo Antonio di Nebrissa ? Io non potei vedere la rarsisima prima edizione d'Alcada, nè posso asserire altro se non che l'istoria di Pietro Martire è interrotta, forse mutilata, e con delle volontarie omissioni, come egli stesso confessa, dicendo, che non vi pone tutto ciò che ha raccolto, come aveva promesso, perchè non sempre bisogna mantener la promessa : Non semper oportet stare pollicitis.* » (3)

(1) Op. cit. pag. 21.

(2) Petri Martiris ab Angheria de robus oceanis decades tres.

(3) Ricerche istoriche circa alle scoperte d'Americo Vespucci, compilate da Francesco Bartolozzi. — Firenze 1789, pag. 19.

Ainsi un contemporain de Christophe Colomb, et qui écrivait lorsque celui-ci faisait de nouvelles découvertes, ne peut pas, ou ne veut pas dire où le grand homme est né, et il n'est pas avéré que Colomb ait fait des offres à Gênes.

L'histoire de Pietro Martire a été altérée par le traducteur italien, qui l'a tronquée, tout en y faisant des adjonctions : « *L'anno dopo (1534) comparve in lingua italiana il sommario di P. Martire pubblicato in Venezia in un libro che ha per titolo : Historia delle Indie Occidentali cavata dai libri scritti dal Sig. Pietro Martire. Gli autori che citano P. Martire del Ramusio sappiamo che citano non l'opera di questo scrittore, ma un sommario alterato dal traduttore italiano e che Ramusio copiò dall'edizione veneta, non avendo conosciuto l'originale. Confrontato l'originale con le Decadi, si vede quanto sia quest'autore stato sfigurato.* » (1)

Nous ne nous occupons pas des barbouilleurs de papier qui, quoique ayant une signature, n'ont pas de nom ; mais nous avons des écrivains sérieux qui s'appuyent sur Ramusio pour affirmer que Christophe Colomb est né à Cuccaro et que ses ancêtres étaient de Plaisance.

L'ouvrage de Ramusio (Venise 1566) est réellement important, à raison des grandes connaissances de l'auteur dans l'histoire, la géographie et les

(1) F. Bartolozzi op. cit. pag. 12.
V. Serra opera cit. — A. Sang. op. cit. pag. 372.

langues, mais en transcrivant le *Sommario* de l'histoire de Pietro Martire, il a donné du crédit à une œuvre tronquée et altérée par le traducteur italien.

L'histoire dit que Christophe Colomb est né dans les états de Gênes; mais rien ne prouve qu'il soit né à Gênes, ou à Savone, ou à Finale, ou à Pradello, ou à Nervi, ou dans quelque autre ville ou village de la sérénissime République, bien que chacune de ces localités revendique pour elle cet honneur.

Les génois, qui ont à leur portée tant de documents, devraient être parfaitement en mesure de trancher la question ; mais si Oviédo Bernaldez, Martire d'Anghiera, Las Casas et surtout Don Fernand, contemporains de l'Amiral, n'ont pu découvrir son berceau, sur le petit continent génois, ce ne sont pas les Harrisse et les Staglieno qui l'y trouveront aujourd'hui. C'est qu'il faut le chercher, à Calvi, ville essentiellement génoise ; *ville toujours fidèle*, alors que le reste de la Corse était en pleine insurrection ; ville appartenant à la Métropole, comme le Pirée appartient à Athènes ; ville dont les habitants jouissaient des mêmes droits et privilèges que ceux de la capitale ; ville enfin qui prouve par la tradition, par des monuments et par des titres authentiques que ce héros lui appartient.

CHAPITRE XXV

Christophe Colomb et les montagnes de la Corse

Les montagnes de la Corse, ces belles frontières entre Dieu et l'homme, ont été alternativement mises en lutte par les faiseurs de cartes géodésiques de notre île, et c'était tantôt une montagne et tantôt l'autre qui dominait sur ses sœurs. Enfin on avait admis qne le Monte-Rotondo, avec ses 2,764 mètres de hauteur, en était incontestablement le roi. Cependant il y a près de seize ans, M. le commandant Périer, aujourd'hui général du génie et membre de l'Institut, détrôna le Monte-Rotondo et salua le Monte-Cinto comme roi de nos montagnes.

Comment! le Cinto, qui ne venait que le septième sur les cartes géographiques de la Corse ; le Cinto qu'on disait n'avoir qu'une altitude de 2,400 mètres, a-t-il pu grandir en quelques années, et s'élever au-dessus de ses émules ?

Oui, il fut reconnu qu'il était plus élevé que le Monte-Rotondo, et il paraît qu'à cette nouvelle les glaciers de celui-ci fondirent en larmes, à la grande joie des bergers. En attendant, le Monte-Cinto montrait ses deux cornes immenses, non plus comme un Titan frappé par les foudres du ciel,

mais comme un chef victorieux. Sa victoire était pourtant illusoire. Il y a près d'un an, de nouvelles études ont été faites, et, avec la précision des nouveaux instruments, il a été reconnu que le roi légitime est le mont *Patro*. M. Hatt, ingénieur hydrographe et d'autres savants géodésiens, ont reconnu l'exactitude des calculs, et c'est un fait accompli.

A vrai dire, on pouvait le croire, parce que le mont Patro est à la tête nord du soulèvement central, et qu'il portait le nom de *père* (*Patro*) ou de montagne de la *Patrie ;* mais on ne voulait pas reconnaitre ses droits, et il se taisait.

Aujourd'hui, la science les a reconnus, et il pourra dire, jusqu'à la dissolution finale :

« De cette île que je protège
« La nature me fit roi. »

Cette vérité, aussi vieille que le monde, n'est admise que depuis quelques mois ; et il est certain que sa rigueur mathématique fera même taire les appelants malgré tout.

La ville de Gênes a été le Monte-Rotondo de la Ligurie, et semblait pouvoir dominer sur les villes de Savone et de Plaisance, et sur les bourgs de Cuccaro, de Nervi, d'Albisola, de Buggiasco, de Pradello, d'Oneglia, de Finale et de Cogoleto, qui aspiraient à l'honneur d'avoir éclairé le berceau de Christophe Colomb.

Nous l'avons établi, les prétentions de Cogoleto

furent reconnues par les sénateurs génois eux-mêmes, qui recommandaient à la cour d'Espagne Bernard Colombo, le faux héritier de l'amiral. Nous avons établi aussi que Gênes favorisa les prétentions de Balthasar Colombo de Cuccaro, dans son procès contre les véritables héritiers de Christophe Colomb.

En 1886, M. Gabarini a composé un ouvrage qui a pour titre : *Cenni Storici intorno al borgo d'Albisola Marina*, patria di Cristoforo Colombo (Genova-Sambolino), et il faut avouer qu'il a contristé les génois. En effet, M. Gabarini donne des textes en faveur d'Albisola, et démontre, avec évidence, que le Héros des mers n'est pas né à Gênes, et c'est pour cela qu'il le réclame pour Albisola.

Paul Giovio a dit : « *Quis non miretur hominem, qui inusitata animi magnitudine, portentosoque immensi ingenii vigore valuerit, aspero ignobilique Albizzolo Liguriæ vico Juxta Savonam nasci potuisse?* » (1)

Il est vrai que Giovio ne dit pas d'où lui venait cette nouvelle, et il ne pouvait certainement pas le dire ; mais il a ainsi parlé, parce qu'il savait que l'Amiral était né dans les Etats de Gênes, et qu'il n'avait vu le jour ni à Gênes, ni à Savone ni ailleurs. Il restait Albisola à lui assigner pour berceau, et il le fit audacieusement.

(1) *Elogia vivorum bellica virtute illustrium.* Florentiæ, opud Torrentinum, 1549.

Ce fut sur cette affirmation qu'Argote de la Molina écrivit aussi : « *Don Christoval Colon... que como escrive Paulo Iovio* en sus Elogios, fue natural de Albizolo cerca de Savona. (1)

Alphonse Lopez (2) et Pierre Bizzaro (3) affirmèrent la même chose, et on ne voit pas que les écrivains génois aient réclamé contre ces assertions trompeuses.

Ce n'est qu'après la publication de l'ouvrage de M. Gabarini que les journaux de Gênes ont voulu démontrer que Christophe Colomb n'est pas né à Albisola, constatant que les écrivains Argote de la Molina, Alphonse Lopez, Pierre Bizzaro, Foresti, Bertolotti, Menachius et bien d'autres avaient été induits en erreur par Paul Giovio.

Il est établi que si l'amiral eût vu le jour à Gênes, Paul Giovio n'aurait pas fait une telle affirmation à la légère, et ces écrivains ne l'auraient pas suivi dans cette fausse opinion.

La ville de Savone a levé le bouclier, et a voulu démontrer, à son tour, que l'illustre marin est un enfant de son cœur. Il est vrai que nous avons été la cause occasionnelle de la grande agitation qui s'est faite, dans les journaux de Plaisance, de

(1) Nobleza de Andalusia, en Sevilla, por Fernand Diaz, anno 1588.

(2) Nobiliario genealogico de los Reyes y titulos des España, en Madrid, Luiz Sanchez, 1622.

(3) Senatus populique genuensis rerum dami forisque gestarum historiæ atque Annales, 1579.

Naples et de la Ligurie, autour du berceau de Christophe Colomb, que nous réclamons, titres en mains, depuis plus de vingt ans. Nous avons lutté sans trêve, et nous n'avons trop souvent reçu, pour réponse à nos objections et à nos arguments, que des insultes qui ne peuvent pas nous atteindre.

La ville de Savone a donc réclamé contre Gênes, et c'est, depuis 1885 jusqu'à ce jour, que ses journaux n'ont cessé de démontrer que l'illustre marin n'est pas un fils de la Métropole de la Ligurie, et qu'il est bien plus probable qu'il soit un compatriote de Gabriel Chiabrera. Salinieri avait déjà dit que si Fernand Colomb a feint d'ignorer le lieu d'origine de son père, il est manifeste que le grand marin n'est pas né à Gênes, et qu'il n'est pas étonnant que les sénateurs génois lui aient donné le titre de concitoyen, dès qu'ils le virent au faîte des honneurs. (1)

Le poète Chiabrera avait dit aussi que Christophe Colomb était né à Savone :

Non perchè umile in solitario lido
Ti cingono, Savona, anguste mura, etc. (2)

M. l'avocat, Ugo Flandoli, directeur de la *Liguria Occidentale*, a écrit de nombreux et beaux articles afin d'élucider la question historique, avec une

(1) *Julii Salinieri, ad Cornel. Tacit.*
(2) *Genova*, 1591.

rare et louable impartialité, et pour démontrer surtout que Colomb n'est pas né à Gênes. Il nous a fait la bonne part, et a fini par avouer que nous avions démontré, d'une manière irréfutable, que Christophe Colomb est né à Calvi, dans l'île de Corse :

« *Il Casanova ha provato con documenti inoppugnabili che C. Colombo è nato a Calvi nell'Isola di Corsica.* » (1)

Il y a d'autres journaux qui n'admettent pas clairement cela, mais si l'Amiral n'est pas né à Savone, il n'est certainement pas né à Gênes.

La ville de Plaisance a pris, elle aussi, une large part au débat, et M. le professeur Louis Ambiveri a voulu revendiquer pour sa patrie l'honneur d'avoir donné le jour à Christophe Colomb. Sa brochure (2) a été horriblement critiquée par les journaux de la ville de Gênes, mais le brave professeur, après avoir démontré que les assertions de M. Harrisse et les documents produits par cet écrivain n'ont aucune autorité, a prouvé une fois de plus, que l'illustre Marin n'est pas né à Gênes ni dans aucune localité de la rivière de Gênes. Laissant de côté les prétentions de la Corse, il dit qu'il est né à Plaisance. Ses réponses aux articles génois, publiés contre sa brochure,

(1) *Voir la Liguria Occidentale* numéro du 15 février jusqu'au 27 juillet de la même année.

(2) *Ambiveri prof. Luigi. — Del luogo di nascita di Cristoforo Colombo, Piacenza tip. F. Solari, 1889.*

sont nourries et probantes contre Gênes, et l'on sait que Plaisance est dans l'Emilie, province romaine.

La *Civiltà Cattolica*, dans son numéro du premier samedi d'août 1889, analyse la monographie de M. Ambiveri et, tout en réservant son jugement sur la question historique, elle dit que des personnes compétentes approuvent cette brochure :

« *È questa una preziosa monografia del prof. Luigi Ambiveri, alla quale non è mancato il plauso di uomini anche competenti in opera di critica storica. Viene appunto alla luce in un momento opportunissimo, quando cioè l'Italia* si apparecchia a celebrare il quarto centinario dell'immortale scopritore del nuovo mondo. Come piacentino, il ch. autore vuol patrocinare la causa di Piacenza, adoperandosi a dimostrare che questa città fu la culla di Colombo. Di che gli storici genovesi vanno in *furore*, benchè lo storico Pier Maria Campi, sin dal secolo XVII, con ragioni e documenti dia ragione agli storici piacentini. Noi non ci faremo giudici della quistione, lasciando che i lettori sentenzino a loro grado. »

Comme on le voit, la savante Revue trouve que la brochure de M. Ambiveri mérite d'être lue.

Déjà François Cancellieri et Napione avaient voulu démontrer que Christophe Colomb est né au château de Cuccaro. Ainsi, Cuccaro, Cogoleto, Albisola et Savone ont à tour de rôle empêché la ville de Gênes d'affirmer, sans être démentie, que

le grand Amiral est né dans ses murs. Gênes ne pouvait pas les réfuter, mais en attendant plusieurs auteurs modernes français et espagnols répétaient, sur tous les tons, que Colomb était Génois et qu'il était né à Gênes. Il était facile de prouver aussi qu'il n'était pas né à Plaisance, ni à Savone, ni dans aucun endroit de la rivière de Gênes.

Après les apothéoses de Cuccaro, de Savone, d'Albisola, de Cogoleto et de Plaisance, Gênes était glorifiée ; mais comme les monts Rotondo et Cinto, devaient s'incliner en présence du mont *Patro*, de même Gênes devait reconnaître que la ville de Calvi avait eu l'honneur d'avoir été le berceau du grand navigateur.

Il a été établi que le Corse Christophe Colomb ne pouvait pas dire qu'il était un enfant de cette île, et malheureusement il n'a pas été le seul à se trouver dans cet embarras.

Le feld maréchal Laudon, que l'Empereur Joseph II appelait *mon Père*, était le berger Franceschi de la commune de Zicavo, et si l'armée française ne fût arrivée à Vienne, on n'aurait jamais su qu'il était Corse. Quoique il eût laissé des legs à ses parents de Zicavo, son fils prit soin de cacher le testament, et fit descendre son père d'une grande famille de la Lithuanie. (1)

Ceci n'a pas empêché les biographes de dire qu'il est né, en 1716, à Taotzen en Livonie.

(1) Commandant Siméon de Buhachberg, *loco citato*, pag. 29.

Oui, le généralissime Gédéon Ernest, baron de Laudon, n'est connu que sous son titre de noblesse, et sans la présence, en Autriche, d'un membre de l'illustre famille Abbatucci, on aurait ignoré que ce vaillant capitaine était un Franceschi de Zicavo, chef-lieu de canton dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Il aura dit, lui aussi, qu'il était originaire génois.

Ce n'est qu'en 1881, qu'on a appris que c'est un Corse qui eut l'étrange fortune de donner naissance à la dynastie des princes qui, depuis près de deux siècles, se succèdent sur le trône beycal de Tunis. (1)

Du temps de Napoléon Ier une femme Corse fut élevée à la dignité de première impératrice du Maroc, et nous l'aurions peut-être ignoré sans les exploits du grand empereur.

Je pourrais prolonger la liste des Corses célèbres qui ont dû cacher le nom de leur mère, et qui se sont bornés à dire qu'ils étaient génois. Mais je vois aussi des italiens célèbres qui ont usé de la même réserve. Ainsi F. Pétrarque est appelé Florentin, quoiqu'il soit né à Arezzo ; Bergame était le lieu d'origine de Bernard Tasso, et Naples celui de son épouse, néanmoins on dit que leur fils Torquato est de Sorrente, parce que c'est là qu'il est né. Boccace est né à Paris, et cependant on

(1) *Petites lectures 1881*, 31e série, 21e livraison. *Le golfe de Gabès en 1888.* — Servonnet-Fernand-Lafite.

l'appelle le Certaldèse ; Arioste est né à Reggio, pourtant on l'appelle le Ferrarais.

C'est autour d'une parole équivoque que roule principalement la critique de nos contradicteurs parmi lesquels il y en a qui font un grand étalage d'érudition ; mais qu'ils souffrent que nous leur disions qu'ils n'en font pas un emploi bien judicieux. Les difficultés qu'ils proposent avec tant de confiance ne sont pourtant ni triomphantes, ni neuves, et les citations qui leur paraissent si décisives, le seraient, sans doute, si elles étaient vraies.

Le vieux chanoine Sanguinetti, entre autres, a toujours trempé sa plume dans le fiel. Mu par une fureur idiote, il dégorge un flot de haine basse contre les vertus héroïques de Christophe Colomb, et contre ceux qui démontrent que l'illustre marin n'est pas né à Gênes. Nous avons joui de ses embarras lorsque M. Roselly et d'autres écrivains le mettaient en face de ses mensonges.

Nous lui répétons ici que Christophe Colomb est né à Calvi, non loin du mont *Patro*, qui élève ses bras immenses vers le ciel, et qui dit aux Génois : « Ne touchez plus à mes enfants. »

XXVI

Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique

Nous empruntons au *Figaro* du 18 juillet 1883, un article qui intéresse la France entière :

« Nous approchons de l'anniversaire du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

« Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts d'Espagne, interrogé dernièrement par M. Clarence-Wintrop-Bowen sur l'endroit où il convenait de fêter cet anniversaire, lui aurait répondu, nous écrit-on de Madrid, que le gouvernement s'occupait, à cet effet, de rechercher exactement où était né Christophe Colomb.

« On a cru longtemps que Gênes était la patrie du grand navigateur, mais il est établi aujourd'hui d'une façon irréfutable que Christophe Colomb est né à Calvi, dans le département de la Corse. M. Martin Casanova, curé-doyen d'Olmi-Cappella, a publié à ce propos un ouvrage des plus intéressants auquel il a joint des documents récemment découverts, et qui ne laissent aucun doute sur le véritable lieu de naissance de Christophe Colomb.

« C'est donc à Calvi que doivent logiquement

être célébrées les fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, et c'est à Calvi que doit être érigé le monument consacré à la mémoire de Christophe Colomb.

« Le gouvernement français a le devoir de prendre l'initiative de ces fêtes. »

Il est urgent que les sénateurs et les députés de la Corse obtiennent du gouvernement de la République que les fêtes de ce beau et grand centenaire soient célébrées, à Calvi, où l'on doit ériger le monument de Christophe Colomb.

La presse italienne a annoncé que le quatrième centenaire de Christophe Colomb serait célébré à Calvi. Nous avons reproduit les articles du *Diritto* et de la *Gazzetta d'Italia* ; nous y ajoutons celui de l'*Osservatore Romano :*

« La Corse célèbrera le quatrième centenaire de Christophe Colomb, à Calvi. On sait que les derniers travaux de l'abbé Casanova établissent d'une manière presque indubitable que le célèbre navigateur est né à Calvi. Telle est aussi l'opinion des historiens italiens.

« Les Etats-Unis prendront part à ces fêtes. On dit que le président de la République américaine déclarera, par décret spécial, les Corses citoyens des Etats-Unis. » (1)

Les Corses qui sont établis, en Amérique, jouissent déjà de ce grand privilége.

(1) *Osservatore Romano,* 8 gennaio 1886.

Le Conseil municipal de la ville de Calvi a déjà pris une délibération pour exécuter le décret de M. le Président de la République, qui autorise la Corse à ériger une statue au héros des mers, sur une place de cette ville, par souscription publique.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE CALVI

« L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, et le onze du mois de juin.

« Le Conseil municipal etc.

« Messieurs. Une tradition constante religieusement transmise de père en fils voulait que le Grand Christophe Colomb eût reçu le jour à Calvi.

« Cette tradition appuyée sur des faits ne pouvait malheureusement être corroborée par aucun document écrit, car les génois, qui avaient eu longtemps la possession des Archives de la Ville, avaient soigneusement détruit toutes les pièces écrites concernant l'illustre navigateur.

« Mais, si ces dominateurs égoïstes et peu scrupuleux avaient pu fausser l'histoire, ils n'avaient pu étouffer complètement la voix de la vérité.

« Aujourd'hui, grâce aux patriotiques efforts de M. l'abbé Casanova, grâce à ses savantes recherches, le voile est déchiré et il n'est plus permis de douter que Christophe Colomb ne soit né à Calvi.

« La Corse peut maintenant s'enorgueillir d'avoir donné le jour aux deux plus grands hommes des temps modernes.

« Il est de mon devoir, messieurs, de vous proposer :

« 1° La construction d'une place portant le nom de notre illustre concitoyen : son emplacement serait en face de cette mer qui a sans doute inspiré son génie naissant, et nous affecterions à cet objet l'espace compris entre la Citadelle et la Basse-Ville ; sur cette place serait érigée une statue de Christophe Colomb.

« 2° Je vous propose, en même temps, de demander à M. le Préfet de la Corse de vouloir bien proposer à Messieurs les Membres du Conseil général la nomination d'une commission chargée de recueillir des souscriptions nécessaires pour la réalisation de notre projet.

« Bien entendu que la ville de Calvi contribuerait dans la limite de ses moyens, et concourrait, autant que le lui permettraient ses ressources financières, à l'accomplissement de l'œuvre patriotique que j'ai l'honneur de vous proposer.

« Je dois aussi vous demander de voter, des témoignages de reconnaissance pour le savant Ecclésiastique auquel nous devons un si grand résultat.

« L'abbé Casanova a bien mérité de la Corse et surtout de Calvi.

« Le Conseil, ouï M. le Maire, adopte ses propositions et décide :

« 1° Que l'emplacement situé entre la Citadelle et la Basse-Ville sera affecté à la construction d'une place portant le nom de Christophe Colomb, place sur laquelle sera érigée la statue du Grand Navigateur ;

« 2° Que prière est faite à M. le Préfet de vouloir bien proposer au Conseil général de nommer une commission chargée de recueillir des souscriptions en faveur de cette œuvre ; le montant, accompagné de la liste des souscriptions en serait versé à la caisse du Trésorier-Payeur-Général de la Corse, pour recevoir l'affectation spéciale ci-dessus désignée ;

« 3° Que la ville de Calvi contribuera, dans les limites de ses ressources financières, soit à la construction de la place en question, soit à l'érection de la statue, qui doit rappeler le souvenir du plus illustre de ses enfants ;

« 4° Enfin, que les témoignages de la reconnaissance de tous les citoyens Calvais seront transmis, par les soins de M. le Maire, à M. l'abbé Casanova, curé d'Olmi-Cappella, qui par ses travaux et ses efforts a enfin obtenu justice, et rendu à la Corse une gloire qui lui avait été si injustement enlevée.

« Fait et délibéré etc.

« Etant signé au registre, après lecture faite :

« MM. Bartoli, Bordier, Castelli, Capifali,

Rigolet, Massoni, Padovani, Lugaro, Capifali, Puccinelli, Sivori, Malaspina, Bertoni, Gandié et Puccinelli, maire.

« Pour extrait conforme :
« *Le Maire de Calvi*,
« Signé : PUCCINELLI. »

MM. Pitti-Ferrandi, de Champeaux, Savelli et Franceschi, conseillers généraux, ont déposé, au cours de la session de 1888, du Conseil général de la Corse, la proposition suivante :

« Vu le vœu émis par le Conseil d'arrondissement de Calvi, à la date du 3 septembre courant et dont la teneur suit :

« Considérant qu'en 1892 le monde entier s'apprête à célébrer solennellement le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ;

« Considérant qu'à la suite des dernières recherches historiques on ne saurait plus raisonnablement contester que Christoqhe Colomb soit né à Calvi et qu'il fût même citoyen français ;

« Considérant que par un décret, fait à Paris le 6 août 1882, le Président de la République a « approuvé l'érection, par voie de souscription publique, d'une statue de Christophe Colomb, sur une place de la ville de Calvi ; »

« Le Conseil d'arrondissement de Calvi émet le vœu que, pour éviter tout retard préjudiciable, le Conseil général veuille bien prendre dans sa plus prochaine session, toutes les mesures nécessaires

pour que le centre des fêtes du centenaire puisse se trouver à Calvi ;

« Que M. le Préfet de la Corse veuille bien, de son côté, joindre ses instances à celles du Conseil général pour obtenir du Gouvernement qu'il prenne lui-même l'initiative de ces fêtes, afin de leur donner toute la splendeur qui leur convient ;

« Que la souscription publique, autorisée par le décret précité du 6 août 1882, soit ouverte sans retard, et que le monde entier soit invité par le Gouvernement français à y participer, afin que le monument, qu'on élèvera à Calvi pour perpétuer le souvenir du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, soit digne de Christophe Colomb, de la France et du Monde. »

De son côté.

« Considérant que rien n'est plus juste et digne de la Corse que d'honorer, dans un de ses enfants l'une des gloires les plus pures de l'Humanité ;

« Considérant, d'autre part, que la France entière ne saurait s'empêcher de faire valoir la gloire de Calvi ;

« Considérant, en effet, qu'à la suite du siège glorieux soutenu par Calvi en 1793-1794, la Convention nationale fit don à la Ville d'un drapeau tricolore portant en lettres d'or cette dédicace :

« **A la fidèle Ville de Calvi**

« **La Patrie reconnaissante,**

« Décret de l'Assemblée Nationale. »

« Considérant que la République française trouve l'occasion, à un siècle de distance, de témoigner, d'une manière éclatante, sa gratitude à la ville de Calvi qui obtint alors, au prix de son sang et par une stipulation formelle de garder, comme un gage de sa fidélité à la France, la célèbre devise qui figure encore sur ses vieux murs :

« *Civitas Calvi semper fidelis.* »

« Considérant que ce devoir s'impose d'autant plus à la France que, en Italie et en Espagne, à des titres divers, les pouvoirs publics ont déjà pris l'initiative pour la célébration des fêtes du centenaire de 1892 dans ces deux pays ;

« Les soussignés ont l'honneur de faire la proposition suivante :

» 1° Une commission provisoire sera nommée au courant de la présente session à l'effet de réaliser le vœu du Conseil d'arrondissement de Calvi qui deviendra le vœu de la Corse ;

« 2° Cette commission, composée de cinq membres du Conseil général représentant les cinq arrondissements de la Corse, et M. le Préfet est prié de vouloir bien y joindre cinq membres du Conseil d'arrondissement de Calvi, et cinq membres choisis parmi les habitants de Calvi, cette commission devra de concert avec M. le Préfet de la Corse, faire toutes les démarches nécéssaires pour obtenir, du Gouvernement de la République, la nomination d'une commission définitive ;

« 3° La commission définitive aura pour mission, avec le concours du Gouvernement, d'organiser les fêtes du quatrième centenaire qui sera célébré à Calvi. Elle devra aussi ouvrir la souscription autorisée par le décret du 6 août 1882, et veiller à ce que l'on puisse avec le produit de cette souscription à laquelle tous les Gouvernements du Monde seront appelés à participer, élever, à Calvi, un monument qui témoigne de la reconnaissance universelle envers Christophe Colomb.

« A la suite d'un échange d'observations entre MM. Ceccaldi, député, de Champeaux et Nicoli, le Conseil général accueille la proposition ainsi modifiée :

« La commission se composera de 10 conseillers généraux, savoir les 6 conseillers de la Balagne et 4 conseillers représentant les 4 arrondissements. »

La statue de Christophe Colomb s'élèvera magnifique et imposante sur le sol natal. Les nations désabusées lui rendront, à Calvi, les honneurs qu'elle reçoit maintenant à Gênes, et les salves de leurs navires, de passage dans nos eaux, feront tressaillir de joie le vieux Calvi qui le vit naître, et qui veut en éterniser dans ses murs le glorieux souvenir. (1)

(1) Discours de M. le docteur Malaspina, prononcé le 20 mai 1886, à l'occasion des Fêtes de Calvi.

De nombreux pèlerins viendront à Calvi pour admirer, près des ruines de la maison où il est né, la grande statue de celui à qui nous devons le Nouveau-Monde :

Unus erat Mundus ; duo sint, ait iste : fuêre !

FIN

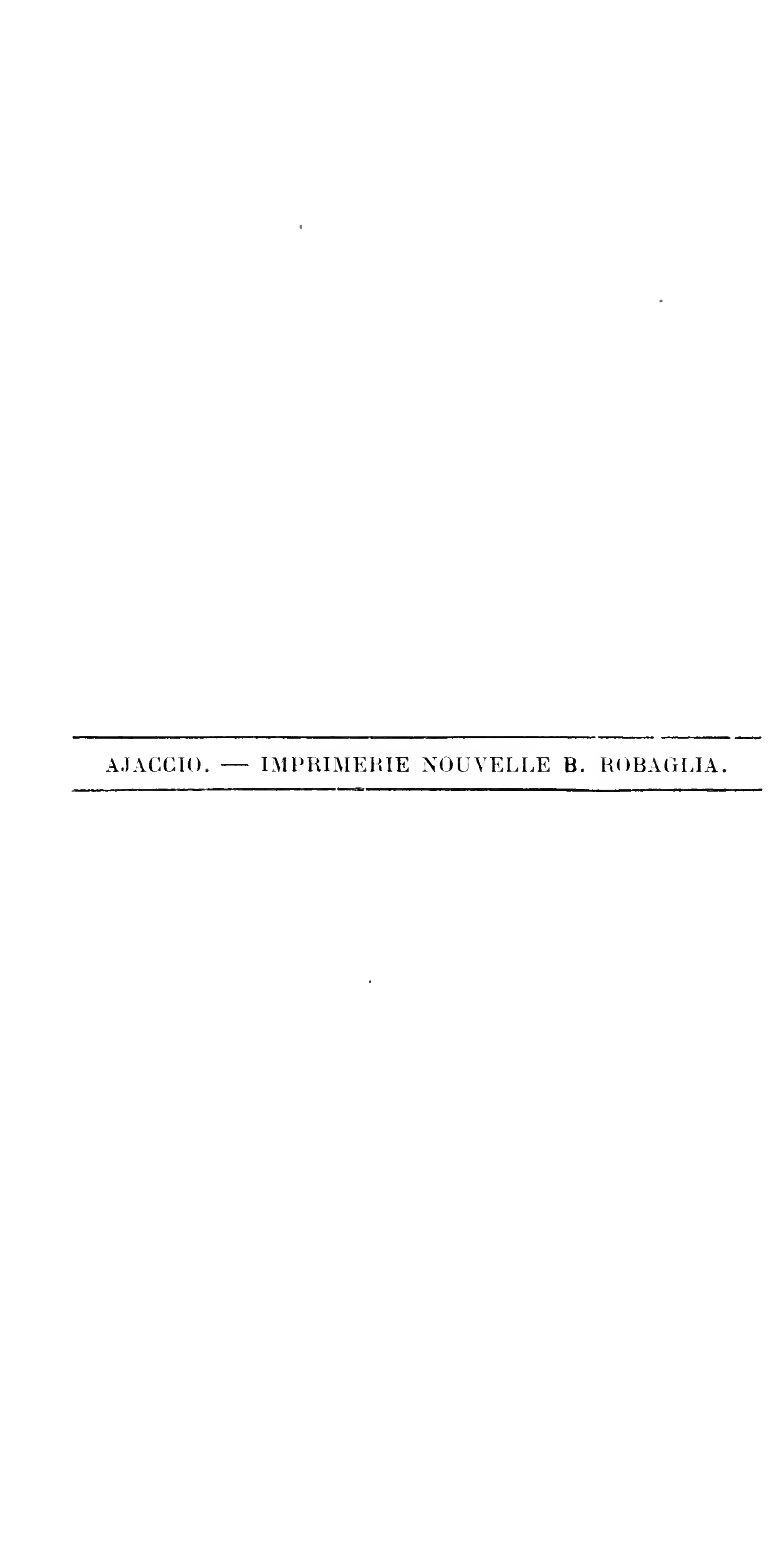


TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface	VII
Comptes rendus	XI
Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique	XIII
Précis de la Vie de Christophe Colomb	XXVII
Déclaration de reconnaissance	L
La Patrie de Christophe Colomb	1
CHAPITRE Ier. La ville de Calvi	3
CHAPITRE II. La famille Colombo et la rue Colombo à Calvi	7
CHAPITRE III. La maison de Christophe Colomb	11
CHAPITRE IV. L'acte de naissance de Christophe Colomb	18
CHAPITRE V. Christophe Colomb à Calvi et son départ pour Gênes	31
CHAPITRE VI. C. Colomb et les historiens de la Corse	36
CHAPITRE VII. C. Colomb et les historiens de la Corse (suite)	42
CHAPITTE VIII. C. Colomb et les moines du couvent de la Rabida	48

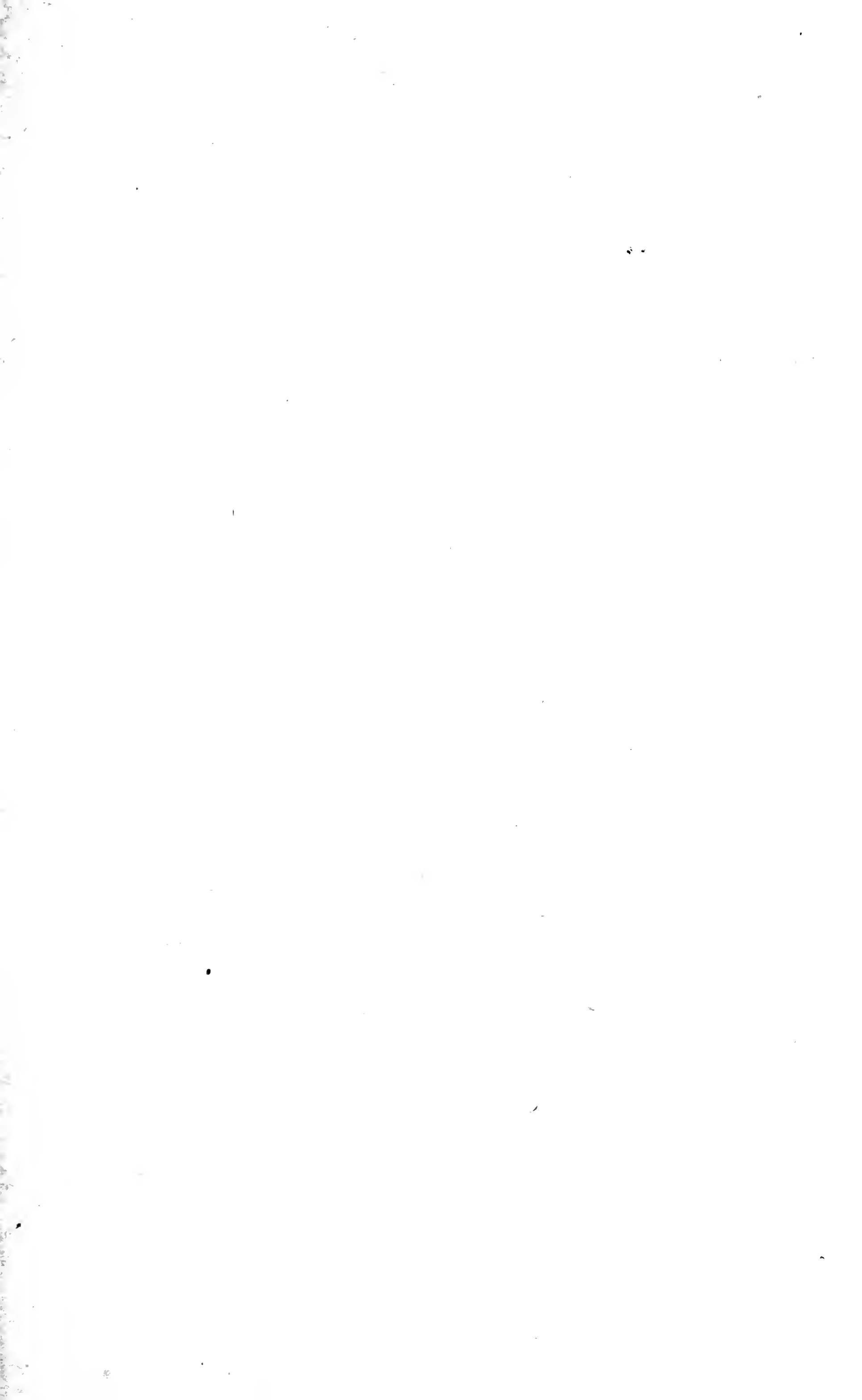
		Pages.
CHAPITRE IX.	Il résulte des Annales Franciscaines du XVI[e] siècle que C. Colomb est né à Calvi.....	53
CHAPITRE X.	Christophe Colomb et les histsriens français..............	58
CHAPITRE XI.	C. Colomb et les poètes de la Corse......................	69
CHAPITRE XII.	Fernand Colomb, historien de son père..................	81
CHAPITRE XIII.	Pourquoi Don Fernand, qui connaissait le lieu de naissance de son père n'a voulu l'indiquer qu'implicitement et par induction...............	93
CHAPITRE XIV.	C. Colomb a pu dire qu'il était génois, mais il n'a jamais dit : « *Siendo yo nacido en Genova.* »	100
CHAPITRE XV.	Les faux héritiers de C. Colomb, et pourquoi ses parents de Calvi n'ont pas pris part aux procès intentés à l'occasion de l'ouverture de la succession de l'Amiral.................	120
CHAPITRE XVI.	Le baptême de Christophe Colomb et l'Eglise de Saint-Etienne de Gênes...........	127
CHAPITRE XVII.	Les archives communales de la Corse......................	136
CHAPITRE XVIII.	Christophe Colomb et la Corse.	141
CHAPITRE XIX.	Du mariage de Christophe Colomb avec Dona Béatrix Henriquez.................	145

		Pages.
Chapitre XX.	Deux souvenirs de Christophe Colomb	152
Chapitre XXI.	Les franchises de Calvi	155
Chapitre XXII.	Les Colombo corsaires de mer.	159
Chapitre XXIII.	La ville de Gênes et C. Colomb	174
Chapitre XXIV.	Les actes notariés et les documents découverts par Staglieno	185
Chapitre XXV.	C. Colomb et les montagnes de la Corse.....................	195
Chapitre XXVI.	Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique...	205
Table des Matières..........................		217



AJACCIO. — IMPRIMERIE NOUVELLE B. ROBAGLIA.





OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PANCRAZIO MARTIRE, TRAGEDIA. — BASTIA.

POESIE MORALI. — BASTIA.

SERRA, EPISODIO DEL BANDITISMO. — NAPOLI.

POESIE SACRE. — BASTIA.

PIO NONO. — ROMA.

AI PASTORI DELL'ARCADIA. — ROMA.

Bot. 4/14/53 Parke-Burnett Auction,
N. Y. $5.00 (8 vols. Lot #229)
Stetson Collection. .65